



HAL
open science

L'utilisation de l'image du Chimpanzé commun (Pan troglodytes) dans les médias et ses conséquences sur la conservation de l'espèce

Alexia Remion

► **To cite this version:**

Alexia Remion. L'utilisation de l'image du Chimpanzé commun (Pan troglodytes) dans les médias et ses conséquences sur la conservation de l'espèce. Médecine vétérinaire et santé animale. 2022. dumas-03845628

HAL Id: dumas-03845628

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03845628v1>

Submitted on 9 Nov 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'UTILISATION DE L'IMAGE DU CHIMPANZE COMMUN *PAN TROGLODYTES* DANS LES MEDIAS ET SES CONSEQUENCES SUR LA CONSERVATION DE L'ESPECE

THESE D'EXERCICE

pour obtenir le titre de
DOCTEUR VETERINAIRE

DIPLOME D'ETAT

*présentée et soutenue publiquement
devant l'Université Paul-Sabatier de Toulouse*

par

REMION Alexia, Christelle

Directrice de thèse : Mme Annabelle MEYNADIER

JURY

PRESIDENT :
M. Philippe JACQUIET

Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire de TOULOUSE

ASSESEURS :
Mme Annabelle MEYNADIER
M. Guillaume LE LOC'H

Professeure à l'Ecole Nationale Vétérinaire de TOULOUSE
Maître de Conférences à l'Ecole Nationale Vétérinaire de TOULOUSE

**Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE DE TOULOUSE**

Liste des directeurs/assesseurs de thèse de doctorat vétérinaire

Directeur : Professeur Pierre SANS

PROFESSEURS CLASSE EXCEPTIONNELLE

- M. **BERTAGNOLI Stéphane**, *Pathologie infectieuse*
- M. **BOUSQUET-MELOU Alain**, *Pharmacologie, thérapeutique*
- M. **BRUGERE Hubert**, *Hygiène et industrie des aliments d'origine animale*
- Mme **CHASTANT-MAILLARD Sylvie**, *Pathologie de la reproduction*
- M. **CONCORDET Didier**, *Mathématiques, statistiques, modélisation*
- M. **DELVERDIER Maxence**, *Anatomie pathologique*
- M. **ENJALBERT Francis**, *Alimentation*
- Mme **GAYRARD-TROY Véronique**, *Physiologie de la reproduction, endocrinologie*
- Mme **HAGEN-PICARD Nicole**, *Pathologie de la reproduction*
- M. **MEYER Gilles**, *Pathologie des ruminants*
- M. **SHELCHER François**, *Pathologie médicale du bétail et des animaux de basse-cour*
- Mme **TRUMEL Catherine**, *Biologie médicale animale et comparée*

PROFESSEURS 1^{ère} CLASSE

- M. **BAILLY Jean-Denis**, *Hygiène et industrie des aliments*
- Mme **BOURGES-ABELLA Nathalie**, *Histologie, anatomie pathologique*
- Mme **CADIERGUES Marie-Christine**, *Dermatologie vétérinaire*
- M. **DUCOS Alain**, *Zootecnie*
- M. **FOUCRAS Gilles**, *Pathologie des ruminants*
- M. **GUERIN Jean-Luc**, *Aviculture et pathologie aviaire*
- M. **JACQUIET Philippe**, *Parasitologie et maladies parasitaires*
- Mme **LACROUX Caroline**, *Anatomie pathologique, animaux d'élevage*
- Mme **LETRON-RAYMOND Isabelle**, *Anatomie pathologique*
- M. **LEFEBVRE Hervé**, *Physiologie et thérapeutique*
- M. **MAILLARD Renaud**, *Pathologie des ruminants*

PROFESSEURS 2^{ème} CLASSE

- Mme **BOULLIER Séverine**, *Immunologie générale et médicale*
- M. **CORBIERE Fabien**, *Pathologie des ruminants*
- Mme **DIQUELOU Armelle**, *Pathologie médicale des équidés et des carnivores*
- M. **GUERRE Philippe**, *Pharmacie et toxicologie*
- Mme **MEYNADIER Annabelle**, *Alimentation animale*
- M. **MOGICATO Giovanni**, *Anatomie, imagerie médicale*
- Mme **PAUL Mathilde**, *Epidémiologie, gestion de la santé des élevages avicoles*
- M. **RABOISSON Didier**, *Médecine de population et économie de la santé animale*

MAITRES DE CONFERENCES HORS CLASSE

- M. **BERGONIER Dominique**, *Pathologie de la reproduction*
- Mme **BIBBAL Delphine**, *Hygiène et industrie des denrées alimentaires d'origine animale*
- Mme **CAMUS Christelle**, *Biologie cellulaire et moléculaire*
- M. **JAEG Jean-Philippe**, *Pharmacie et toxicologie*
- M. **LYAZRHI Faouzi**, *Statistiques biologiques et mathématiques*
- M. **MATHON Didier**, *Pathologie chirurgicale*
- Mme **PALIERNE Sophie**, *Chirurgie des animaux de compagnie*
- Mme **PRIYMENKO Nathalie**, *Alimentation*
- M. **VOLMER Romain**, *Microbiologie et infectiologie*

MAITRES DE CONFERENCES CLASSE NORMALE

- M. **ASIMUS Erik**, *Pathologie chirurgicale*
- Mme **BRET Lydie**, *Physique et chimie biologiques et médicales*
- Mme **BOUHSIRA Emilie**, *Parasitologie, maladies parasitaires*
- M. **CARTIAUX Benjamin**, *Anatomie, imagerie médicale*
- M. **CONCHOU Fabrice**, *Imagerie médicale*
- Mme **DANIELS Hélène**, *Immunologie, bactériologie, pathologie infectieuse*
- Mme **DAVID Laure**, *Hygiène et industrie des aliments*
- M. **DIDIMO IMAZAKI Pedro**, *Hygiène et industrie des aliments*
- M. **DOUET Jean-Yves**, *Ophthalmologie vétérinaire et comparée*
- Mme **FERRAN Aude**, *Physiologie*
- Mme **GRANAT Fanny**, *Biologie médicale animale*
- Mme **JOURDAN Géraldine**, *Anesthésie, analgésie*
- M. **JOUSSERAND Nicolas**, *Médecine interne des animaux de compagnie*
- Mme **LALLEMAND Elodie**, *Chirurgie des équidés*
- Mme **LAVOUE Rachel**, *Médecine Interne*
- M. **LE LOC'H Guillaume**, *Médecine zoologique et santé de la faune sauvage*
- M. **LIENARD Emmanuel**, *Parasitologie et maladies parasitaires*
- Mme **MEYNAUD-COLLARD Patricia**, *Pathologie chirurgicale*
- Mme **MILA Hanna**, *Elevage des carnivores domestiques*
- M. **NOUVEL Laurent**, *Pathologie de la reproduction*
- M. **VERGNE Timothée**, *Santé publique vétérinaire, maladies animales règlementées*
- Mme **WASET-SZKUTA Agnès**, *Production et pathologie porcine*

INGENIEURS DE RECHERCHE

- M. **AUMANN Marcel**, *Urgences, soins intensifs*
- M. **AUVRAY Frédéric**, *Santé digestive, pathogénie et commensalisme des entérobactéries*
- M. **CASSARD Hervé**, *Pathologie des ruminants*
- M. **CROVILLE Guillaume**, *Virologie et génomique cliniques*
- Mme **DEBREUQUE Maud**, *Médecine interne des animaux de compagnie*
- Mme **DIDIER Caroline**, *Anesthésie, analgésie*
- Mme **DUPOUY GUIRAUTE Véronique**, *Innovations thérapeutiques et résistances*
- Mme **GAILLARD Elodie**, *Urgences, soins intensifs*
- Mme **GEFFRE Anne**, *Biologie médicale animale et comparée*
- Mme **GRISEZ Christelle**, *Parasitologie et maladies parasitaires*
- Mme **JEUNESSE Elisabeth**, *Bonnes pratiques de laboratoire*
- Mme **PRESSANTI Charline**, *Dermatologie vétérinaire*
- M. **RAMON PORTUGAL Félipe**, *Innovations thérapeutiques et résistances*
- M. **REYNOLDS Brice**, *Médecine interne des animaux de compagnie*
- Mme **ROUCH BUCK Pétra**, *Médecine préventive*
- M. **DELPONT Mattias**, *Clinique Aviaire*
- Mme **POUJADE Agnès**, *Anatomie pathologique Vétérinaire*
- Mme **LAYSSOL-LAMOUR Catherine**, *Imagerie Médicale*

Remerciements

A Monsieur le Professeur Philippe JACQUIET,

Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse,

Parasitologie et maladies parasitaires

Pour m'avoir fait l'honneur d'accepter la présidence de mon jury de thèse.

Sincères remerciements.

A Madame la Professeure Annabelle MEYNADIER,

Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse,

Alimentation animale

Pour avoir accepté d'être ma directrice de thèse et m'avoir permis de travailler sur un sujet qui me tenait particulièrement à cœur, pour m'avoir encadrée pendant la réalisation et la rédaction de ma thèse.

Mes sincères remerciements.

A Monsieur le Docteur Guillaume LE LOC'H,

Maître de conférences à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse,

Médecine zoologique et santé de la faune sauvage

Pour ses encouragements et ses conseils lors de l'élaboration de mon sujet de thèse, pour avoir accepté d'être mon assesseur.

Mes sincères remerciements.

Table des matières

Table des illustrations.....	10
Introduction	12
Partie I : Le Chimpanzé commun (<i>Pan troglodytes</i>) : généralités sur les enjeux de la conservation	13
A) Biologie et comportement du Chimpanzé.....	13
a) Classification phylogénétique.....	13
b) Habitat, alimentation et mode de vie	13
c) Stades de vie et reproduction.....	14
d) Communication et organisation sociale.....	14
B) Répartition démographique	15
a) Chimpanzé de l'Ouest (<i>Pan troglodytes verus</i>).....	17
b) Chimpanzé du Centre (<i>Pan troglodytes troglodytes</i>)	17
c) Chimpanzé de l'Est (<i>Pan troglodytes schweinfurthii</i>).....	17
d) Chimpanzé du Nigéria-Cameroun (<i>Pan troglodytes ellioti</i>).....	18
C) Menaces pesant sur les chimpanzés	18
a) Origines et facteurs encourageant le braconnage	18
b) Perturbation, fragmentation et destruction de l'habitat	19
c) Maladies infectieuses et risque de contamination par l'Homme.....	19
D) L'exportation légale des chimpanzés en dehors de l'Afrique	20
a) Premières exportations et maintien en captivité	20
b) Le Chimpanzé dans la recherche scientifique	21
a) Le Chimpanzé dans l'industrie du divertissement.....	22
b) Le Chimpanzé en tant qu'animal de compagnie	23
E) Protection et conservation du chimpanzé.....	24
a) Statut international.....	24
b) Législation africaine	25
c) Particularités de la législation aux Etats-Unis	25
d) Acteurs et stratégies de conservation des chimpanzés	26
e) Organisation et missions des sanctuaires de conservation	27
F) Enjeux de la représentation du Chimpanzé dans les médias	28
Partie II : Le Chimpanzé au cinéma et à la télévision	31
A) Introduction	31
B) Carrière des acteurs chimpanzés	33
a) Origine et sélection des animaux.....	33

b)	Dénaturation des chimpanzés au cours des tournages.....	34
c)	Fin de carrière et devenir	35
d)	Réactions des activistes et encadrement des productions.....	36
C)	Les chimpanzés dans les documentaires animaliers	37
a)	Définition du documentaire animalier	37
b)	Rôles des documentaires dans la conservation animale	38
c)	Le Chimpanzé en tant qu'espèce phare	39
d)	Controverses liées aux documentaires animaliers	40
D)	Evaluation de l'impact du cinéma et de la télévision sur le public	41
a)	La question grandissante de la place des médias dans la conservation	41
b)	Influence positive des documentaires animaliers	42
d)	Conséquences néfastes pour la conservation des chimpanzés.....	43
E)	Conclusion.....	45
Partie III :	Le Chimpanzé dans les médias sociaux.....	46
A)	Présence du Chimpanzé dans les médias sociaux	46
a)	Médias sociaux les plus utilisés.....	46
b)	Utilisation des médias sociaux pour la sensibilisation à la conservation	47
c)	Implication des médias sociaux dans le trafic de chimpanzés.....	49
B)	Analyse du contenu exposant des chimpanzés dans les médias sociaux	49
a)	Introduction et objectifs.....	49
b)	Matériel et méthodes	51
c)	Résultats.....	53
d)	Discussion.....	64
C)	Comparaison et évolution des audiences	66
a)	Objectifs.....	66
b)	Matériel et méthodes	66
c)	Résultats.....	67
d)	Discussion.....	76
D)	Enquête sur la réponse du public à la représentation des chimpanzés sur Instagram ...	77
a)	Objectifs et hypothèses	77
b)	Matériel et méthodes	78
c)	Résultats.....	82
d)	Discussion.....	94
E)	Perspectives	98
	Conclusion.....	99

Bibliographie.....	101
Annexes.....	111
I. Annexe 1 : Informations sur les sanctuaires mentionnés	111
II. Annexe 2 : Liste des comptes étudiés dans la partie II.C.....	112
III. Annexe 3 : Histogrammes de comparaison des audiences excluant les comptes les plus suivis.....	114
IV. Annexe 4 : Rythme de mise en ligne de nouvelles publications.....	116
V. Annexe 5 : Résumé des profils des enquêtés	119
VI. Annexe 6 : Tableaux synthétiques des réponses aux entretiens.....	122

Table des illustrations

Figure 1 : Répartition historique (Historic chimpanzee range) et répartition actuelle (Current chimpanzee range) de la population de chimpanzés sauvages en Afrique (TAWIRI 2018). ..	16
Figure 2 : Aire de répartition des différentes sous-espèces de chimpanzés (Keele et al. 2006).	16
Figure 3 : Répartitions ancienne (Previous range) et actuelle (New range) des chimpanzés d'Afrique de l'Ouest (Kühl et al 2017).	17
Figure 4 : Reportage montrant un bébé chimpanzé parvenant à ouvrir six types de verrous différents pour accéder à une récompense à l'intérieur d'un coffre (INA 1966).....	22
Figure 5 : Affiche promotionnelle de la société de production E. & R. Jungle Film Company (Chalmers Publishing Company 1916).	23
Figure 6 : Paris Hilton accompagnée d'un bébé chimpanzé lors d'une soirée à New York (Daily Mail 2009).....	24
Figure 7 : Localisation des différents sanctuaires du groupe PASA Primates (PASA 2019)..	27
Figure 8 : Nombre de bandes-annonces de films mettant en scène des primates entre 1990 et 2013 (Aldrich 2018).	29
Figure 9 : Le chimpanzé Eli dans le clip musical Steal My Girl par le groupe One Direction (One Direction 2014).	31
Figure 10 : Le chimpanzé Chance aux côtés de Leonardo DiCaprio dans le film Le Loup de Wallstreet de Martin Scorsese (2013).	32
Figure 11 : César dans le film La Planète des Singes Suprémie de Matt Reeves(2017).....	33
Figure 12 : Pourcentage de bandes-annonces de films (1990 - 2013) montrant des primates dans des contextes anthropomorphiques (Aldrich, 2018).	34
Figure 13 : Muffit, le chien robot interprété par le chimpanzé Evie dans la série Battlestar Galactica (1978).	35
Figure 14 : Affiche du DVD de la série Dynasties (2018) (Amazon 2022).....	40
Figure 15 : Le « sourire » du chimpanzé dans le film Most Valuable Primate de Robert Vince (2000).	44
Figure 16 : Pourcentage de sanctuaires utilisant les différents médias sociaux d'après les informations accessibles sur leurs sites Internet en 2022.....	48
Figure 17 : Nombre total de publications et nombre de publications montrant des chimpanzés mises en ligne sur les différents profils Instagram étudiés entre le 1er janvier et le 30 juin 2022.	54
Figure 18 : Proportions des différents types de publication montrant des chimpanzés mises en ligne sur chaque profil Instagram étudié entre le 1er janvier et le 30 juin 2022.	55
Figure 19 : Proportion de publications mises en ligne entre le 1er janvier et le 30 juin 2022 montrant une présence humaine sur chaque profil Instagram.	56
Figure 20 : Proportion de publications mises en ligne entre le 1er janvier et le 30 juin 2022 montrant une interaction avec un humain dans un cadre professionnel ou non sur chaque profil Instagram étudié.	57
Figure 21 : Proportions des différents cadres dans lesquels sont représentés les chimpanzés dans les publications mises en ligne entre le 1er janvier et le 30 juin 2022 sur chaque profil Instagram étudié.	58

Figure 22 : Proportion de publications mises en ligne entre le 1er janvier et le 30 juin 2022 montrant un chimpanzé en interaction avec un congénère ou avec un animal d'une autre espèce sur chaque profil Instagram étudié.	59
Figure 23 : Proportion de publications mises en ligne entre le 1er janvier et le 30 juin 2022 montrant un jeune chimpanzé sur chaque profil Instagram étudié.....	60
Figure 24 : Proportion de publications mises en ligne entre le 1er janvier et le 30 juin 2022 montrant des chimpanzés portant des vêtements ou réalisant une activité humaine sur chaque profil Instagram étudié.	61
Figure 25 : Proportion de publications mises en ligne entre le 1er janvier et le 30 juin 2022 sur chaque compte Instagram étudié dont la description comporte un avertissement.	63
Figure 26 : Nombre d'abonnés aux différents comptes Instagram étudiés le 5 août 2022.	68
Figure 27 : Nombre d'abonnés aux différentes chaînes YouTube étudiées le 5 août 2022.....	68
Figure 28 : Nombre de vues de chaque chaîne YouTube étudiée le 5 août 2022.	69
Figure 29 : Nombre d'abonnés aux différents comptes étudiés sur Facebook le 5 août 2022.	69
Figure 30 : Nombre d'abonnés aux différents comptes étudiés sur Twitter le 5 août 2022.	70
Figure 31 : Evolution du nombre d'abonnés aux différents comptes Instagram de novembre 2020 à août 2022.	71
Figure 32 : Evolution du nombre d'abonnés aux différents comptes Facebook de février 2021 à août 2022.	73
Figure 33 : Evolution du nombre d'abonnés aux différents comptes Twitter de février 2021 à août 2022.	74
Figure 34 : Evolution du nombre d'abonnés aux différentes chaînes YouTube de février 2021 à août 2022.	75
Figure 35 : Publications utilisées pour représenter le contenu néfaste pour la conservation des chimpanzés.	79
Figure 36 : Publications utilisées pour représenter le contenu bénéfique pour la conservation des chimpanzés.....	80
Figure 37 : Réactions des enquêtés du groupe A aux publications du compte apeactionafrica (contenu a priori bénéfique).	83
Figure 38 : Réactions des enquêtés du groupe M aux publications du compte myrtlebeachsafari (contenu a priori néfaste).	84
Figure 39 : Avis des enquêtés sur le fait de se faire photographier avec un chimpanzé.....	87
Figure 40 : Avis des enquêtés sur l'adoption d'un bébé chimpanzé.	88
Figure 41 : Volonté de participer à une collecte de fonds ou réaliser un bénévolat, exprimée au cours des entretiens.	91
Figure 42 : Synthèse des propos positifs, vis-à-vis de la conservation, exprimés au cours des entretiens.	93
Figure 43 : Synthèse des propos négatifs, vis-à-vis de la conservation, exprimés au cours des entretiens.	93

Introduction

Le Chimpanzé commun (*Pan troglodytes*), le plus proche cousin de l'Homme, est classé en danger d'extinction par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature à cause des activités humaines. Des stratégies de conservation sont mises en place à l'échelle internationale pour assurer sa protection et la préservation de son habitat naturel. Ne vivant à l'état sauvage que sur une portion restreinte du continent africain, il n'est connu d'une grande partie du monde qu'à travers les médias et les parcs zoologiques. Il s'agit d'un animal remarquablement intelligent, agile et puissant, évoluant dans des communautés avec une organisation sociale complexe. Pourtant, le cinéma et la télévision ont longtemps diffusé une image comique, voire grotesque du Chimpanzé, contrastant avec la gravité des menaces pesant sur son espèce. Plus récemment, avec l'émergence des médias sociaux, la mise en scène des chimpanzés s'est poursuivie en ligne. Alors que les stratégies de conservation des chimpanzés impliquent l'utilisation de ces vitrines pour informer, sensibiliser et faire appel au public, les potentiels impacts négatifs des médias sont suggérés par des études qui se font de plus en plus nombreuses sur le sujet. C'est à la suite d'une expérience personnelle, ma rencontre avec les chimpanzés du Centre de Conservation pour Chimpanzés (CCC) en Guinée, que j'ai pu commencer à prendre la mesure du décalage pouvant exister entre leurs représentations dans les médias et les réalités du terrain concernant les menaces auxquelles ils font face et les enjeux de leur conservation. Ce travail a pour objectifs d'expliquer les méthodes et les conséquences de l'exploitation des chimpanzés au cinéma et à la télévision, et de s'intéresser à la façon dont les médias sociaux peuvent influencer le public sur le sujet de la conservation des chimpanzés.

Partie I : Le Chimpanzé commun (*Pan troglodytes*) : généralités sur les enjeux de la conservation

A) Biologie et comportement du Chimpanzé

a) Classification phylogénétique

Appartenant à la famille des hominidés comme l'Homme, l'Orang-outan et le Gorille, le Chimpanzé commun (*Pan troglodytes*) est connu comme étant l'espèce la plus proche de l'homme d'un point de vue génétique. Le genre *Pan* regroupe le Chimpanzé commun et le Chimpanzé nain ou Bonobo (*Pan paniscus*). On compte quatre sous-espèces de Chimpanzé commun : *Pan troglodytes schweinfurthii* (Chimpanzé d'Afrique de l'Est), *Pan troglodytes troglodytes* (Chimpanzé d'Afrique centrale), *Pan troglodytes verus* (Chimpanzé d'Afrique de l'Ouest) , et enfin *Pan troglodytes ellioti* (Chimpanzé nigérian-camerounais), reconnue récemment en tant que sous-espèce distincte (Catalogue of Life 2021). Le terme « chimpanzé » dans la suite de cet écrit désigne uniquement le Chimpanzé commun.

b) Habitat, alimentation et mode de vie

Les forêts et savanes africaines constituent l'habitat naturel des chimpanzés. Ils occupent les forêts humides, marécageuses, montagnardes, les forêts sèches, les savanes boisées, et les terres cultivées. En Afrique de l'Ouest, on retrouve également des chimpanzés sur des terres agricoles en jachère (Plumptre et al. 2016).

Les chimpanzés sont omnivores et se nourrissent principalement de fruits, mais aussi de feuilles, de tiges, de graines, d'écorce, de champignons, d'insectes, d'œufs d'oiseaux et de petits mammifères qu'ils chassent en groupe en suivant des stratégies organisées. La consommation de certains aliments nécessite l'utilisation d'outils tels que des pierres pour ouvrir des noix ou des brindilles pour prélever des termites ou des fourmis (Plumptre et al. 2016).

Les chimpanzés sont des animaux principalement diurnes, mais des études récentes ont mis en évidence une faible activité nocturne dans des groupes de chimpanzés, par exemple pour piller des champs de maïs (Lacroux et al. 2022). Ils se déplacent au sol et dans les arbres, et se construisent des nids faits à partir de branchages et de feuilles pour dormir la nuit ou se reposer la journée (Plumptre et al. 2016).

c) Stades de vie et reproduction

Les chimpanzés ont une espérance de vie estimée de quarante à cinquante ans à l'état sauvage, et certains chimpanzés peuvent vivre jusqu'à plus de soixante-dix ans en captivité (Havercamp et al. 2019 ; Chimp Eden 2021). La durée d'une génération, qui se définit par la différence moyenne d'âge entre un chimpanzé et son petit, est estimée à vingt-cinq ans (Langergraber et al. 2012).

Les stades de vie d'un chimpanzé sont les suivants (Van Lawick-Goodall 1968) :

- Bébé jusqu'à l'âge de quatre ans environ, le chimpanzé est allaité par sa mère et celle-ci le transporte d'abord continuellement sur son dos, puis au cours de certains déplacements uniquement. Il partage le nid de sa mère le soir.
- Juvénile jusqu'à l'âge de sept ans, il ne dépend plus de sa mère pour la nourriture et le transport et fabrique son propre nid pour dormir la nuit.
- Adolescent à partir de la puberté, à l'âge de sept ans environ, le chimpanzé s'éloigne progressivement de sa mère et le mâle commence à manifester des comportements de dominance.
- Adulte à partir de l'âge de dix à treize ans, le chimpanzé est socialement mature.

Une femelle chimpanzé donne naissance pour la première fois à l'âge d'environ quatorze ans, puis tous les cinq ans en moyenne (Nishida et al. 2003). La durée de gestation est de huit mois. La femelle porte en général un seul petit, mais il existe des gestations gémellaires.

d) Communication et organisation sociale

Les chimpanzés sont des animaux sociaux qui vivent en groupes à dynamique de fission-fusion, c'est-à-dire que la taille et la composition du groupe ne sont pas fixes, les chimpanzés se séparant ou se regroupant au cours du temps selon des facteurs tels que la disponibilité en nourriture. Les groupes peuvent comprendre d'une dizaine à plus d'une centaine d'individus, avec une organisation hiérarchique régie par la dominance d'un mâle (Van Lawick-Goodall 1968).

Auprès de leurs mères, ils apprennent les codes de la communication intraspécifique, à se servir d'outils ou encore à construire des nids. Les juvéniles deviennent progressivement plus indépendants de leurs mères, mais les chimpanzés continuent d'acquérir les codes sociaux au sein de leur groupe pendant leur adolescence (Van Lawick-Goodall 1968).

Les interactions sociales sont cruciales dans la vie des chimpanzés. Ils communiquent entre eux par des gestes, des postures, des vocalises et des expressions faciales. Ils entretiennent entre eux des rapports de dominance et de soumission qui déterminent la structure hiérarchique du groupe. Ils peuvent former des alliances pour se protéger entre eux ou s'unir contre un autre individu. Ces coalitions peuvent être temporaires ou durer sur le long terme. La position de chaque individu au sein de la hiérarchie n'est pas constante mais peut varier au rythme des conflits et des alliances. Les chimpanzés manifestent également des comportements de réassurance. Par exemple, il est fréquent que la mère reconforte ou calme son petit en lui tapotant la région génitale. Ils jouent, s'enlacent, et pratiquent l'épouillage qui leur permet de renforcer leurs liens sociaux et d'apaiser les tensions entre individus (Van Lawick-Goodall 1968). La maîtrise des codes sociaux, qui s'acquiert au contact des membres du groupe, permet une compréhension adéquate des signaux transmis par les autres chimpanzés et donc des réactions appropriées.

Arrivés à la puberté, les jeunes mâles restent dans leur groupe d'origine ; ils s'éloignent progressivement de leur mère mais restent attachés à elle tout au long de leur vie, et commencent à construire des liens avec les autres mâles du groupe. Les femelles quant à elles le quittent pour intégrer un nouveau groupe vers l'âge d'onze ans (Nishida et al. 2003). Ce comportement a pour effet d'éviter la consanguinité au sein des communautés de chimpanzés.

Les chimpanzés présentent des cultures diverses qui varient entre les populations. Une synthèse de plusieurs études, publiée en 1999, a recensé 39 comportements retrouvés de manière habituelle dans certaines communautés de chimpanzés alors qu'ils sont absents d'autres communautés. Ils concernent l'utilisation d'outils, l'épouillage, ou des signaux de parade (Whiten et al. 1999).

B) Répartition démographique

Une population de 172 700 à 299 700 individus d'après les estimations se répartit dans vingt-et-un pays d'Afrique (Plumptre et al. 2016). L'aire de répartition des chimpanzés est en diminution (figure 1). Chacune des sous-espèces occupe une zone géographique différente (figure 2).

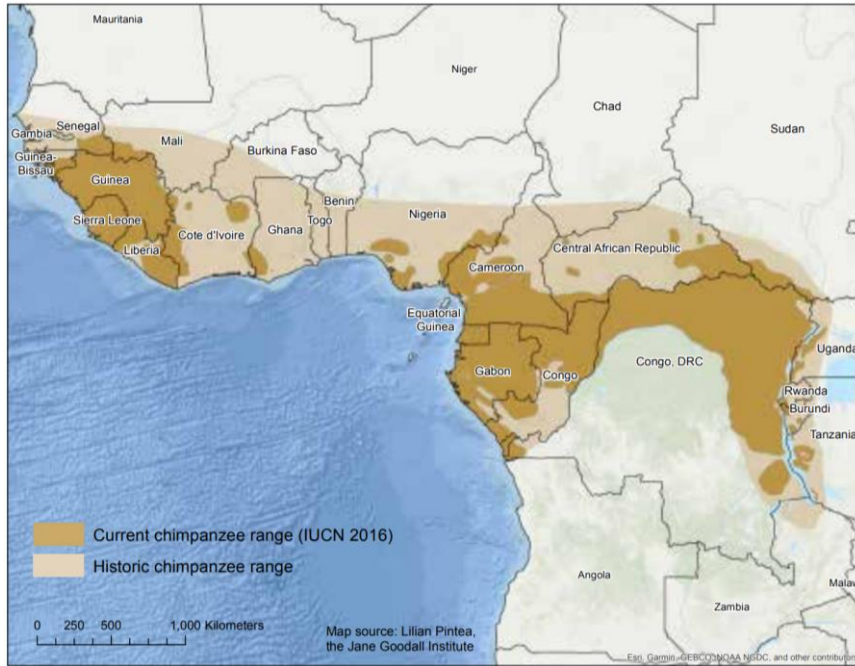


Figure 1 : Répartition historique (Historic chimpanzee range) et répartition actuelle (Current chimpanzee range) de la population de chimpanzés sauvages en Afrique (TAWIRI 2018).
Auteur : Lilian Pintea (Institut Jane Goodall)

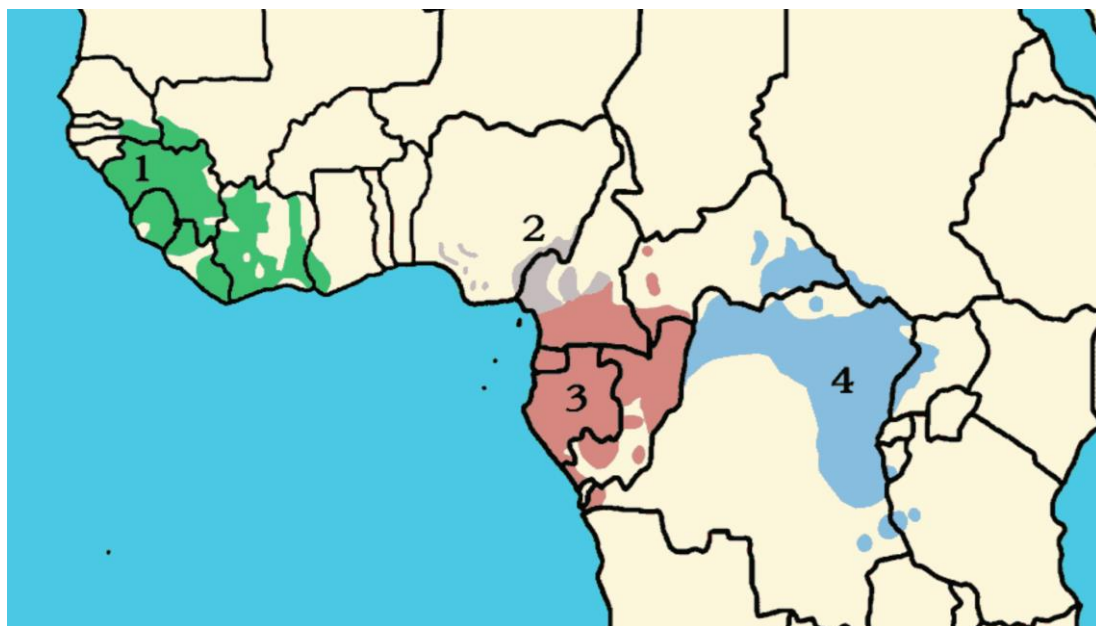


Figure 2 : Aire de répartition des différentes sous-espèces de chimpanzés (Keele et al. 2006).
1 : *P. t. verus* ; 2 : *P. t. ellioti* ; 3 : *P. t. troglodytes* ; 4 : *P. t. schweinfurthii*
Auteur : Luis Fernández García

a) Chimpanzé de l'Ouest (*Pan troglodytes verus*)

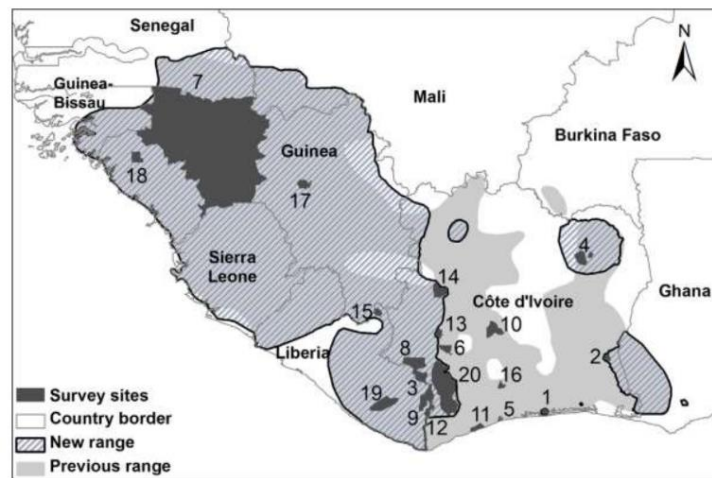


Figure 3 : Répartitions ancienne (Previous range) et actuelle (New range) des chimpanzés d'Afrique de l'Ouest (Kühl et al 2017).

L'abondance totale des chimpanzés en Afrique de l'Ouest est estimée à 52 800 individus (Heinicke et al. 2019). On le retrouve dans huit pays : la Guinée où ils sont les plus nombreux, le Liberia, la Sierra Leone, le Sénégal, le Mali, la Guinée-Bissau, la Côte d'Ivoire, et le Ghana où seuls quelques individus subsistent. Ils étaient autrefois présents au Burkina Faso (Ginn et al. 2013), au Togo et au Bénin (Campbell, Hounbedji 2015). On déplore un déclin de 80 % de la population entre 1990 et 2014, et une diminution de 20 % de leur aire de répartition, la Côte d'Ivoire ayant notamment été le lieu d'un déclin massif du nombre de chimpanzés à cause de la déforestation (Kühl et al. 2017).

b) Chimpanzé du Centre (*Pan troglodytes troglodytes*)

D'après les estimations, on compterait actuellement environ 140 000 chimpanzés en Afrique centrale (Maisels et al. 2016). Le Chimpanzé d'Afrique centrale occupe le Gabon, le Congo, le Sud-Est du Cameroun, la Guinée équatoriale, le Sud-Ouest de la République centrafricaine, l'enclave de Cabinda en Angola et le Sud-Ouest de la République Démocratique du Congo. Il partage cette aire de répartition avec une autre sous-espèce de grand singe : le gorille des plaines de l'Ouest (UICN 2015).

c) Chimpanzé de l'Est (*Pan troglodytes schweinfurthii*)

L'effectif de la population de chimpanzés de l'Est est estimé entre 76 400 et 119 600 individus (Plumptre 2011). Environ 93 % de la population vit en République Démocratique du

Congo. Les autres individus se répartissent entre l'Ouest de l'Ouganda, l'Ouest de la Tanzanie, le Burundi, le Sud-Ouest du Rwanda et notamment le parc national de Nyungwe, l'Est de la République centrafricaine et le Sud-Ouest du Soudan.

d) Chimpanzé du Nigéria-Cameroun (*Pan troglodytes ellioti*)

L'effectif de la population de cette sous-espèce est estimé entre 3 500 et 9 000 individus. Le Chimpanzé du Nigéria-Cameroun vit au nord du fleuve Sanaga au Cameroun, à la lisière orientale du Nigeria et dans des fragments forestiers du Delta du Niger et du Sud-Ouest du Nigeria (Morgan et al. 2011).

C) Menaces pesant sur les chimpanzés

Alors que la population de chimpanzés aurait compté près de deux millions d'individus au début du vingtième siècle et un million dans les années 1960, ils sont aujourd'hui moins de 300 000. Le déclin important de cette population, à l'image de celle de tous les grands singes, s'explique par différents facteurs en lien avec les activités humaines. Les principales menaces pesant sur l'espèce sont le braconnage, la destruction de l'habitat et les maladies infectieuses.

a) Origines et facteurs encourageant le braconnage

La chasse du Chimpanzé pour le commerce de la viande de brousse est la cause principale du braconnage de chacune des sous-espèces et probablement la menace la plus importante pesant sur l'espèce. La viande de chimpanzé est principalement consommée dans les villes, où elle est vendue à des prix élevés. Le braconnage peut aussi être lié, dans une moindre mesure, à l'utilisation de parties du corps des chimpanzés à des fins médicinales ou pour des pratiques religieuses (Alves, Souto, Barboza 2010), ou encore à des mesures de représailles dans le cadre de conflits avec l'Homme (Humble, Hockings 2009).

Le commerce d'animaux vivants est souvent lié à ces pratiques et l'arrivée continue de chimpanzés orphelins au sein des sanctuaires de conservation témoigne de leur persistance. En effet, les orphelins issus de l'abattage des adultes sont souvent capturés et vendus en tant qu'animaux de compagnie. Par exemple, l'achat de bébés chimpanzés par des expatriés en Afrique croyant les sauver est un facteur encourageant ce commerce (Kabasawa 2009). On

estime que la capture d'un bébé chimpanzé vivant pour le commerce d'animaux de compagnie nécessite de tuer jusqu'à dix individus de son groupe.

b) Perturbation, fragmentation et destruction de l'habitat

La préservation de l'habitat des chimpanzés est insuffisamment prise en compte dans la planification de l'utilisation des terres. La conversion des terres pour l'agriculture ainsi que l'exploitation minière et forestière, l'expansion des infrastructures, réduisent l'habitat naturel des chimpanzés. L'industrie du palmier à huile est notamment en expansion dans différentes régions d'Afrique (UICN 2015 ; Morgan et al. 2011). L'Afrique de l'Ouest abrite les plus importantes ressources de bauxite au monde et leur exploitation menace l'habitat des chimpanzés (Kühl et al. 2017).

Les activités agricoles empiétant sur leur habitat ont également des conséquences sur la santé des chimpanzés : l'exposition aux produits phytosanitaires en lien avec l'agriculture peut être à l'origine de malformations chez les chimpanzés sauvages (Krief et al. 2017).

De plus, ces activités aggravent d'autres menaces pesant sur les chimpanzés. Par exemple, l'ouverture des routes pour l'exploitation forestière favorise le braconnage en facilitant l'accès à l'habitat des chimpanzés. La fragmentation de l'habitat, en causant des isolements des populations, constitue également un facteur pouvant fragiliser les populations de chimpanzés vis-à-vis de la résistance aux maladies par diminution de la diversité génétique (Morgan et al 2011).

c) Maladies infectieuses et risque de contamination par l'Homme

Les maladies constituent une menace importante pour les populations de chimpanzés.

Parmi elles, on compte le virus Ebola, dont la première épidémie chez des chimpanzés a été décrite en Côte d'Ivoire en 1994 (Formenty et al. 1999). Si les mécanismes de contamination des chimpanzés et des gorilles sont encore inconnus, les chauves-souris sont soupçonnées d'être les réservoirs du virus (Leroy, Pourrut, Gonzalez 2006). Les grands singes étant vraisemblablement exposés au virus dans leur milieu naturel, cela complexifie la gestion de la menace vis-à-vis des chimpanzés et des gorilles mais aussi de l'Homme (Leendertz et al. 2017). Les différentes épidémies d'Ebola ont été ravageuses pour les populations à l'exception

des chimpanzés nigérian-camerounais dont l'aire de répartition demeure épargnée (Morgan et al. 2011).

L'anthrax, maladie bactérienne due à *Bacillus anthracis*, représente une autre menace d'importance notable pour les grands singes. Plusieurs épidémies mortelles ont été rapportées (Leendertz et al. 2006).

Le pian causé par *Trepanoma pallidum pertenuae*, à l'origine de lésions cutanées ulcératives chez les primates, fait également l'objet de surveillance (Knauf et al. 2018).

L'augmentation des contacts avec l'Homme entraîne une augmentation des risques de transmission de maladies infectieuses, les deux espèces étant très proches génétiquement. Ces contacts s'expliquent d'une part par l'empiètement des activités d'exploitation forestière, minière et d'agriculture sur l'habitat des chimpanzés, causant une augmentation de l'exposition des chimpanzés à des excréments et autres déchets humains. Ils sont également liés aux activités de tourisme et de réintroduction de la faune, notamment pour les maladies respiratoires. En effet, ces activités sont souvent l'occasion de contacts rapprochés entre les deux espèces et des comportements imprudents de la part des humains à proximité des chimpanzés les exposent au risque de contamination (Glasser et al. 2021).

D) L'exportation légale des chimpanzés en dehors de l'Afrique

Actuellement, on retrouve des chimpanzés en captivité sur tous les continents. Il y en aurait plus de 1 300 aux Etats-Unis (ChimpCARE 2020a), plus de 1 000 en Europe (Carlsen 2014), et environ 300 au Japon (GAIN 2009). Les Etats-Unis et le Japon sont les deux pays qui comptent le plus de chimpanzés captifs au monde.

a) Premières exportations et maintien en captivité

Après avoir été simplement décrits dans les récits des voyageurs, les chimpanzés ont commencé à être capturés et enlevés de leur continent d'origine lors des explorations de l'Afrique par les populations européennes au dix-septième siècle (Gruber 2020). Le tout premier chimpanzé exporté en Europe est une femelle capturée en Angola pour être emmenée dans la ménagerie du prince Frédéric-Henri d'Orange-Nassau à la Haye. Elle meurt en 1641 et le chirurgien Nicolaes Tulp en publie une gravure. Il s'agirait en fait d'un bonobo d'après le primatologue britannique Vernon Reynolds qui l'a étudiée en 1967 (Reynolds 1967). En 1698,

un jeune mâle est exporté à Londres et meurt trois mois plus tard. Il est alors disséqué par l'anatomiste Edward Tyson (Wood 2020). En France, le premier chimpanzé exporté est Jocko, en 1740. Il meurt l'année suivante à Londres. Sa dépouille est depuis conservée au muséum d'histoire naturelle de Paris (Lewino 2013).

Les premières expériences d'exportation de chimpanzés en Europe ont mis en lumière la difficulté à les maintenir en vie dans un climat tempéré. La première naissance d'un chimpanzé en captivité a d'ailleurs eu lieu dans les Caraïbes, sur l'île de Cuba en 1914, dans la nurserie de primates de Rosalià Abreu près de la Havane (Wynne 2008).

b) Le Chimpanzé dans la recherche scientifique

La ressemblance fascinante du Chimpanzé avec l'Homme a éveillé la curiosité de nombreux scientifiques à travers le monde. Ainsi, après des premières expériences menées sur des chimpanzés difficilement maintenus en captivité, des centres dédiés à la reproduction et l'étude des chimpanzés ont vu le jour au vingtième siècle.

Le premier élevage de chimpanzés dédié à la recherche scientifique serait la station de recherche sur les anthropoïdes fondée en 1913 à Ténériffe aux Canaries, dirigée par le psychologue allemand Wolfgang Köhler qui publie l'ouvrage *L'intelligence des grands singes* en 1917 (Köhler, Winter 2018). En 1930, le psychologue américain Robert Yerkes ouvre une station de recherche sur les Anthropoïdes, d'où vient le premier chimpanzé né en captivité aux Etats-Unis, en 1935 (Conlee, Boysen 2005). Dans les années 1930 et 1940, des expériences très invasives commencent à être pratiquées sur les chimpanzés. Elles visent, par la destruction de régions du cerveau, à explorer leurs fonctions au sein du système nerveux (Kennard 1944). Dans les années 1950, la U.S. Air Force acquiert des dizaines de bébés chimpanzés capturés dans leur milieu naturel afin d'être intégrés dans des programmes de recherche spatiale. Ham – pour *Holloman Aerospace Medical center* – est un chimpanzé célèbre pour avoir voyagé dans l'espace, en 1961, alors qu'il était âgé de quatre ans (NASA 1963). Dans les années 1980 et 1990, des chimpanzés sont élevés aux Etats-Unis dans le cadre de programmes de recherche sur le SIDA et l'hépatite (Conlee, Boysen 2005).

La recherche sur les chimpanzés se développe ainsi au cours du vingtième siècle aux Etats-Unis, en Europe et au Japon, dans des domaines multiples et avec des méthodes et des objectifs très divers. Certaines études avaient pour but de définir la place de l'Homme dans le monde animal, d'autres s'intéressaient à l'éthologie des primates, ou encore à la recherche

biomédicale. Le point commun de ces études est qu'elles sont réalisées sur des chimpanzés élevés en captivité, loin de leur milieu de vie naturel et de leur continent d'origine.

C'est dans les années 1960 que la primatologue Jane Goodall popularise l'étude des chimpanzés directement sur le terrain, dans la réserve de Gombe en Tanzanie, en passant plusieurs années à les observer dans leur milieu naturel (Van Lawick-Goodall 1968). Par la suite, elle dénonce les conditions de captivité des chimpanzés utilisés dans les laboratoires et les expériences invasives qui y sont menées.

Durant la deuxième moitié du vingtième siècle, des reportages montrent à la télévision des expériences scientifiques menées sur des chimpanzés. Il s'agit de très jeunes animaux, dont l'âge et l'origine ne sont pas précisés, qui démontrent des capacités cognitives impressionnantes (figure 4).



Figure 4 : Reportage montrant un bébé chimpanzé parvenant à ouvrir six types de verrous différents pour accéder à une récompense à l'intérieur d'un coffre (INA 1966).

a) Le Chimpanzé dans l'industrie du divertissement

Le Chimpanzé commence à apparaître dans des films au début du vingtième siècle avec notamment la société de production E. & R. Jungle Film Company, en activité de 1914 à 1924, dont les chimpanzés Napoléon et Sally sont les mascottes (figure 5). L'exemple le plus connu est néanmoins le chimpanzé Jiggs, dans le film *Tarzan, l'homme singe* (1932). Depuis, le Chimpanzé a régulièrement été représenté sur le grand écran, par de véritables animaux entraînés à jouer, par des acteurs humains déguisés en chimpanzés, ou plus récemment grâce à

des images de synthèse. Il apparaît également sur le petit écran, notamment dans des émissions télévisées, des clips musicaux et des publicités.



Figure 5 : Affiche promotionnelle de la société de production E. & R. Jungle Film Company (Chalmers Publishing Company 1916).

Les conditions de vie des animaux mis en scène au cinéma et à la télévision, ainsi que l'image dépeinte des chimpanzés à travers les écrans, seront développées dans la deuxième partie.

b) Le Chimpanzé en tant qu'animal de compagnie

L'attrait pour l'adoption des chimpanzés en tant qu'animaux de compagnie par les populations occidentales grandit au vingtième siècle quand de nombreuses célébrités se font photographier avec des bébés chimpanzés (Stiles 2021). Le célèbre chimpanzé de compagnie de Michael Jackson, Bubbles, adopté en 1988 alors qu'il est âgé de cinq ans, en est l'exemple phare. Parmi les personnalités publiques photographiées avec des bébés chimpanzés, on peut également citer Paris Hilton (figure 6), Katy Perry, Gordon Ramsay. Ces photos ont participé à entretenir et diffuser une image du chimpanzé petit, mignon et docile, que l'on peut habiller et traiter comme un bébé humain.



Figure 6 : Paris Hilton accompagnée d'un bébé chimpanzé lors d'une soirée à New York (Daily Mail 2009).
Auteur : Jamie McCarthy

Le chimpanzé Travis, né en 1995 dans le Missouri et adopté à l'âge de trois jours par un couple vivant dans le Connecticut, est un exemple de l'inaptitude des chimpanzés à être élevés comme des animaux de compagnie. En effet, il est tristement connu pour avoir attaqué et blessé gravement au visage et aux bras une amie de sa propriétaire, avant d'être abattu par la police, en 2009 (Mountain 2013).

E) Protection et conservation du chimpanzé

a) Statut international

Le Chimpanzé fait partie des plus de 40 000 espèces classées menacées dans la liste rouge de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature). Plus de 140 000 espèces ont été étudiées pour l'établissement de cette liste. Elle comporte neuf catégories définies selon le statut de conservation : Eteinte (EX), Eteinte à l'état sauvage (EW), En danger critique (CR), En danger (EN), Vulnérable (VU), Quasi menacée (NT), Préoccupation mineure (LC), Données insuffisantes (DD), Non évaluée (NE) (UICN 2022).

Depuis 1996, le Chimpanzé commun et ses différentes sous-espèces appartiennent à la catégorie « en danger » (Plumptre et al. 2016), à l'exception du Chimpanzé de l'Ouest qui est

« en danger critique d'extinction » depuis 2016 (Boesch et al. 2016). Cinq critères déterminent le statut menacé d'une espèce ou d'une sous-espèce : la taille de population, le taux de déclin, l'aire de répartition géographique, le degré de peuplement et de fragmentation de la répartition (UICN 2012).

Le Chimpanzé est inscrit à l'Annexe I de la CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction), qui est l'annexe regroupant les espèces les plus menacées. Cela implique qu'il est illégal de les capturer, de les tuer, et de faire commerce de tout ou de parties de leurs corps. Les Etats-Unis y prennent part en 1975 et le Japon en 1980 (CITES 2022).

b) Législation africaine

Les chimpanzés sont intégralement protégés en Afrique. Ils sont enregistrés dans la classe A des espèces protégées dans la Convention Africaine sur la Conservation de la Nature et des Ressources Naturelles, signée en 1968 à Alger, à laquelle adhèrent tous les pays de l'aire de répartition des chimpanzés. A ce titre, la chasse, l'abattage, la capture ou la collecte des spécimens sont interdits (Union Africaine 2013). Les chimpanzés sont également protégés par des lois nationales dans les pays de leur aire de répartition.

c) Particularités de la législation aux Etats-Unis

En 1976, tous les chimpanzés et 25 autres espèces de primates ont été inscrits dans le *US Endangered Species Act* comme espèces menacées par le Fish and Wildlife Service (FWS). Il est ainsi devenu illégal d'importer des chimpanzés sauvages dans le pays. Cependant, les animaux captifs de ces espèces aux Etats-Unis ne bénéficiaient pas de la même protection puisque le paragraphe 4c levait les interdictions normalement liées au statut d'espèce menacée pour les primates en captivité. En 1990, le statut des chimpanzés sauvages a été modifié et ceux-ci ont été classés « en danger ». Les chimpanzés captifs, incluant les chimpanzés de la recherche, des zoos et du divertissement, ont quant à eux conservé leur ancien statut.

Les revendications de plusieurs organisations à l'initiative d'une pétition en 2010 ont conduit le FWS à reconsidérer le statut des chimpanzés captifs. En 2015, la distinction entre les chimpanzés sauvages et les chimpanzés captifs a été supprimée et la règle exemptant les chimpanzés captifs de certaines interdictions a cessé de s'appliquer (FWS 2015).

Cette redéfinition du statut des chimpanzés a notamment marqué la fin des expériences invasives sur les chimpanzés.

d) Acteurs et stratégies de conservation des chimpanzés

Les derniers plans d'action régionaux pour la conservation de chaque sous-espèce de chimpanzés, rédigés par des groupes de spécialistes des primates de l'UICN, détaillent les différentes stratégies de conservation mises en œuvre ou à développer (UICN 2020 ; UICN 2015 ; Morgan et al. 2011 ; Plumptre 2011). Chaque plan d'action définit des zones d'intérêt prioritaire en fonction de la répartition géographique des chimpanzés.

Parmi ces stratégies, le renforcement et l'application des lois protégeant les chimpanzés sont d'une importance cruciale. Cela implique une uniformisation de la législation entre les gouvernements des différents pays de l'aire de répartition des chimpanzés, ainsi que le recrutement d'écogardes, la mobilisation de patrouilles de surveillance à différents niveaux de la chaîne du trafic, le renforcement des contrôles transfrontaliers et la lutte contre la corruption.

Le développement de la recherche sur les chimpanzés est primordial pour mener à bien la conservation. Elle concerne la distribution et les méthodes d'inventaires des chimpanzés, la diversité culturelle et la diversité génétique, la sociologie et le cycle biologique. Elle s'axe également sur la surveillance des maladies précédemment citées. Par exemple, une piste pour la lutte contre Ebola serait l'administration de vaccins aux chimpanzés sauvages, qui soulève encore de nombreuses questions pratiques et éthiques (Leendertz et al. 2017).

Plusieurs stratégies s'articulent autour de la prise en compte de l'habitat des chimpanzés dans la planification de l'utilisation des terres. L'évaluation des impacts environnementaux des différents projets doit se faire selon une méthode uniformisée entre les pays concernés.

Les aires protégées jouent un rôle important dans la conservation. La création de nouvelles aires protégées et le renforcement de celles existantes doivent permettre une meilleure couverture de l'aire de répartition des chimpanzés et une optimisation de leur rôle.

Le tourisme, en plus de contribuer à la transmission de maladies, expose les chimpanzés à un certain stress et peut entraîner des modifications de leur comportement. Néanmoins, il constitue un outil très important pour la conservation, d'un point de vue financier, et en permettant un gain d'intérêt du public pour les populations de chimpanzés.

L'importance de la sensibilisation est également développée dans les quatre plans d'action. En effet, les connaissances concernant les menaces pesant sur les chimpanzés et son statut d'espèce menacée sont insuffisantes, notamment chez les acteurs directement concernés

tels que les gouvernements des pays inclus dans leur aire de distribution, les autorités frontalières et douanières, les industries et les populations humaines vivant à proximité des chimpanzés. La sensibilisation du grand public est indispensable pour garantir l'efficacité des stratégies de conservation. Cela passe notamment par l'utilisation des médias sociaux et de la télévision dans des campagnes de sensibilisation aux enjeux de la conservation.

e) Organisation et missions des sanctuaires de conservation

Les sanctuaires de chimpanzés sont des structures destinées à recueillir des chimpanzés afin de les réhabiliter et leur prodiguer les soins nécessaires à plus ou moins long terme.

Les sanctuaires du continent africain accueillent principalement des chimpanzés orphelins issus du braconnage, commercialisés ou détenus illégalement. Le réseau PASA Primates (Pan African Sanctuary Alliance), créé en 2000, regroupe ainsi vingt-trois sanctuaires recueillant des primates, dont seize accueillent des chimpanzés (PASA 2022). Ces sanctuaires sont situés dans treize pays d'Afrique (figure 7).

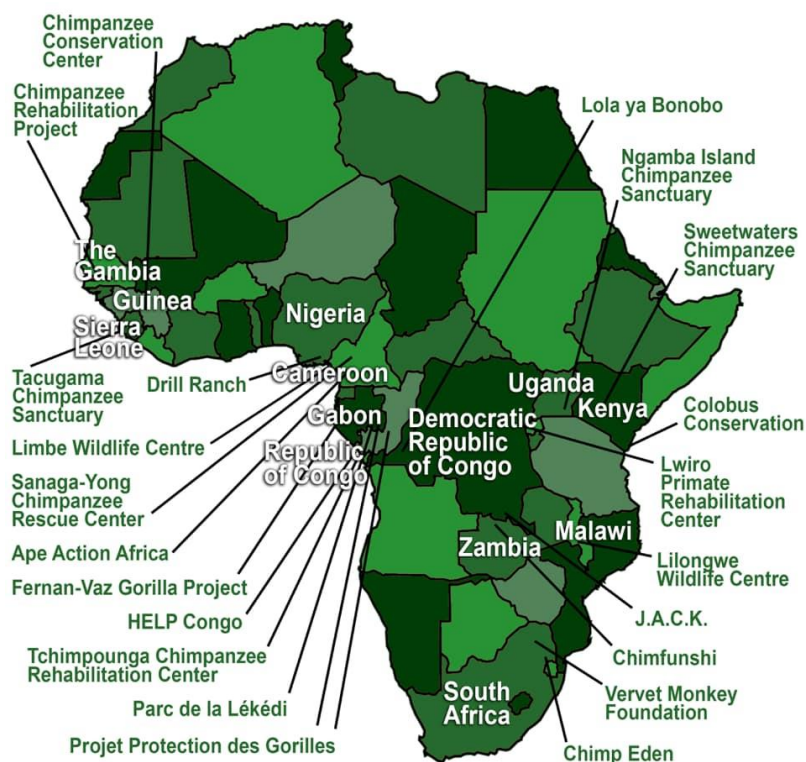


Figure 7 : Localisation des différents sanctuaires du groupe PASA Primates (PASA 2019).

En Amérique du Nord, en Europe ou encore au Japon, les sanctuaires recueillent majoritairement des chimpanzés issus de laboratoires de recherche, mais aussi de l'industrie du

divertissement ou détenus comme animaux de compagnie. Le réseau NAPSA (North American Primate Sanctuary Alliance) fondé en 2010, est une alliance de huit sanctuaires de primates nord-américains dont sept accueillent des chimpanzés (NAPSA 2021).

Compte tenu de la structure sociale des populations de chimpanzés, les chimpanzés élevés en captivité dans des conditions ne prenant pas en compte leurs comportements naturels ont besoin d'un processus de réhabilitation de plusieurs années afin d'espérer acquérir les codes sociaux nécessaires à la vie en communauté. Certains chimpanzés peuvent être tellement traumatisés par les expériences ayant précédé leur arrivée en sanctuaire qu'ils n'auront jamais la possibilité d'évoluer dans un groupe. La séparation maternelle prématurée, l'absence d'interactions sociales avec d'autres animaux de l'espèce, des conditions de vie stressantes, sont des facteurs perturbant parfois de manière irréversible le comportement des chimpanzés (Kalcher-Sommersguter et al. 2015 ; Freeman, Ross 2014 ; Feliu et al. 2022).

En dehors des soins apportés aux chimpanzés et des processus de réhabilitation, les sanctuaires jouent d'autres rôles dans la conservation de l'espèce. En Afrique, les sanctuaires facilitent l'application des lois protégeant les chimpanzés en garantissant l'accueil des animaux confisqués par les autorités. Sur tous les continents, ils jouent un rôle dans la recherche sur les chimpanzés. Les sanctuaires jouent également un rôle de sensibilisation important, qui concerne à la fois le public africain vivant à proximité des chimpanzés sauvages, mais aussi les populations humaines à plus grande échelle. Les médias sociaux représentent ainsi un outil de communication à grande échelle permettant aux sanctuaires d'accomplir ces missions.

Les sanctuaires s'appuient sur des aides financières, des dons faits par des particuliers, le recrutement de volontaires, afin de subvenir aux besoins de leurs résidents et mener à bien leurs missions. Ils utilisent les médias afin de communiquer sur leurs actions, sensibiliser le grand public à la protection des chimpanzés et diffuser des campagnes de récolte de fonds.

F) Enjeux de la représentation du Chimpanzé dans les médias

Au cours des dernières années, la représentation de certaines espèces menacées dans les médias est devenue un sujet d'importance grandissante pour la conservation. En effet, en 2021, le Groupe de Spécialistes des Primates de l'UICN section interactions humain-primate a publié un guide de bonnes pratiques à l'attention des personnes en contact avec des primates (Waters et al. 2021). Les recommandations pour la publication de photos et de vidéos avec des primates, s'adressent directement aux professionnels travaillant avec ces animaux. Elles concernent

toutes les personnes pouvant être amenées à entrer en contact avec des primates et à en publier des images sur les médias sociaux. Les vétérinaires, primatologues, soigneurs, volontaires, touristes etc., sont ainsi responsabilisés.

Ces recommandations s’inscrivent dans un contexte où les médias sociaux occupent une place prépondérante et grandissante parmi les médias. Plusieurs études se sont intéressées à l’impact des images sur la perception des chimpanzés par le public en Amérique du Nord. Le fait de voir régulièrement des chimpanzés à la télévision, dans des publicités ou des films, ou en tant qu’animaux de compagnie, encourage le public à penser que l’espèce n’est pas en danger (Ross et al. 2008). En effet, une étude montre que les chimpanzés sont les primates les plus fréquemment utilisés en tant qu’acteurs dans les films anglophones classés par la CARA (Certification And Ratings Administration) entre 1990 et 2013 aux Etats-Unis (Aldrich 2018). Parmi un total de 17 905 films, 38 bandes-annonces, soit 0,39 %, mettaient en scène des primates (figure 8).

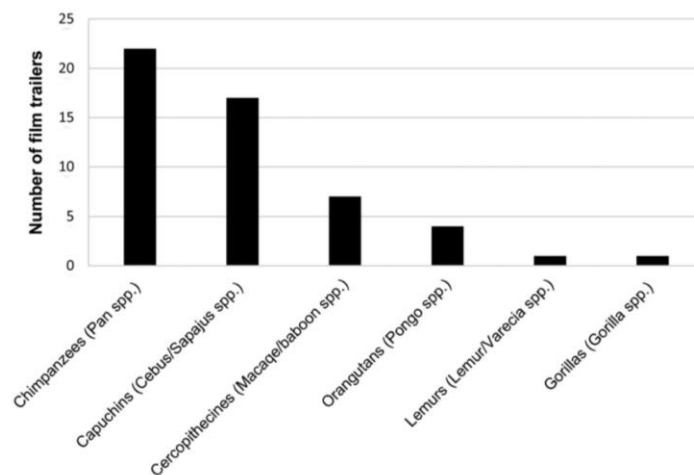


Figure 8 : Nombre de bandes-annonces de films mettant en scène des primates entre 1990 et 2013 (Aldrich 2018).

Si la représentation des chimpanzés dans les médias peut nourrir l’intérêt du public pour l’espèce, ce n’est pas forcément un outil aidant à la conservation et certaines représentations peuvent même avoir un impact négatif. En effet, la visualisation d’images de chimpanzés « acteurs » dans des publicités à visée commerciale encourage le public à penser que les chimpanzés peuvent être utilisés comme animaux de compagnie et que l’espèce n’est pas menacée d’extinction, alors que la visualisation d’une publicité pour la conservation des chimpanzés a l’effet inverse (Schroepfer et al. 2011). Certains critères concernant les images mettant en scène des chimpanzés conduisent aux mêmes conclusions : la visualisation d’un

humain à proximité d'un chimpanzé sur une photo, ou d'un chimpanzé dans un environnement anthropomorphique tel qu'un bureau (Ross, Vreeman, Lonsdorf 2011).

Partie II : Le Chimpanzé au cinéma et à la télévision

A) Introduction

A partir du vingtième siècle, les chimpanzés sont apparus dans de nombreuses publicités, clips musicaux, émissions télévisées, et films. Le site ChimpCARE fait ainsi l'inventaire des apparitions médiatiques des chimpanzés dans ces différentes catégories (ChimpCARE 2020b).

Alors qu'ils étaient les primates les plus souvent représentés en chair et en os sur le grand écran, la décision de désigner les chimpanzés captifs comme espèce « en danger » en 2015 par le FWS a marqué un changement important dans leur utilisation (Aldrich 2018). C'est une pratique de moins en moins courante, près de disparaître. Le chimpanzé Eli, qui est notamment apparu dans le clip *Steal my girl* du groupe de musique *One Direction* (figure 9), est présenté comme le dernier chimpanzé acteur entraîné au cinéma hollywoodien, sa carrière s'étant achevée après son rôle dans le film bollywoodien *Zero* (2018) (The Last Chimpanzee 2019).



Figure 9 : Le chimpanzé Eli dans le clip musical *Steal My Girl* par le groupe *One Direction* (One Direction 2014).

Le dernier chimpanzé apparu dans un film hollywoodien semble être celui mis en scène dans le film *Le Loup de Wallstreet* avec Leonardo DiCaprio en 2013. L'acteur, connu pour ses engagements écologiques, aurait d'ailleurs été interpellé par l'association PETA (People for the Ethical Treatment of Animals) au sujet de l'utilisation du chimpanzé Chance dans ce film, un

bébé qui apparaissait dans une scène portant des vêtements et des rollers dans les bras de l'acteur (figure 10).



Figure 10 : Le chimpanzé Chance aux côtés de Leonardo DiCaprio dans le film *Le Loup de Wallstreet* de Martin Scorsese (2013).

L'utilisation de moins en moins courante de ces animaux est intervenue alors que la demande en chimpanzés par les studios de cinéma était déjà en diminution, en raison des progrès techniques permettant l'obtention d'animaux de plus en plus réalistes par images de synthèse. La dernière saga de films *La Planète des Singes* sortie à partir de 2011 en est l'exemple le plus connu (figure 11). Encore plus récemment, dans la série américaine *Umbrella Academy* (2019) diffusée sur Netflix, un des rôles secondaires est celui de Pogo, qui est un chimpanzé représenté en images de synthèse.



Figure 11 : César dans le film *La Planète des Singes Suprémie* de Matt Reeves (2017).

B) Carrière des acteurs chimpanzés

Dans les films de fiction, les chimpanzés sont souvent représentés de manière anthropomorphisée, et adoptent régulièrement des comportements qu'ils n'auraient pas à l'état sauvage. L'intégration des chimpanzés dans un contexte anthropomorphique et leur aliénation quasi systématique aboutissent à la construction d'une image erronée de l'animal dans l'imaginaire collectif.

a) Origine et sélection des animaux

Pour qu'ils soient suffisamment dociles et malléables, à la fois pour des questions pratiques et de sécurité, les chimpanzés entraînés à performer dans l'industrie du divertissement sont des chimpanzés bébés ou juvéniles. Leur carrière commence souvent dès les trois premières années de leur vie. Ils sont ainsi séparés de leur mère trop précocement, ce qui a des conséquences multiples sur leur développement. En effet, ils n'apprennent pas les codes sociaux nécessaires à la vie des chimpanzés en communauté, et souffrent de traumatismes et de troubles comportementaux liés à la séparation forcée et prématurée de leur mère (Freeman, Ross 2014 ; Kalcher-Sommersguter et al. 2015).

Avant le US Endangered Species Act de 1976, de nombreux chimpanzés ont été retirés à leur mère dans leur milieu naturel, afin d'être importés pour être exploités dans le monde du divertissement, et notamment au cinéma et à la télévision. Parmi eux, on peut citer Judy, connue pour son rôle dans la série télévisée *Daktari* diffusée de 1966 à 1969, qui aurait été importée d'Afrique à l'âge d'un mois (IMDb 2022). J. Fred Muggs, chimpanzé né en 1952 au Cameroun,

aurait été exporté avant l'âge d'un an pour apparaître dans des émissions télévisées de la chaîne américaine NBC jusqu'en 1957 (Wikipedia 2022a). De même, la chimpanzé Peggy ayant interprété Bonzo dans le film américain *Bedtime for Bonzo* sorti en 1951, serait née au Liberia en 1945 (Sharilee 2010). Après qu'il est devenu illégal d'importer des primates sauvages aux Etats-Unis, ce sont des chimpanzés nés en captivité qui ont été retirés prématurément à leurs mères pour poursuivre des carrières d'acteurs.

b) Dénaturation des chimpanzés au cours des tournages

Les chimpanzés élevés dans l'industrie du divertissement grandissent au contact d'humains principalement. Les scénarios des films, séries, émissions ou publicités mettant en scène des chimpanzés impliquent le plus souvent l'apprentissage de comportements non naturels pour eux.

Les chimpanzés, et plus généralement les primates, sont régulièrement représentés dans des contextes anthropomorphiques, c'est-à-dire portant des vêtements, réalisant des activités humaines, dans des environnements anthropogéniques et en compagnie d'êtres humains (figure 12).

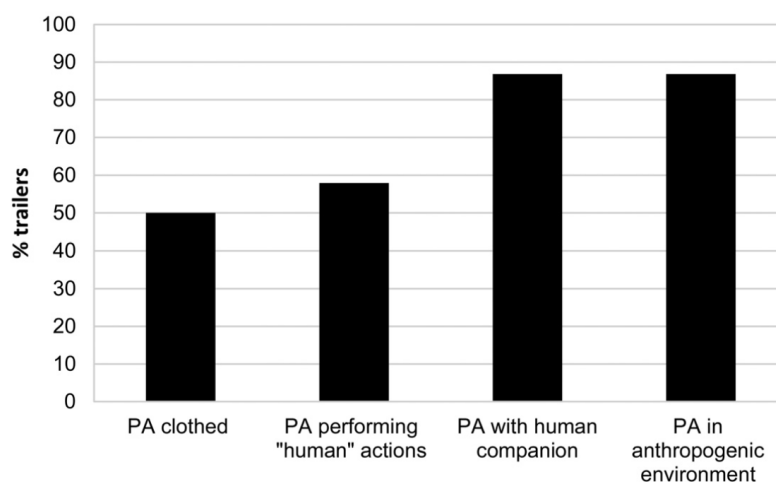


Figure 12 : Pourcentage de bandes-annonces de films (1990 - 2013) montrant des primates dans des contextes anthropomorphiques (Aldrich, 2018).

La trilogie de films *MVP : Most Valuable Primate* (2000, 2001 et 2004) raconte l'histoire de Jack, un chimpanzé de trois ans qui apprend à pratiquer un sport différent dans chacun des films : du hockey sur glace, du skateboard et du snowboard. Le chimpanzé a pour

cela été entraîné par Greg et Carol Lille au sein de leur compagnie « Goin' Ape » (Schmidt 2002).

Le chimpanzé Evie (diminutif d'Evolution), ayant joué dans la série de science-fiction américaine *Battlestar Galactica* en 1978 à l'âge de trois ans, a interprété le rôle d'un chien robot pour lequel elle portait un costume dans toutes les scènes (figure 13). Ainsi, elle n'apparaît même pas en tant que chimpanzé à l'écran.



Figure 13 : Muffit, le chien robot interprété par le chimpanzé Evie dans la série *Battlestar Galactica* (1978).

c) Fin de carrière et devenir

Quand les chimpanzés atteignent la puberté, leur gabarit, leur force et leur comportement potentiellement agressif, sont incompatibles avec la poursuite de leur carrière. Des carrières de chimpanzés ont pris fin suite à de violentes attaques, à l'image de celle de Pankun, célèbre chimpanzé de la télévision japonaise (SAGA 2012 ; PETA 2012). On peut également citer Jiggs, le premier chimpanzé acteur au cinéma hollywoodien, mis en scène dans les films Tarzan, qui a attaqué Dorothy Lamour sur le tournage de *Her Jungle Love* (Wikipedia 2022b). Il était alors âgé de sept ans.

La carrière de la plupart des chimpanzés s'arrête ainsi autour de l'âge de huit ans, alors qu'il leur reste plusieurs dizaines d'années à vivre. Leur comportement, leur taille et leur force étant incompatibles avec une vie au contact des humains, ils seraient pour la plupart remis sur le marché et vendus à des zoos non accrédités, où ils vivent dans des conditions précaires en captivité.

Certains d'entre eux sont accueillis au sein de sanctuaires de réhabilitation, où leur intégration à un groupe de chimpanzés est difficile étant donné les lacunes sociales accumulées au cours de leur vie. Un certain nombre de chimpanzés parvient tout de même à acquérir les capacités sociales nécessaires à une vie en communauté en captivité, avec un travail de plusieurs années. C'est par exemple le cas des jumeaux Jacob et Jonah, qui après avoir participé au film *La Planète des Singes* de Tim Burton en 2001, ont été recueillis par le sanctuaire américain Center For Great Apes en 2004 (CFGGA 2020).

Les spectateurs sont la plupart du temps inconscients de toutes ces implications. Le public ne connaît pas toujours l'âge des chimpanzés mis en scène au cinéma et à la télévision, pensant à tort qu'il s'agit d'adultes matures. En les voyant mis en scène dans des contextes anthropomorphiques, on peut s'imaginer que ce mode de vie est compatible avec le comportement naturel des chimpanzés. On ignore souvent que les chimpanzés issus du divertissement terminent leur vie en captivité, parfois pour plusieurs dizaines d'années, dans des sanctuaires de réhabilitation ou des structures moins respectueuses des conditions de leur bien-être.

d) Réactions des activistes et encadrement des productions

Depuis 1940, l'association American Humane enregistre les productions mettant en scène des animaux. Elle agit dans le but d'assurer « la sécurité et le traitement humain des animaux acteurs », avec des équipes « incluant des vétérinaires et des spécialistes du comportement animal » (American Humane 2022a). Elle attribue la mention « No Animals Were Harmed® » aux films respectant leurs règles de bonnes pratiques.

A l'heure actuelle, il existe des guides de bonnes pratiques pour plusieurs catégories d'animaux. Celui concernant les primates est divisé en une partie s'appliquant aux grands singes (orangs-outans, chimpanzés, gibbons), une autre aux singes (babouins, capucins, macaques), et enfin aux prosimiens (galagos, lémuriers, loris) (American Humane 2022b). Ce guide interdit par exemple l'extraction des canines des animaux à des fins non médicales ou scientifiques. En ce qui concerne l'entraînement des animaux, seul le renforcement positif est autorisé. Il définit des conditions de bien-être, de santé, de sécurité, des heures de repos. Le logement, les vêtements portés, les enrichissements, le bien-être psychologique sont des facteurs pris en compte. Un paragraphe est consacré à la gestion du risque zoonotique, concernant notamment la tuberculose, l'herpès virus B et les hépatites A et B.

Pour les grands singes, le guide proscrit le tournage de nuit. La durée de travail est limitée à dix heures par jour, et trois à cinq heures de tournage pour les individus de moins de deux ans. Dès l'âge de deux ans, ils doivent être encadrés par au moins deux dresseurs, et au minimum trois entraîneurs expérimentés à partir de quatre ans. Il ne doit pas y avoir de nourriture sur le tournage en présence de grands singes. Les animaux doivent être logés avec des « compagnons sociaux » pour leur permettre d'avoir des interactions sociales. Des aires de jeu, de repos et de détente doivent être mises à la disposition des singes au-delà d'une certaine durée de tournage.

Toutes ces recommandations doivent théoriquement être appliquées pour permettre l'obtention de la mention « No Animals Were Harmed ». Néanmoins, le contrôle de ces recommandations présente des limites et pose des questions quant à la pertinence de cette mention. En effet, il peut s'avérer difficile voire impossible de vérifier un certain nombre des bonnes pratiques évoquées dans le guide, notamment en ce qui concerne les conditions de vie des animaux en dehors des horaires de tournage. C'est pourquoi certains films bénéficiant pourtant de la mention « No Animals Were Harmed » sont tout de même sujets à controverses quant aux conditions d'exploitation des animaux.

L'équivalent français est le Visa Cinéma de 30 Millions d'Amis. Créé en 1995, ce visa est attribué en fonction du respect d'une charte comportant 36 points (30 millions d'amis 1995). Cette charte est la même pour tous les animaux mis en scène dans des films de cinéma ou à la télévision. Les consignes sont ainsi moins précises et strictes que celles de la Humane Society. Notamment, aucune mention des conditions de bien-être spécifiques aux primates n'est faite.

C) Les chimpanzés dans les documentaires animaliers

a) Définition du documentaire animalier

Un documentaire est un « film didactique, présentant des faits authentiques non élaborés pour l'occasion » (Le Robert 2022). Les documentaires animaliers ont ainsi pour vocation première de retranscrire la réalité. Si les premiers documentaires animaliers datent de la fin du dix-neuvième siècle avec les chronophotographies d'Eadweard Muybridge et le film *Pelicans at the zoo*, ce n'est qu'en 1950 qu'est publié le premier film documentaire à but de promouvoir la conservation animale. Il s'agit de *Close-Ups of Bird Behaviour*, réalisé par la Royal Society for the Protection of Birds au Royaume-Uni, qui a pour objectif de promouvoir la conservation

de certaines espèces d'oiseaux (Giliberti 2017). Depuis, le genre a connu de nombreuses évolutions et s'est diversifié, en termes de techniques, d'approches artistiques, et d'enjeux commerciaux.

b) Rôles des documentaires dans la conservation animale

Les documentaires animaliers ont pour essence d'offrir au grand public une vision réaliste de la faune qu'ils mettent en lumière. Ils ont un rôle à jouer dans la conservation animale en informant et en sensibilisant le spectateur aux enjeux rencontrés par les espèces sauvages. En effet, le spectateur peut, où qu'il soit, jouer un rôle direct dans la conservation animale à travers des changements de comportement, du volontariat ou la réalisation de dons par exemple. Il peut également intervenir de manière indirecte en partageant et diffusant les informations et les messages participant à la sensibilisation du public.

La transmission d'informations à travers le documentaire passe par la présentation de faits scientifiques. C'est un aspect important qui passe par un « fact-checking » aux Etats-Unis : toute information scientifique donnée doit être justifiée par l'apport d'au moins deux sources scientifiques. En France, la réalité des faits transmis repose entièrement sur le réalisateur (Giliberti 2017).

Au-delà de la transmission d'information, pour attirer et toucher le maximum de spectateurs, le film doit susciter des émotions. Il peut ainsi jouer sur l'inquiétude, la culpabilité, l'espoir ou encore l'empathie. Ces émotions doivent être correctement jaugées afin de ne pas risquer de désengager le public. La naissance de ces émotions et de l'attachement du spectateur à ce qu'il voit passe entre autres par un aspect narratif : le documentaire raconte souvent une histoire. Pour conserver un impact positif sur la conservation, cette histoire ne doit pas conduire à de la désinformation (Somerville et al. 2021). En effet, l'anthropomorphisme régulièrement employé dans les films pour permettre la génération d'émotions à travers les récits qu'ils construisent, conduit à une certaine dénaturation de la réalité pouvant même nuire au message du film. Certains documentaires essuient ainsi des reproches pour avoir recours à un anthropomorphisme trop important des animaux, proposant des scénarios dans lesquels les situations réelles peuvent être mal expliquées ou exagérées sous certains aspects. Ce phénomène est d'autant plus marqué quand il s'agit des chimpanzés, l'espèce étant physiquement ressemblante à l'Homme. On peut citer en exemple le premier épisode de la série britannique produite par la BBC, *Dynasties* (2018), racontant l'histoire de David, le mâle dominant d'un groupe de chimpanzés vivant au Sénégal. La réalité scientifique des menaces

présentées, telles que la sécheresse ou la fragilité constante de sa position dans la hiérarchie, sont discutées (Somerville et al. 2021).

En plus de l'aspect narratif, les films documentaires font face à une exigence grandissante en termes de mise en scène pour être appréciés du public. Les images montrées doivent être sensationnelles et impressionner le spectateur. Par ailleurs, celui-ci apprécie généralement d'être plongé dans un environnement dépaysant dominé par la nature. Pour satisfaire cette attente, les documentaires animaliers représentent souvent une nature vierge dépourvue de toute présence humaine, omettant un aspect important en lien avec la conservation : l'impact de l'homme sur la nature, qui risque d'être minimisé par le spectateur (Jones et al. 2019). D'une part, les menaces pesant sur les espèces représentées sont donc insuffisamment explicitées, que ce soit par la voix off ou par les images. D'autre part, ces images ne montrent pas des perspectives de cohabitation saine entre l'homme et le milieu sauvage.

Ces aspects d'ordres esthétique et affectif sont importants à considérer puisqu'ils permettent d'amplifier la portée du message transmis. Cependant, pour que le documentaire participe de manière positive à la conservation, l'enjeu est que la prise en compte de ces aspects ne conduise pas à une dénaturation du message.

c) Le Chimpanzé en tant qu'espèce phare

Les espèces phares sont des espèces animales mises en avant dans des campagnes de sensibilisation à la conservation, parce qu'elles présentent des caractéristiques suscitant l'intérêt du public, notamment le public occidental. Ce sont des espèces charismatiques, qualifiées de « parapluies » car leur préservation participe à celle de nombreuses autres espèces qui occupent le même habitat (Runge et al. 2019). Il s'agit le plus souvent de grands mammifères terrestres, exotiques pour le public occidental (Albert, Luque, Courchamp 2018). Le Chimpanzé répond à ces critères et fait ainsi partie des espèces régulièrement représentées sur des affiches de films, de documentaires, ou mises en avant par des zoos (figure 14).

La mise en avant d'espèces phares permet de générer davantage de dons au profit de l'environnement (Thomas-Walters, J Raihani 2017). Cependant, elle pourrait présenter l'inconvénient d'entraîner une sous-estimation de l'importance de la biodiversité, et d'invisibiliser les autres espèces menacées qui ne bénéficieraient ainsi pas des efforts de conservation adéquats (Douglas, Winkel 2014). En effet, ces espèces qui bénéficient d'une bien

meilleure couverture médiatique que les autres, concentrent l'attention en termes financiers et donc de recherche scientifique, et de moyens de mise en application de lois de protection.

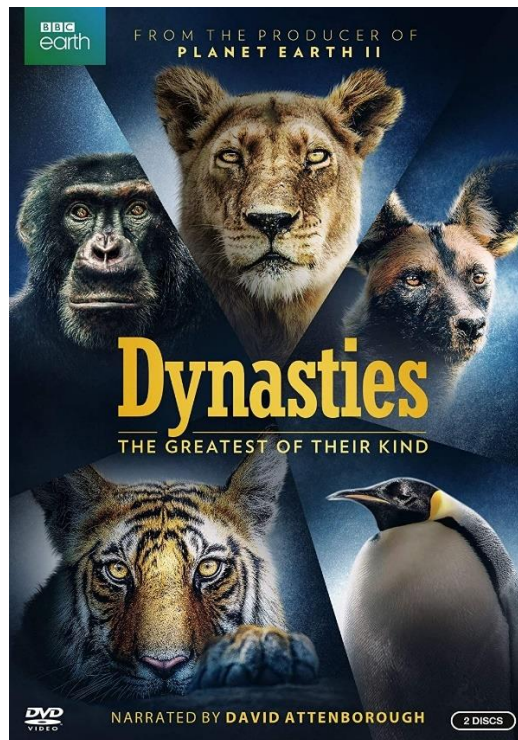


Figure 14 : Affiche du DVD de la série *Dynasties* (2018) (Amazon 2022).

d) Controverses liées aux documentaires animaliers

Le tournage d'un documentaire animalier répond souvent à certaines exigences de la part des producteurs et présente un budget et un délai limités. Les conditions de tournage en milieu sauvage peuvent s'avérer incompatibles avec ces limites et l'obtention des images recherchées peut passer par le recours à certaines « tricheries ». Les subterfuges utilisés au cours des tournages sont expliqués par Chris Palmer dans son livre *Confessions of a Wildlife Filmmaker* publié en 2015. Ces tricheries sont de différentes natures : l'utilisation d'animaux différents pour représenter un seul et même individu à l'écran, l'utilisation d'animaux en captivité, habitués, voire nés pour les besoins du film, des scènes de prédation filmées avec des proies blessées mises à disposition par les réalisateurs. La découverte de ces artifices peut donner lieu à des scandales. Un des exemples les plus connus est certainement celui des lemmings tués intentionnellement pour la réalisation du documentaire Disney *Le Désert de l'Arctique* (1958) voulant illustrer le suicide collectif de ces animaux.

Le recours à ces pratiques présente quelques avantages pour la faune sauvage. Par exemple, le tournage de certaines scènes avec des animaux captifs permet d'éviter de déranger

des animaux sauvages. Néanmoins, cela soulève des questions d'ordre éthique. Souvent, l'histoire racontée par le film n'est pas réelle mais basée sur des faits réels. Bien que le réalisateur n'ait pas pu obtenir d'images d'un animal réalisant l'action qu'il souhaitait obtenir à l'écran, il peut avoir recours à certaines méthodes afin d'intégrer malgré tout ces images dans son film et illustrer son propos. Le débat repose sur la mesure dans laquelle de telles actions sont acceptables ou non, et sur la transparence des réalisateurs vis-à-vis du public. La confiance du spectateur en ce qu'il voit est un aspect important de la question. En effet, un documentaire animalier présente la promesse implicite d'une retranscription de la réalité.

D) Evaluation de l'impact du cinéma et de la télévision sur le public

a) La question grandissante de la place des médias dans la conservation

En 2020, Thomas-Walters, McNulty et Veríssimo ont publié une revue bibliographique basée sur trent-huit articles qui étudient la réponse du public aux images d'animaux (Thomas-Walters, McNulty, Veríssimo 2020). Près de trois quarts de ces articles s'intéressaient à l'Amérique du Nord et l'Europe, alors que l'Afrique et l'Amérique du Sud étaient les zones géographiques les moins étudiées. 68 % des articles concernaient des études portant sur des images fixes telles que des photographies ou des dessins, alors que les autres s'intéressaient à des documentaires, publicités, etc.

Le sujet de l'impact des images d'animaux a gagné en intérêt à partir de 2010.

Il a été démontré que le public est plus enclin à apporter son soutien à un animal s'il le trouve esthétiquement plaisant. Il a été mis en évidence un lien entre le temps passé à regarder des programmes sur la nature et la façon dont les gens se comportent ainsi que ce qu'ils ressentent vis-à-vis de l'environnement. L'effet de causalité entre ces facteurs reste à déterminer. En effet, un intérêt particulier pour l'environnement peut susciter un intérêt pour les programmes sur la nature et inversement.

Il a également été démontré que les images générant une émotion de peur chez le spectateur, qui se perçoit alors de manière plus vulnérable, peuvent motiver celui-ci à adopter des comportements favorables à la conservation. Les images bouleversantes et sanglantes constituent par exemple un facteur motivant. Mais cela peut à l'inverse submerger le spectateur et ainsi causer un désengagement pour le message à travers un déni du problème. Ainsi, la génération d'émotions négatives doit être couplée à des informations constructives donnant au

public des perspectives d'actions pour aider à la conservation des animaux. En effet, le fait de voir la réalisation d'opérations efficaces et positives motive le spectateur.

Le nombre d'études réalisées sur le sujet est en croissance. Plusieurs pistes d'amélioration sont évoquées : la diversification des zones géographiques d'études en s'adaptant aux différences culturelles et le développement des études transdisciplinaires incluant les neurosciences, la psychologie et le marketing social pour comprendre comment peuvent être utilisées les images pour la conservation.

De nombreux facteurs entrent en compte dans l'étude de l'impact des images sur la conservation des espèces. En effet, informer sur un besoin de conservation ne suffit pas systématiquement à déclencher une volonté d'action, et cette dernière n'est pas souvent suivie d'une action réelle.

b) Influence positive des documentaires animaliers

Les effets des documentaires animaliers sur le public sont difficiles à quantifier pour plusieurs raisons. L'attrait pour les documentaires animaliers constitue un biais puisque les personnes intéressées par de tels films sont généralement déjà sensibilisées aux causes environnementales. Néanmoins, leur impact positif sur la conservation est largement suspecté.

Le film *Blackfish*, sorti en 2013, en est un exemple phare. Il dénonce les conditions de captivité d'une orque, Tilikum, dans le parc aquatique de SeaWorld à Orlando. Tilikum a été capturée en 1983 en Islande, et isolée dans un bassin en raison de l'hostilité des autres baleines du parc à son égard. Elle a présenté des comportements agressifs et a tué trois personnes. À la suite de la diffusion du film, plusieurs pétitions ont été lancées pour réclamer la remise en liberté de l'orque, et les bénéfices de SeaWorld ont drastiquement diminué. Des lois ont été proposées pour interdire la captivité des orques, et les actions en bourse du parc ont chuté. En 2014, SeaWorld annonçait qu'il allait agrandir les bassins des orques. Finalement, en 2016, la décision de cesser le programme d'insémination artificielle dans les parcs est annoncée. La diffusion de *Blackfish* sur la chaîne d'information CNN a donné au message de la crédibilité, de la fiabilité et de l'ampleur. Sa distribution sur la plateforme de vidéos à la demande Netflix, ainsi que l'engagement de discussions dans les médias sociaux, avec notamment le relai par des personnalités publiques, ont également renforcé l'impact du film. Le film est en outre sorti dans un contexte de « décennies d'activisme » pour lesquelles il a joué le rôle de « catalyseur » (Boissat, Thomas-Walters, Veríssimo 2021).

En outre, plusieurs professionnels se consacrant à la cause animale rapportent avoir eu comme source d'inspiration dans leur jeunesse des documentaires animaliers, tels que la série britannique *Life on Earth* diffusée sur la chaîne BBC à partir de 1979, dans laquelle David Attenborough parcourt la planète à la rencontre d'animaux sauvages pour retracer l'histoire de l'évolution (Jones et al. 2019).

c) Potentiel du cinéma pour la promotion de la conservation

Alors que les documentaires visent un public restreint, souvent déjà sensibilisé au sujet, la diversité des genres cinématographiques touche une audience bien plus étendue et diversifiée. La visualisation d'animaux sur le grand écran entraîne un gain d'intérêt du public pour les espèces représentées. Cela présente une piste de réflexion et d'étude pour les acteurs de la conservation, qui commencent à s'intéresser à l'impact des films sur le public et leurs conséquences sur la conservation des espèces (Silk et al. 2018). Par exemple, le film d'animation *Rio* (2011), raconte l'histoire du dernier Ara de Spix de sexe masculin, espèce d'oiseau considérée comme éteinte à l'état sauvage, et traite de sujets tels que le braconnage d'oiseaux exotiques et la captivité d'animaux sauvages menacés d'extinction. Les diffusions des films *Rio* et *Rio 2* en 2011 et en 2014 ont chacune entraîné une augmentation du nombre de recherches Google concernant le Ara de Spix (Silk et al. 2018). Ce phénomène est observable avec d'autres films d'animation à succès comme *Madagascar* (2005), dans lequel un lion, un zèbre, un hippopotame et une girafe s'échappent d'un zoo New-Yorkais pour découvrir la vie sauvage et échouent sur l'île de Madagascar (Silk et al. 2018).

Cette approche présente bien entendu plusieurs limites. L'attention attirée sur des espèces peut s'avérer néfaste. Certains films sont soupçonnés d'avoir entraîné une augmentation de la demande en animaux sauvages : *Le Monde de Nemo* (2003) avec les poissons clowns, et la saga *Harry Potter* (2001 – 2011) avec les chouettes. Les études menées sur ces sujets n'apportent cependant pas de preuves pour supporter ces hypothèses (Megias et al. 2017). De même, l'attention attirée sur des lieux fragiles peut favoriser l'affluence de personnes et la perturbation voire la dégradation de ces milieux (Silk et al. 2018).

d) Conséquences néfastes pour la conservation des chimpanzés

Plusieurs études ont été menées afin d'analyser les effets de la visualisation des chimpanzés tels qu'ils sont couramment représentés en fiction sur le grand et le petit écran. En effet, la question des conséquences de telles mises en scène sur la conservation de l'espèce se

pose. Dans un premier temps, le spectateur est-il apte à comprendre que le Chimpanzé est un animal sauvage, qui ne peut et ne doit pas être domestiqué ? Est-il conscient qu'il s'agit d'une espèce menacée d'extinction ? Et enfin, dans quelle mesure est-il prêt à réaliser des actions pour participer à sa conservation ? Des corrélations ont été mises en évidence entre chacun de ces facteurs et la visualisation de chimpanzés dans des contextes anthropomorphiques au cinéma ou à la télévision. Par exemple, l'exposition à des publicités mettant en scène des chimpanzés nourrirait l'idée que cette espèce n'est pas menacée d'extinction, ou encore qu'il s'agit d'un animal domesticable, et n'encouragerait pas à réaliser des dons pour soutenir sa conservation (Schroepfer et al. 2011).

Le comportement et les codes de communication naturels des chimpanzés sont également généralement mal représentés ou mal interprétés dans les fictions. L'exemple le plus répandu est le « sourire » des chimpanzés, souvent représenté dans des scènes de films, des publicités, et très utilisé sur des affiches de films (figure 15). Cette expression faciale manifeste la peur, l'excitation, l'incertitude ou l'inconfort (Aldrich 2015). Si le contexte dans lequel le chimpanzé fait cette « grimace » au cours du tournage n'est pas certain, l'interprétation de celle-ci comme une expression de plaisir est erronée. Il existerait en outre une corrélation entre la mauvaise interprétation de ces images et l'aptitude à comprendre les menaces pesant sur l'espèce et à s'engager pour la conservation (Aldrich 2015).



Figure 15 : Le « sourire » du chimpanzé dans le film *Most Valuable Primate* de Robert Vince (2000).

E) Conclusion

Le cinéma et la télévision ont participé pendant plusieurs décennies à la construction de l'image du Chimpanzé aux yeux du public occidental. Il se présente le plus souvent dans des contextes anthropomorphiques et jouant des rôles comiques. Au cours des dernières années, l'utilisation des chimpanzés dans ces milieux a fortement diminué, mais ils restent très présents dans les médias sociaux.

Partie III : Le Chimpanzé dans les médias sociaux

A) Présence du Chimpanzé dans les médias sociaux

a) Médias sociaux les plus utilisés

Plusieurs définitions des médias sociaux sont proposées. De manière générale, le terme désigne les plateformes permettant aux utilisateurs de publier du contenu en ligne. On exclut du propos les applications de messagerie, les réseaux sociaux professionnels et les blogs.

Occupant une place de plus en plus importante dans le paysage médiatique depuis le début du vingt-et-unième siècle, ils constituent aujourd'hui un outil incontournable de communication. Ils permettent non seulement de partager des idées, des connaissances ou des pensées à un public plus ou moins large, mais également d'échanger entre utilisateurs en temps réel.

Des milliards de personnes utilisent quotidiennement les médias sociaux. Les plus populaires sont Facebook avec 2,910 milliards d'utilisateurs mensuels pendant l'année 2021, YouTube avec 2,562 milliards d'utilisateurs mensuels et Instagram avec 1,478 milliards d'utilisateurs mensuels. On retrouve ensuite TikTok avec 1 milliard d'utilisateurs mensuels. Snapchat et Twitter comptent respectivement 557 et 436 millions d'utilisateurs mensuels (Dixon 2022a). Un utilisateur d'un média social donné possède un compte lui permettant de partager et de visualiser du contenu. L'utilisateur peut être un particulier, mais aussi une entreprise, une association, ou toute autre entité communiquant en ligne à travers ces plateformes.

Instagram et Facebook permettent de partager des photos ou des vidéos sous la forme de publications, visibles uniquement par les abonnés ou amis, ou par tous les utilisateurs, en fonction du degré de confidentialité choisi. Les publications sont visibles dans le fil d'actualité des abonnés ou amis. Dans le fil d'actualité, des publications sont également visibles sous la forme de suggestions, qui sont proposées en fonction des intérêts du spectateur calculés par un algorithme. On y retrouve également des publications sponsorisées, mises en ligne par des utilisateurs qui payent afin qu'elles apparaissent dans le fil d'actualité d'autres utilisateurs qui ne sont pas abonnés à leur compte. Des photos ou vidéos courtes de quelques dizaines de secondes peuvent également être partagées sous la forme de « *stories* » visibles pendant vingt-quatre heures. A la différence de Facebook, Instagram propose une page « *explorer* »

permettant de visualiser des publications en dehors du fil d'actualité, mises en ligne par des personnes ne faisant pas partie des abonnements de l'utilisateur. Cette fonction permet de découvrir une quantité plus importante de contenu, celui-ci étant proposé suivant un algorithme prenant en compte les intérêts de l'utilisateur. YouTube permet de partager du contenu vidéo de longueur variée pouvant durer jusqu'à plusieurs heures. TikTok permet de partager des vidéos d'une durée maximale de trois minutes sous forme de publications ainsi que des « *stories* ». L'utilisateur peut visualiser le contenu publié par ses abonnements (c'est-à-dire les comptes auxquels il est abonné), mais également d'autres publications dans l'onglet « Pour toi », suivant le même principe que l'onglet « Explorer » sur Instagram. Twitter permet de publier des messages courts ou « *tweets* », des photos ou des vidéos visibles sur le fil d'actualité des abonnés, mais également des « *stories* ». Facebook, YouTube, Instagram et TikTok permettent également de diffuser des vidéos en direct.

b) Utilisation des médias sociaux pour la sensibilisation à la conservation

Les médias sociaux représentent un outil de communication incontournable pour la conservation des chimpanzés. Ils permettent de promouvoir, informer et sensibiliser le public à la cause, ainsi que de diffuser des campagnes de collecte de fonds pour financer les efforts de conservation.

L'utilisation des médias sociaux pour les campagnes de collecte de fonds est efficace car ils concernent un public large (Barray 2022). Si l'apport financier lié à la communication sur les médias sociaux est facilement quantifiable, il est plus compliqué d'évaluer son impact en termes de sensibilisation et d'information (Barray 2022).

Afin de déterminer les médias sociaux les plus utilisés pour la promotion de la conservation des chimpanzés, trente-trois sites Internet appartenant à des sanctuaires de chimpanzés ont été répertoriés. Il s'agit des sanctuaires suivants :

- Seize sanctuaires africains de l'alliance PASA : Ape Action Africa, Centre de Conservation pour Chimpanzés (CCC), Centre de Réhabilitation des Primates de Lwiro, Chimfunshi Wildlife Orphanage, Chimp Eden, Chimpanzee Rehabilitation Project, Drill Ranch, HELP Congo, JACK (Jeunes Animaux Confisqués au Kantaga), Limbe Wildlife Centre, Ngamba Island Chimpanzee Sanctuary, Parc de la Lékédi, Sanaga-Yong Chimpanzee Rescue, Sweetwaters Chimpanzee Sanctuary, Tacugama Chimpanzee Sanctuary, Tchimpounga Chimpanzee Rehabilitation Center ;

- Six sanctuaires nord-américains de l'alliance NAPSA : Center for Great Apes, Chimp Haven, Chimpanzee Sanctuary Northwest, Fondation Fauna, Project Chimps, Save the Chimps ;
- Six sanctuaires en Afrique en dehors de l'alliance PASA : Akatia, Association Papaye International, P-WAC, Liberia Chimpanzee Rescue Protection, Second Chance Chimpanzee Refuge Liberia, le sanctuaire de chimpanzé de Cybelle Planète ;
- Deux sanctuaires nord-américains en dehors de l'alliance NAPSA : Primarily Primates, Primate Rescue Center ;
- Un sanctuaire au Japon : Kumamoto Sanctuary ;
- Un sanctuaire au Brésil : Projeto GAP ;
- Un sanctuaire en Espagne : Fondation Mona.

Les sanctuaires de chimpanzés utilisent beaucoup les médias sociaux pour leur communication en ligne. Les principaux médias utilisés sont, par ordre d'importance, Facebook, Twitter, Instagram et YouTube. De manière plus anecdotique, on retrouve TikTok, Pinterest, Flickr et Reddit (figure 16). Les sanctuaires nord-américains du groupe NAPSA possèdent tous à la fois des comptes Facebook, Twitter et Instagram et YouTube. Ce sont les sanctuaires les plus présents sur les médias sociaux. L'annexe 1 regroupe tous les sanctuaires cités et les médias sociaux indiqués sur leurs sites Internet.

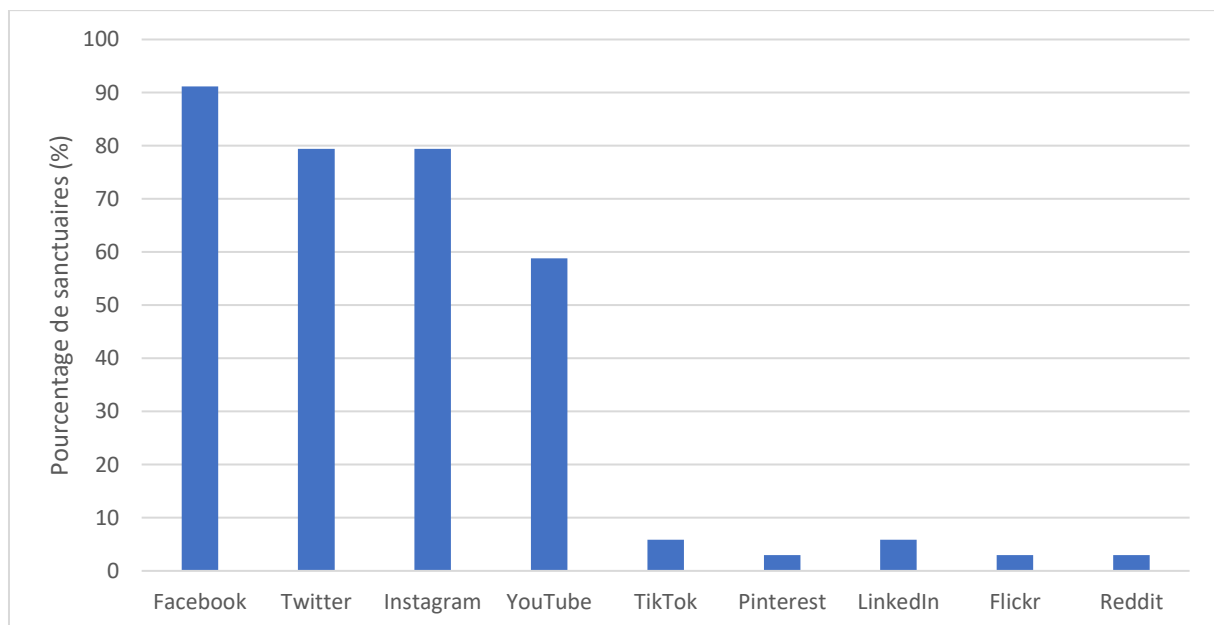


Figure 16 : Pourcentage de sanctuaires utilisant les différents médias sociaux d'après les informations accessibles sur leurs sites Internet en 2022.

c) Implication des médias sociaux dans le trafic de chimpanzés

Afin de faciliter la lutte contre le trafic de faune sauvage en ligne, Facebook a interdit en 2017 le commerce d'animaux vivants entre particuliers, et Instagram a mis en place une fenêtre d'avertissement apparaissant quand un utilisateur recherche un hashtag en lien avec le trafic (Nijman et al. 2021).

Ces mesures n'empêchent pas l'utilisation de ces plateformes pour le commerce de la faune sauvage protégée. L'existence d'un trafic de chimpanzés utilisant les médias sociaux a notamment été mise en évidence (Nijman et al. 2021).

De manière plus insidieuse, les médias sociaux sont accusés de promouvoir le trafic de faune sauvage en augmentant leur désirabilité et attractivité en tant qu'animaux de compagnie, soulevant l'intérêt de mettre en place des guides de bonnes pratiques pour le partage d'images (photos ou vidéos) de primates en ligne (Norconk et al. 2020).

C'est dans ce contexte que s'inscrivent les parties expérimentales développées dans la suite de cette thèse. Dans un premier temps, la représentation des chimpanzés dans les médias sociaux a été étudiée selon les critères cités dans les guides de bonnes pratiques. Ces critères, qui seront développés dans la partie B, concernent par exemple le cadre environnemental dans lequel se trouve le chimpanzé et la présence ou non d'un être humain sur l'image. Dans un second temps, les audiences de différents comptes ont été comparées sur les plateformes les plus utilisées par les sanctuaires (Instagram, Facebook, YouTube et Twitter), pour déterminer le type de représentation de chimpanzés ayant la plus grande visibilité. Enfin, une enquête a été menée afin d'analyser la réponse du public à deux types de représentation de chimpanzés sur Instagram.

B) Analyse du contenu exposant des chimpanzés dans les médias sociaux

a) Introduction et objectifs

L'utilisation adéquate des médias sociaux pour la promotion de la conservation des chimpanzés est très importante, car ces médias permettent de toucher une population très large, à l'inverse des documentaires animaliers. Le public ayant accès à des images (photos ou vidéos) de chimpanzés sur les médias sociaux est en majorité un public non averti. Les conséquences de l'image sur la conservation se jouent à plusieurs niveaux : l'intention du publicateur et

l'interprétation du spectateur. L'intention peut être de promouvoir un service, de collecter des fonds, de divertir, d'informer, de sensibiliser etc. L'interprétation du spectateur dépend de son niveau de connaissance au sujet des chimpanzés, de sa culture, de ses centres d'intérêt etc. Les niveaux d'intérêt, de connaissance, de sensibilisation et de compréhension du spectateur au sujet des causes de conservation animale, et plus spécifiquement au sujet de la conservation des chimpanzés, sont très variables. Ils sont en partie influencés par la quantité et le contenu des images auxquelles le spectateur est exposé à travers les médias sociaux.

C'est dans ce contexte que les spécialistes des interactions entre humains et primates de l'UICN ont publié des recommandations pour une bonne utilisation des images de primates sur les médias sociaux (Waters et al. 2021). Ces recommandations concernent d'une part l'environnement dans lequel le primate est pris en photo ou en vidéo : le primate doit être montré de préférence dans son environnement naturel, et ne doit pas être montré à l'intérieur d'une maison. Le primate ne doit pas être montré en interaction avec d'autres espèces animales. Les interactions avec les humains sont d'importance capitale : le primate ne doit pas être montré en contact rapproché avec un être humain en dehors d'un contexte professionnel, dans lequel ce dernier porte un masque de protection faciale ou se trouve à distance de plus de sept mètres du primate. En effet, si la visualisation de primates au contact d'humains semble avoir tendance à augmenter la popularité des publications, cela peut aussi encourager le spectateur à vouloir entrer en contact avec un primate (Freund et al. 2021). L'anthropomorphisme est également à proscrire : le primate ne doit pas être montré portant des vêtements, mais plutôt réalisant des comportements naturels en interaction avec d'autres primates de son espèce. Enfin, dans le cas où une publication montre un primate en contact avec un humain ou dans un cadre humain, il est recommandé d'inclure un avertissement en description de la publication pour expliquer le contexte de l'image, en spécifiant qu'il ne s'agit pas d'un animal de compagnie. En effet, les images de soigneurs s'occupant de primates, même dans des contextes de sauvegarde, peuvent s'avérer néfastes pour l'image des primates en donnant envie au spectateur d'être en contact avec des primates (Norconk et al. 2020). Le problème posé par les avertissements en description est que les images peuvent être repartagées par des utilisateurs sans contexte. C'est pourquoi il est recommandé d'intégrer des avertissements et un filigrane dans les images publiées.

L'ensemble de ces recommandations a pour objectif de permettre aux organisations travaillant à la conservation des primates de mettre en lumière leurs missions, tout en minimisant les impacts négatifs potentiels des images de primates sur les médias sociaux. En ce qui concerne le partage d'images de primates dans d'autres contextes, PASA a diffusé en ligne une pétition sollicitant deux actions de la part de Facebook et Google :

- Faciliter le signalement pour cruauté animale des images de primates détenus comme animaux de compagnie,
- Supprimer le contenu signalé pour le motif de cruauté animale (PASA 2021).

Signaler une publication est une procédure permettant à un utilisateur d'avertir un média social de la présence d'un contenu indésirable pour différents motifs, qui sont prédéfinis sur les plateformes.

L'objectif de cette partie est de passer en revue, de manière non exhaustive, les différentes façons dont sont représentés les chimpanzés dans les médias sociaux, en s'appuyant sur les critères pris en compte dans les guides de bonnes pratiques.

b) Matériel et méthodes

Le média social étudié est Instagram. L'enquête concerne des comptes ayant publié des images (photos ou vidéos) de chimpanzés entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2022. Il s'agit de comptes ayant mis en ligne plus de dix publications au cours de la période, dont au moins 20 % montrant un ou plusieurs chimpanzés. Les comptes publiant exclusivement des images issues d'autres comptes Instagram, ainsi que les comptes affiliés à un autre compte et montrant ainsi le ou les mêmes chimpanzés, ont été exclus de l'étude. Les comptes Instagram ont été sélectionnés en utilisant l'outil de recherche de comptes ou de hashtags avec les mots-clés « chimp », « chimps », « chimpanzee », « chimpanzees », « chimpanzé » et « chimpanzés ».

Une analyse des publications mises en ligne sur une période de six mois, entre le 1^{er} janvier 2022 et le 30 juin 2022, a été menée en s'appuyant sur une grille d'analyse regroupant les critères cités dans le guide de bonnes pratiques de l'UICN et ceux étudiés dans les recherches portant sur les conséquences des images sur la conservation des chimpanzés (Waters et al. 2021 ; Freund et al. 2021 ; Ross et al. 2011). Pour chaque critère, la présence ou l'absence d'un élément était notée.

La liste de critères était la suivante :

- La présence ou l'absence d'un avertissement en description de la publication.
- En lien avec des interactions entre chimpanzés et humains : l'absence ou la présence d'un être humain (à distance, à proximité sans contact ou en contact avec un chimpanzé). En cas de contact ou de proximité sans contact, plusieurs catégories ont été décrites : le jeu, l'administration de nourriture, l'embrassade, ou l'interaction avec un professionnel. Dans la catégorie interaction avec un professionnel étaient inclus les cas où l'humain

porte un uniforme ou des instruments de vétérinaire, soigneur animalier, écolier, ou un masque de protection faciale.

- En lien avec l'environnement dans lequel le chimpanzé est représenté : les trois catégories définies étaient le cadre naturel, le cadre anthropomorphique, et le cadre de captivité. Le cadre naturel incluait la représentation du chimpanzé dans un environnement végétal uniquement, cela pouvant concerner une forêt ou une savane, mais aussi l'intérieur d'un enclos arboré dont les barrières ne sont pas visibles sur l'image. Le cadre anthropomorphique incluait l'intérieur d'une pièce d'une maison, l'intérieur d'une voiture, d'une piscine. Le cadre de captivité incluait un enclos dont les barrières étaient visibles sur l'image, des cages, des aménagements spécifiques de zoos.
- En lien avec les interactions avec d'autres animaux : la présence ou l'absence d'un autre animal sur l'image, notamment d'un autre primate.
- En lien avec l'anthropomorphisme : le port de vêtements et la réalisation d'une activité humaine. Le port de vêtement inclut les accessoires de type lunettes, chapeaux et bijoux et exclut le port de couches. Les activités humaines comprennent tout ce qu'un chimpanzé ne ferait pas *a priori* dans la nature ou dans un zoo.
- La présence d'un jeune chimpanzé. L'âge du primate montré est en effet un facteur important puisque bien que le fait de montrer des bébés augmente la popularité des publications, cela accroît également la désirabilité des animaux en tant qu'animaux de compagnie (Freund et al. 2021).
- La représentation d'interactions entre chimpanzés. Elle était notée quand les chimpanzés étaient en interaction entre eux par le jeu, l'épouillage, ou tout autre contact, par des stratégies d'intimidation, ou quand un contact visuel était établi entre les chimpanzés.

D'après les sources citées, les représentations de chimpanzés suivant ces critères peuvent présenter des conséquences bénéfiques ou néfastes vis-à-vis de la conservation. La présence d'interactions avec un être humain, la représentation de l'animal dans un cadre anthropomorphique, le port de vêtements, la présence d'interactions avec un animal d'une autre espèce, ainsi que la réalisation d'activités humaines, constituent ainsi des éléments *a priori* néfastes vis-à-vis de la conservation.

La représentation d'interactions entre chimpanzés, la représentation de l'animal dans un cadre naturel, la présence d'un avertissement dans la publication, constituent des éléments *a priori* bénéfiques vis-à-vis de la conservation.

La représentation d'un animal en captivité à l'exclusion des cadres anthropomorphiques, ainsi que la présence d'un animal jeune, ont été considérées comme neutres, car bien qu'ils soient pris en compte dans les études (Ross et al. 2011, Freund et al. 2021), ces critères ne sont pas évoqués comme des représentations à proscrire dans les guides de bonnes pratiques.

Toutes les publications montrant des chimpanzés ont été étudiées selon leur nature – photo, vidéo, carrousel ou *reel* – qui sont plus ou moins souvent suggérés par l'algorithme, les *reels* étant particulièrement mises en avant sur Instagram. Un carrousel est une publication incluant jusqu'à dix images, photos ou vidéos, que l'utilisateur fait défiler. Une *reel* est une vidéo qui peut être montée et modifiée directement sur l'application Instagram.

c) Résultats

L'étude a porté au total sur 2 097 publications de chimpanzés publiées par 31 comptes Instagram. Les comptes étudiés sont :

- Neuf comptes de sanctuaires de l'alliance PASA : *apeactionafrica*, *chimfunshiwildlifeorphanage*, *chimpanzee_conservation_center*, *chimpenden*, *jackprimatescongo*, *lwiro_primates*, *ngambaisland*, *sanagayongchimpanzeerescue* et *tacugama*,
- Quatre comptes d'autres sanctuaires situés en Afrique : *akatiaong*, *liberiachimprescueprotection*, *papaye.international*, *pwac_primates*,
- Six comptes de sanctuaires de l'alliance NAPSA : *centerforgreatapes*, *chimphaven*, *chimpsanctuary*, *fauna.foundation*, *projectchimps*, *savethechimps*,
- Deux autres comptes de sanctuaires nord-américains accrédités : *primarily_primates*, *prim8rescue*,
- Le compte de l'institut de Jane Goodall : *janegoodallinst*,
- Le compte *myrtlebeachsafari* et le compte *limbanizwf* : appartenant à des parcs hébergeant des animaux sauvages aux Etats-Unis, proposant au public des visites au cours desquelles ils peuvent être en contact avec des bébés chimpanzés,
- Le compte de la vétérinaire et primatologue française Sabrina Krief : *sabrinakrief*,
- Le compte d'un photographe : *arop_photography*, qui a publié de nombreuses photos prises au parc safari de Beekse Bergen au Pays-Bas,
- Les comptes de sanctuaires de réhabilitation pour primates situés au Brésil, (*projetogapbrasil*), en Espagne (*fundaciomona*) et au Royaume-Uni (*mwaperescue*)

- Le compte de la conservatrice et primatologue Morgane Allanic : *primatesinthewild*,
- Le compte *friendsofchimps*, partageant des photos de chimpanzés en Ouganda : les chimpanzés sauvages de la communauté de Bulindi et les chimpanzés du sanctuaire de l'île Ngamba.

Le nombre total de publications mises en ligne sur chaque compte, ainsi que le nombre de publications montrant des chimpanzés, sont présentés dans la figure 17.

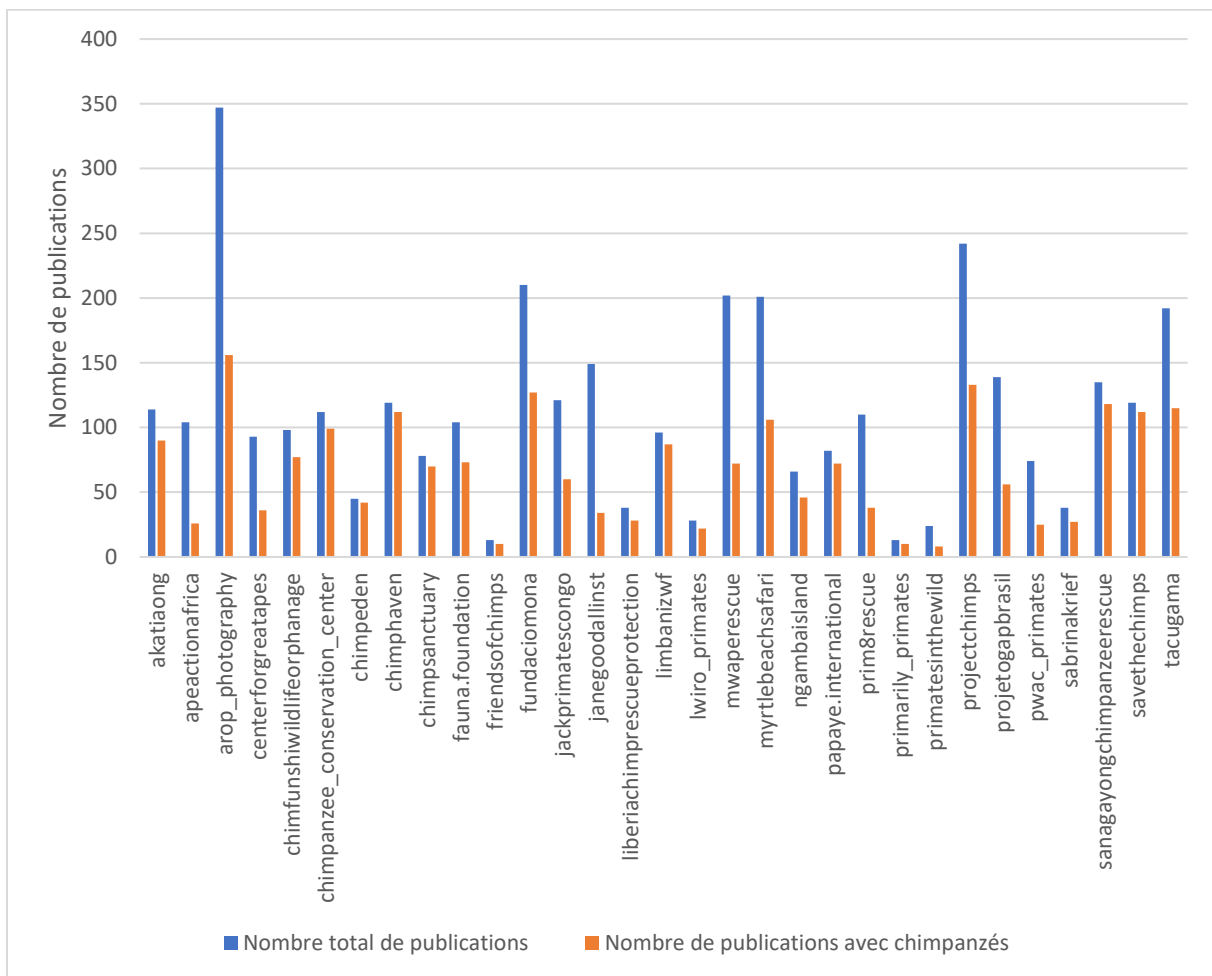


Figure 17 : Nombre total de publications et nombre de publications montrant des chimpanzés mises en ligne sur les différents profils Instagram étudiés entre le 1er janvier et le 30 juin 2022.

Parmi les publications montrant des chimpanzés, on retrouve 56,26 % de photos, 17,62 % de vidéos, 14,23 % de carrousels et 11,89 % de *reels*. Seuls deux comptes ont publié une majorité de *reels* : les comptes *myrtlebeachsafari* et *limbanizwf* (figure 18).

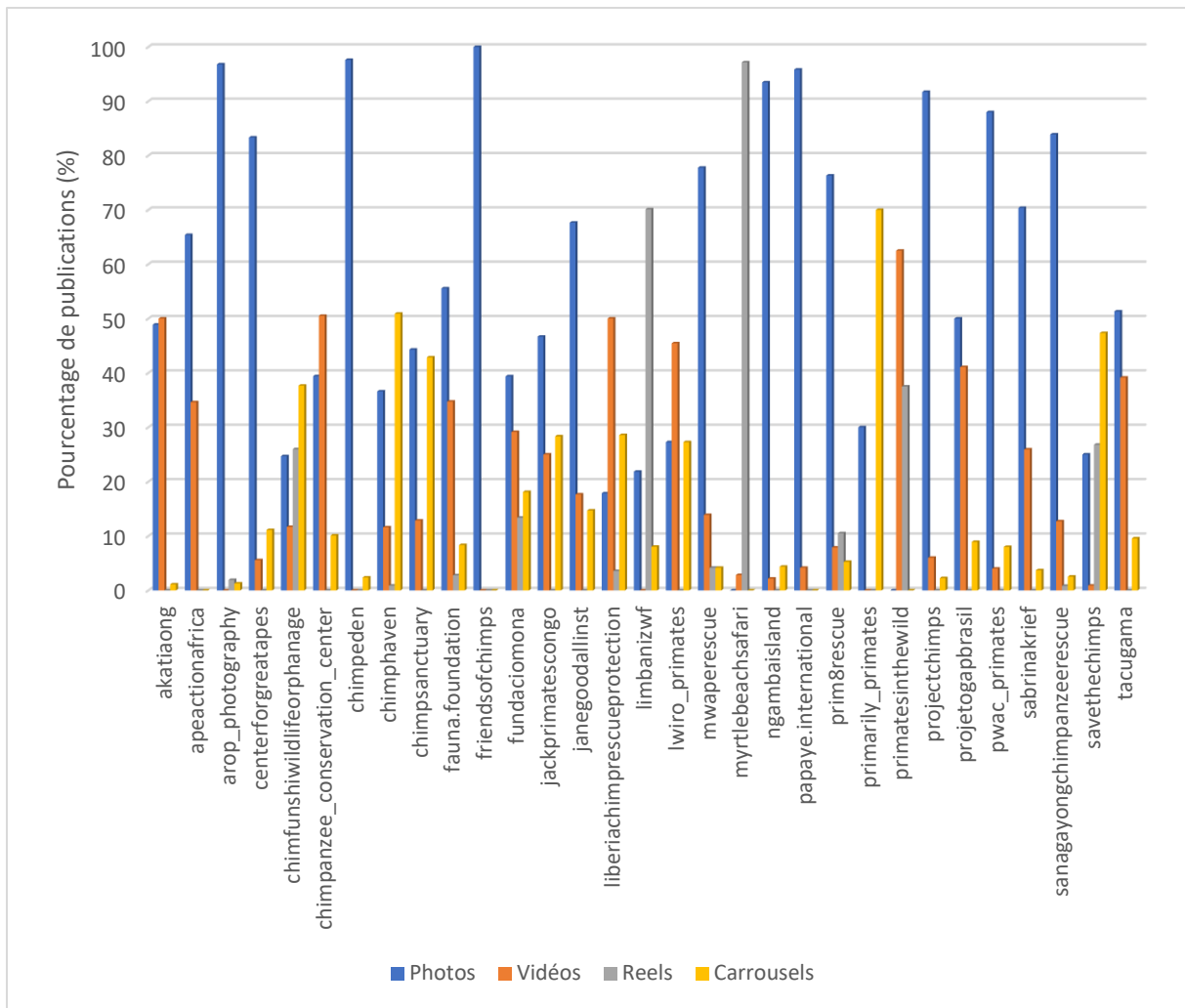


Figure 18 : Proportions des différents types de publication montrant des chimpanzés mises en ligne sur chaque profil Instagram étudié entre le 1er janvier et le 30 juin 2022.

- *Présence humaine et interactions entre humains et chimpanzés*

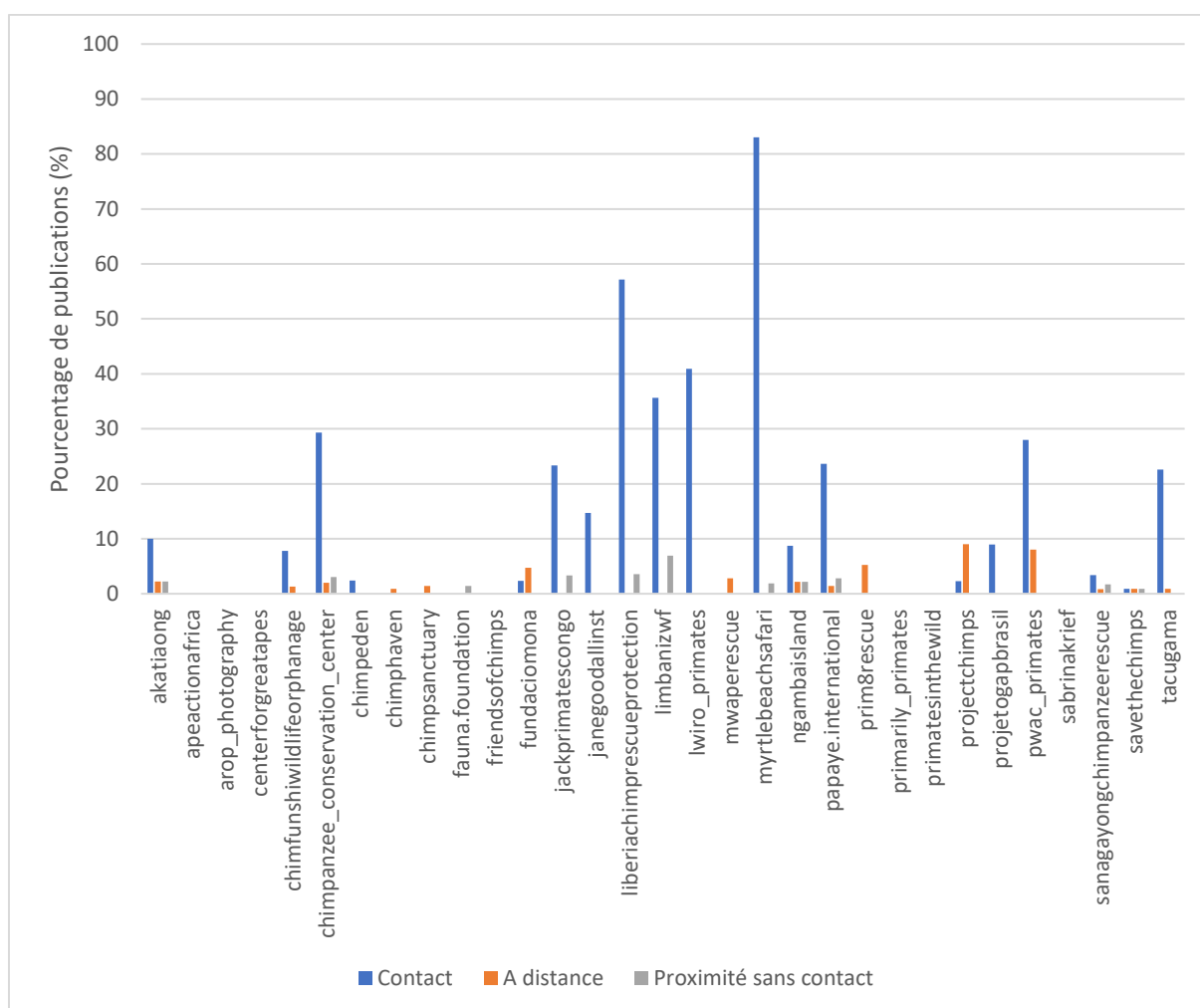


Figure 19 : Proportion de publications mises en ligne entre le 1er janvier et le 30 juin 2022 montrant une présence humaine sur chaque profil Instagram.

Au total, 342 publications, soit 16,30 % des publications, incluaient une présence humaine, dont 278 (13,25 %) publications montrant un contact entre humain et chimpanzés et 23 (1,10 %) montrant une proximité sans contact. 127 publications (6,06 %) montraient ce contact ou cette proximité avec un professionnel.

Vingt-quatre comptes montraient ainsi des chimpanzés en présence d’humains, dans des proportions variant de 0,89 % des publications du compte *chimphaven* jusqu’à 84,91 % des publications du compte *myrtlebeachsafari*. Parmi ces comptes, dix-neuf montraient des contacts entre humains et chimpanzés, avec des proportions variant de 0,89 % des publications du compte *savethechimps* jusqu’à 83,02 % du compte *myrtlebeachsafari* (figure 19).

La grande majorité des contacts entre humains et chimpanzés montrés avaient lieu avec des bébés chimpanzés. Des contacts ou proximité avec des chimpanzés adultes avaient lieu

principalement lors de nourrissage à travers les barreaux d'une cage ou lors de la réalisation d'un acte vétérinaire sous anesthésie générale. Seul le compte *myrtlebeachsafari* montrait des contacts entre humains et chimpanzés adultes en dehors de tout contexte professionnel explicite. Les comptes *myrtlebeachsafari* et *limbanizwf* ne montraient que des contacts dans un contexte non professionnel (figure 20).

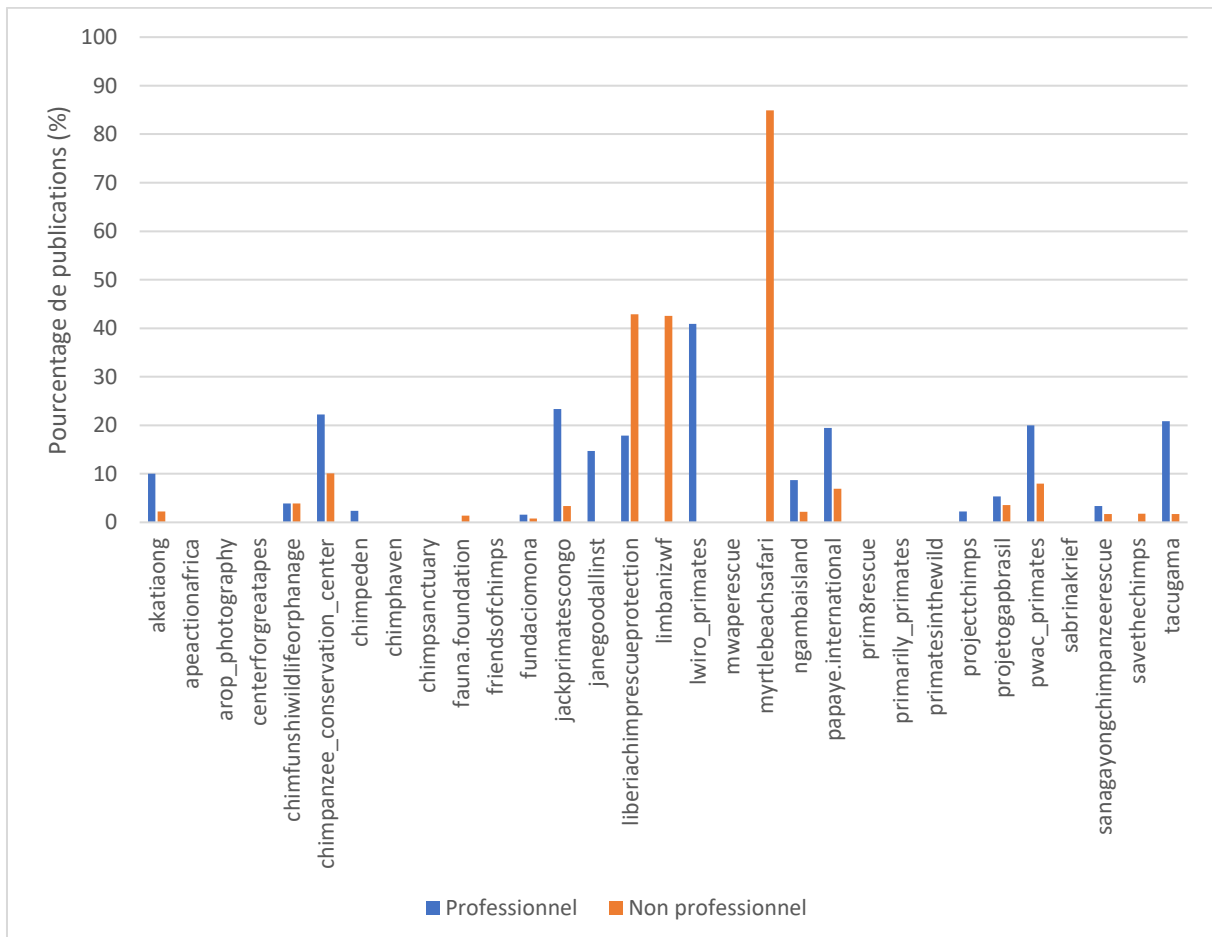


Figure 20 : Proportion de publications mises en ligne entre le 1er janvier et le 30 juin 2022 montrant une interaction avec un humain dans un cadre professionnel ou non sur chaque profil Instagram étudié.

- *Cadre au sein duquel sont représentés les chimpanzés*

Au total, 651 publications, soit 31,04 % des publications, montraient les chimpanzés dans un cadre naturel ; 636 publications, soit 30,33 % des publications, montraient les chimpanzés dans un cadre de captivité ; et 78 publications, soit 3,72 %, montraient les chimpanzés dans un environnement anthropomorphique. Les 732 autres publications (34,91 %) montraient des chimpanzés dans des cadres non compris dans les trois catégories, ou présentaient un arrière-plan trop flou ou insuffisamment visible pour être catégorisé. De

nombreuses images de chimpanzés en gros plan se sont ainsi retrouvées non classées, bien que le cadre dans lequel elles ont été capturées puisse être facilement interprété à la visualisation des autres publications des comptes concernés.

Cinq comptes comprenaient au moins une publication de chimpanzé dans un cadre anthropomorphique : 1,39 % des publications de *papaye.international*, 3,03 % des publications de *chimpanzee_conservation_center*, 3,57 % des publications de *liberiachimprescueprotection*, 22,99 % des publications de *limbanizwf* et 50,00 % des publications de *myrtlebeachsafari* (figure 21).

Vingt-sept comptes comprenaient au moins une publication de chimpanzé dans un cadre naturel, avec un écart important allant de 1,43 % des publications de *chimpsanctuary* à 100 % des publications de *primatesinthewild* (figure 21). Cinq comptes ne montraient pas de chimpanzés dans un cadre naturel (*fauna.foundation*, *centerforgreatapes*, *limbanizwf*, *primarily_primates*, et *prim8rescue*). Ils appartiennent tous à des sanctuaires de réhabilitation nord-américains accrédités et les chimpanzés y sont majoritairement représentés à l'intérieur d'enclos, à l'exception du compte *limbanizwf*.

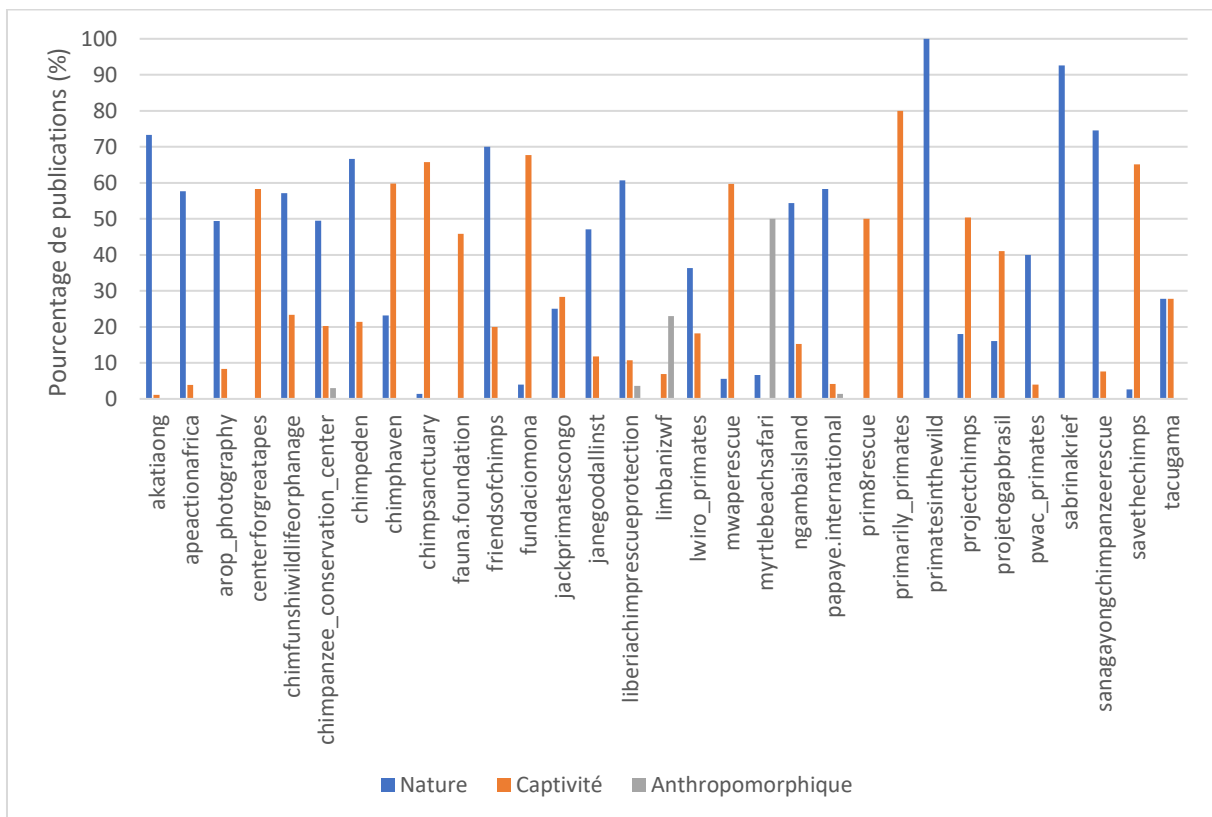


Figure 21 : Proportions des différents cadres dans lesquels sont représentés les chimpanzés dans les publications mises en ligne entre le 1er janvier et le 30 juin 2022 sur chaque profil Instagram étudié.

- *Interactions avec des chimpanzés ou avec des animaux d'autres espèces*

Trois comptes montraient des chimpanzés en contact avec d'autres animaux (figure 22) : 3 publications de *limbanizwf* (un chimpanzé avec un chien), 2 publications de *papaye.international* (deux photos où l'on voit un chimpanzé avec un singe vervet), et 13 publications de *myrtlebeachsafari* (4 publications avec des primates et 9 publications avec d'autres animaux comme des chiens ou des félins).

Au total, 424 publications, soit 20,22 % des publications, publiées par vingt-huit comptes, montraient des interactions entre chimpanzés.

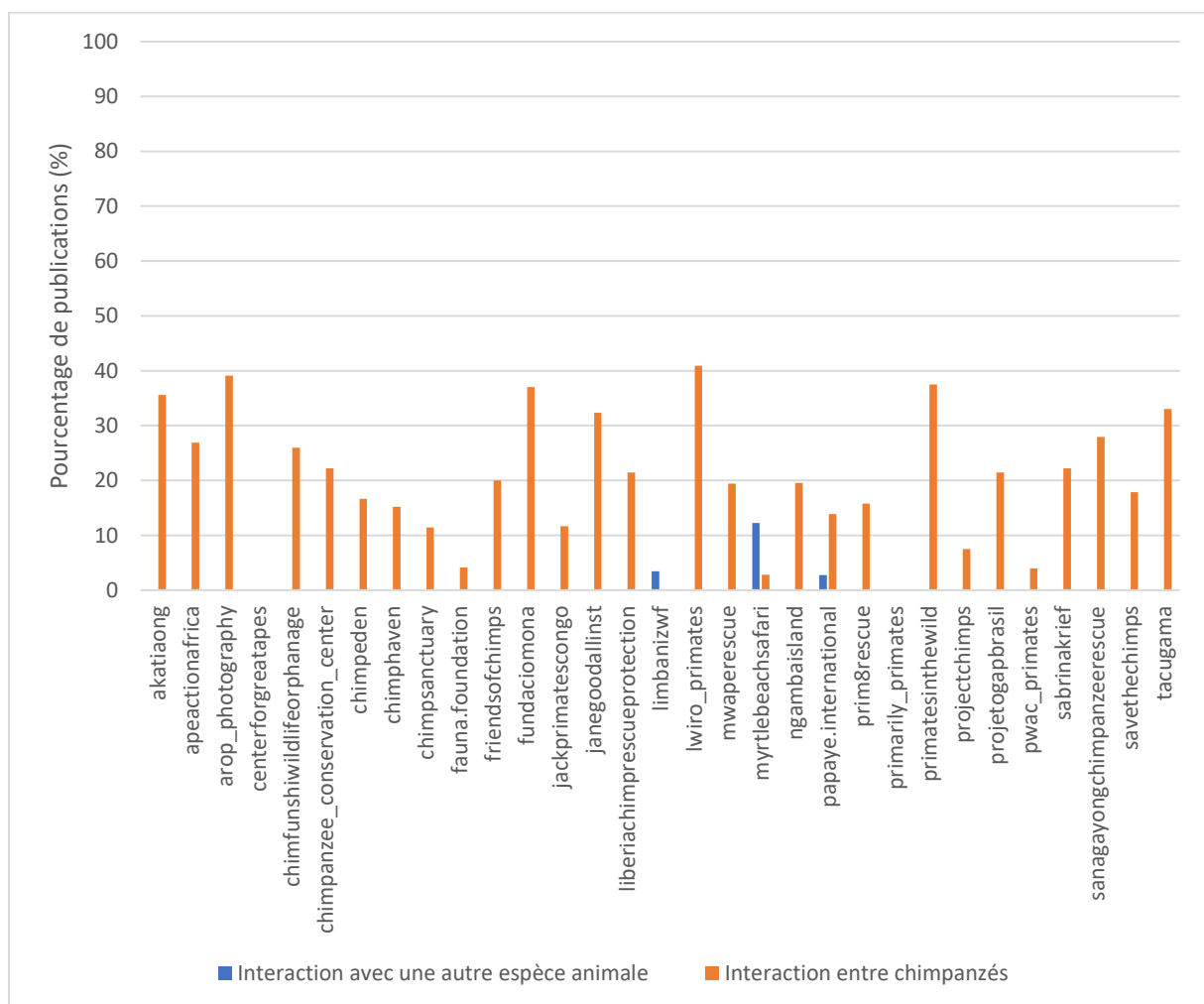


Figure 22 : Proportion de publications mises en ligne entre le 1er janvier et le 30 juin 2022 montrant un chimpanzé en interaction avec un congénère ou avec un animal d'une autre espèce sur chaque profil Instagram étudié.

- *Jeunes*

Au total, 845 publications, soit 40,30 % des publications, publiées par vingt-six comptes, montraient un chimpanzé jeune. Tous les comptes ne montrant pas de chimpanzés jeunes (*chimpsanctuary*, *fauna.foundation*, *centerforgreatapes*, *primarily_primates*, *prim8rescue*), appartiennent à des sanctuaires accrédités nord-américains. Toutes les publications des comptes *akatiaong*, *liberiachimprescueprotection* et *limbanizwf* montraient des jeunes chimpanzés (figure 23).

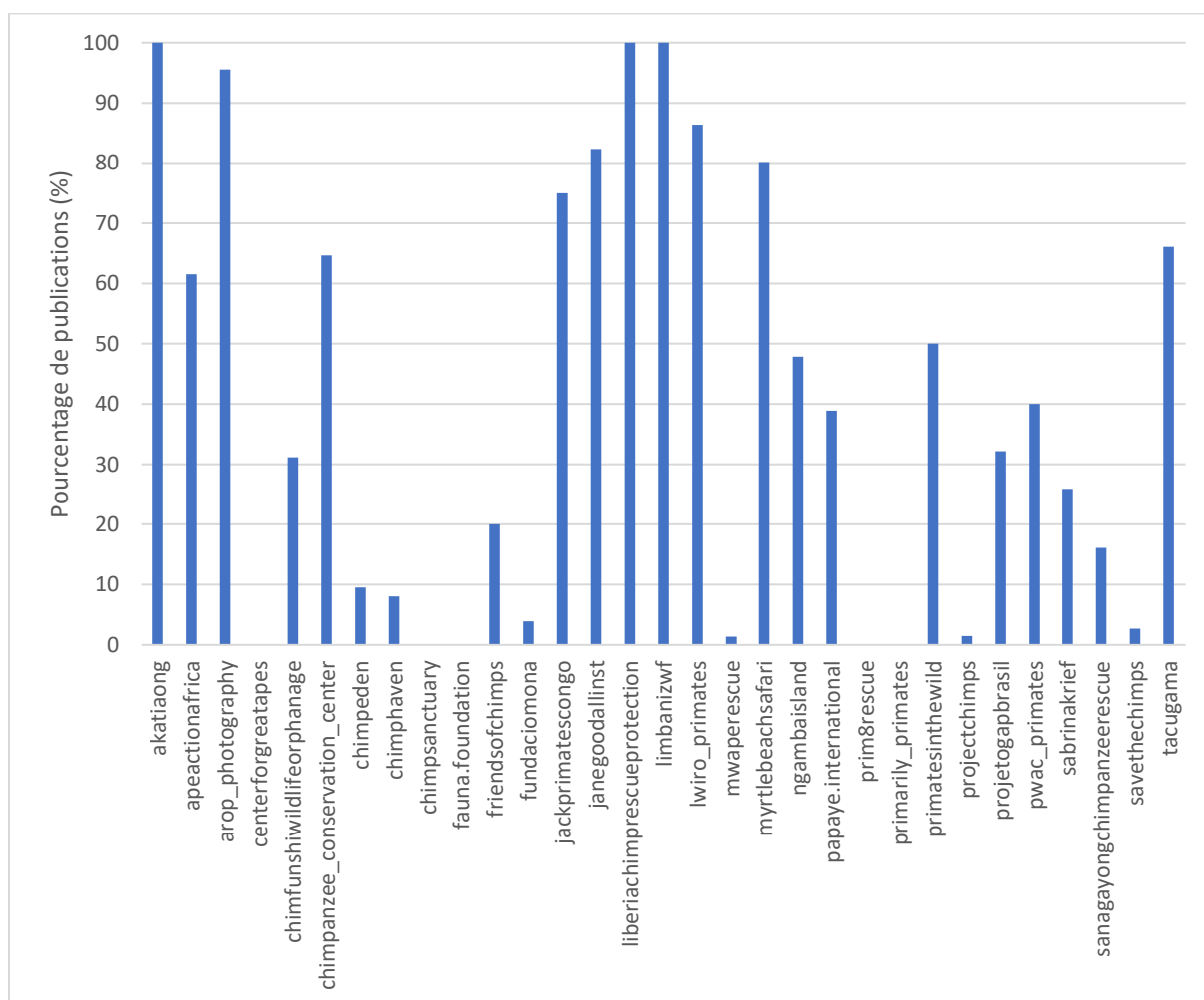


Figure 23 : Proportion de publications mises en ligne entre le 1er janvier et le 30 juin 2022 montrant un jeune chimpanzé sur chaque profil Instagram étudié.

- *Anthropomorphisme*

Au total, 52 publications, soit 2,48 % des publications, montraient un chimpanzé effectuant une activité humaine. Les publications concernées venaient de six comptes (figure 24) : *fundaciomona* (1 publication expliquant le passé des chimpanzés rescapés du sanctuaire, soit 0,79 % des publications du compte), *chiphaven* (1 publication soit 0,89 % des publications du compte), *savethechimps* (2 publications soit 1,79 % des publications du compte), *fauna.foundation* (5 publications soit 6,94 % des publications du compte), *limbanizwf* (19 publications soit 21,84 % des publications du compte) et *myrtlebeachsafari* (24 publications soit 22,64 % des publications du compte). Les activités humaines comprenaient : être au volant d'une voiture, cuisiner, laver la vaisselle, nager dans une piscine, prendre ou donner un bain ou une douche, manier des couverts pour manger, nourrir des chiots au biberon, se brosser les dents, faire de la mécanique automobile.

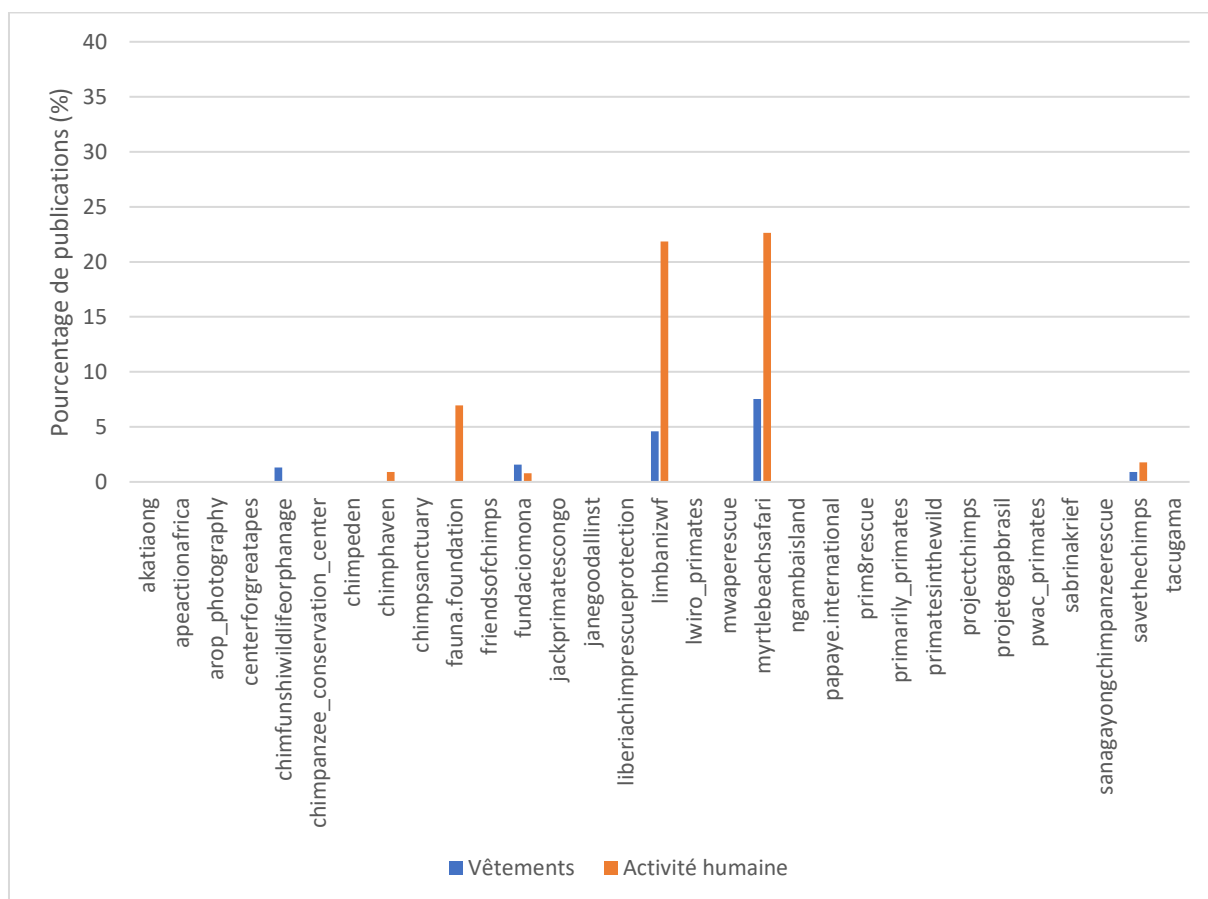


Figure 24 : Proportion de publications mises en ligne entre le 1er janvier et le 30 juin 2022 montrant des chimpanzés portant des vêtements ou réalisant une activité humaine sur chaque profil Instagram étudié.

Cinq comptes ont publié des images de chimpanzés portant des vêtements ou accessoires (figure 24) : *chimfunshiwildlifeorphanage* (1 publication carrousel en hommage à Sheila Siddle, fondatrice du sanctuaire, où celle-ci porte dans ses bras un bébé chimpanzé vêtu d'une grenouillère, soit 1,30 % des publications du compte), *savethechimps* (1 publication *reel* racontant l'histoire du chimpanzé Ham, soit 0,89 % des publications du compte), *fundaciomona* (2 publications dont une expliquant la mauvaise interprétation de la grimace de peur du chimpanzé, et l'autre expliquant le passé des chimpanzés rescapés du sanctuaire, soit 1,57 % des publications du compte), *limbanizwf* (4 publications soit 4,60 % des publications du compte), *myrtlebeachsafari* (8 publications soit 7,55 % des publications du compte). Cela représentait au total 16 publications soit 0,76 % des publications.

- *Avertissements*

Au total, 152 publications, soit 7,25 % des publications, comportaient un avertissement en description. Huit comptes Instagram (*jackprimatescongo*, *sanagayongchimpanzeerescue*, *apeactionafrica*, *chimpanzee_conservation_center*, *janegoodallinst*, *akatiaong*, *liberiachimprescueprotection* et *chimpsanctuary*), ont utilisé au moins une fois un avertissement en description, pour une proportion allant de 3,33 % des publications à 78,57 % des publications du compte (figure 25).

Pour le compte *chimpsanctuary*, les avertissements portaient sur la captivité des chimpanzés (Instagram 2022a).

« Remarque importante : le sanctuaire des chimpanzés Nord-Ouest est contre l'utilisation des chimpanzés dans les industries du divertissement, des animaux de compagnie, et de la biomédicale. Nous ne croyons pas que les chimpanzés appartiennent à la captivité. La réalité est qu'il y a beaucoup de chimpanzés en captivité qui ne pourraient jamais vivre une vie dans la nature. Nous, avec d'autres vrais sanctuaires accrédités, offrons un foyer à ces chimpanzés et laissons leurs personnalités individuelles briller. Notre seule mission est de prendre soin d'eux. Apprenez-en plus sur les chimpanzés, le sanctuaire et notre philosophie sur notre site web et notre blog quotidien. » (Traduction automatique d'Instagram)

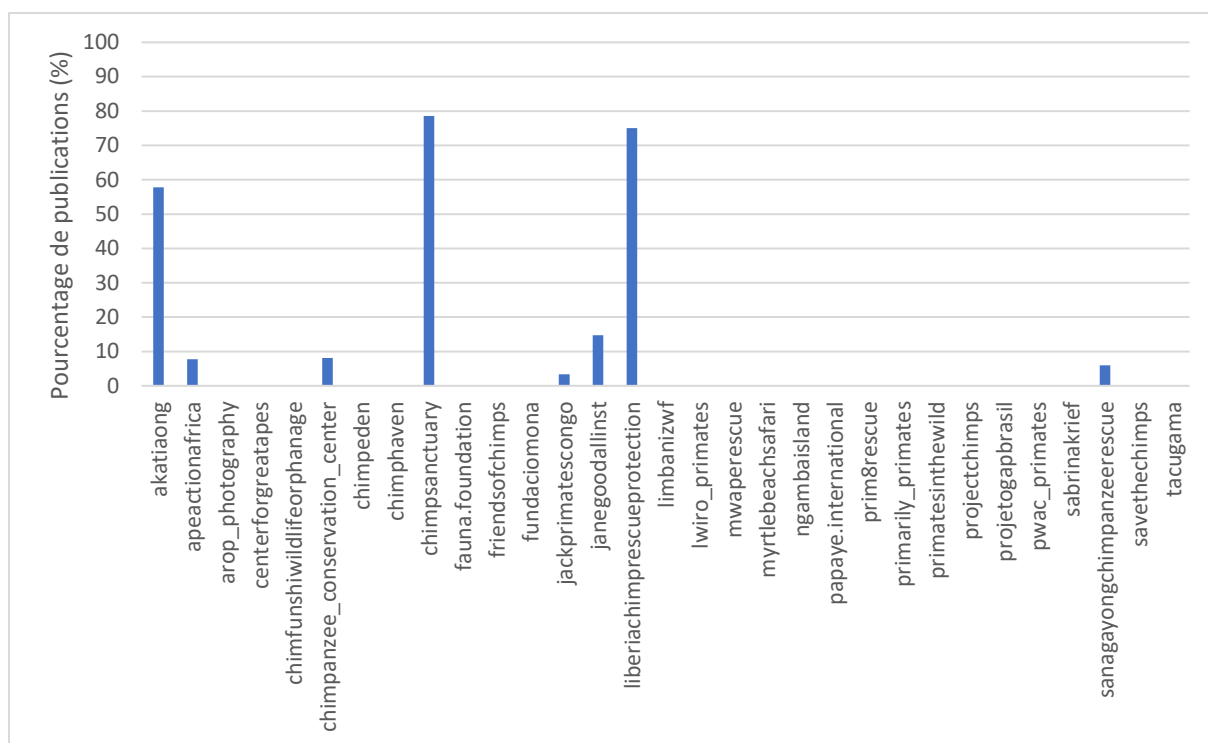


Figure 25 : Proportion de publications mises en ligne entre le 1er janvier et le 30 juin 2022 sur chaque compte Instagram étudié dont la description comporte un avertissement.

Pour les autres comptes, représentant tous des sanctuaires de réhabilitation africains, les avertissements portaient sur le fait que les chimpanzés ne sont pas des animaux de compagnie, avec par exemple l’avertissement du compte *liberiachimprescueprotection* (Instagram 2022b):

« *NOTE IMPORTANTE : **Les chimpanzés ne sont pas et ne devraient pas être des animaux de compagnie ou forcés de vivre avec des humains. ** Les orphelins chimpanzés du sanctuaire de LCRP en Afrique de l’Ouest sont victimes de la viande de brousse et du commerce illégal d’animaux de compagnie. Leurs mères ont été tragiquement tuées par des braconniers et ont besoin de soins 24 heures sur 24. Grâce aux soignants et au personnel dévoués, les orphelins sont en cours de réhabilitation afin qu’ils puissent s’épanouir avec les autres dans un environnement naturel et sûr lorsqu’ils seront plus grands. Veuillez soutenir les efforts de LCRP pour sauver les chimpanzés dans le besoin et garder les chimpanzés sauvages sauvages.* » (Traduction automatique d’Instagram)

Ces avertissements sont destinés à expliciter les circonstances dans lesquels les chimpanzés se retrouvent représentés dans des contextes pouvant être inappropriés.

En dehors de la présence d'un avertissement, le type de descriptions varie d'un compte à l'autre. Le compte *myrtlebeachsafari* utilise des descriptions courtes, décrivant la situation dans laquelle le chimpanzé est représenté comme une activité qu'il aime. On retrouve par exemple en description d'une publication datant du 15 avril : « *Tara a adoré, c'est le moins que l'on puisse dire* ». Dans une publication datant du 13 avril, on peut lire « *Comme tous les autres enfants Sugriva a son émission préférée* ». On retrouve également beaucoup de superlatifs avec, par exemple, « *Le garçon le plus mignon* » en description d'une publication datant du 14 avril. Sur le compte *limbanizwf*, les descriptions sont écrites à la première personne du singulier, le chimpanzé *Limbani* en étant le narrateur. Les comptes de sanctuaires africains utilisent, pour la majorité d'entre eux, des descriptions explicatives de l'histoire des chimpanzés montrés dans les publications, des missions des sanctuaires et des menaces pesant sur les chimpanzés.

d) Discussion

- *Résultats*

Globalement, sur Instagram, on retrouve beaucoup de contenu mettant en scène des chimpanzés au contact d'êtres humains, souvent dans un contexte qui ne semble pas professionnel de prime abord. Les avertissements en description sont peu utilisés.

Les objectifs des différents comptes ne sont pas les mêmes. D'un côté, *myrtlebeachsafari* et *limbanizwf*, qui sont les moins respectueux des recommandations du guide de bonnes pratiques de l'UICN, font la promotion de visites touristiques des parcs concernés (Myrtle Beach Safari et Zoological Wildlife Foundation). Leur intérêt est de donner envie au public d'avoir un contact avec les chimpanzés. On retrouve donc sur ces comptes des chimpanzés mis en scène dans des contextes anthropomorphiques, souvent en contact avec des êtres humains, et le ton employé en description des publications est plutôt léger.

D'un autre côté, des comptes de primatologues tels que *primatesinthewild* et *sabrinakrief* publient des images de chimpanzés sauvages, dans un but éducatif et de promotion de la conservation.

Enfin, les comptes de sanctuaires de chimpanzés, qui exposent leur travail de réhabilitation, publient des images de chimpanzés en captivité. Parmi ces comptes, les sanctuaires nord-américains publient essentiellement des images de chimpanzés adultes, ces animaux étant principalement issus des industries du divertissement et de la recherche. Au contraire, les sanctuaires africains publient régulièrement des images des bébés qu'ils recueillent, qui sont des orphelins issus du braconnage. Ces comptes publient plus ou moins

d'images de bébés en contact avec des soigneurs ou des vétérinaires. Une minorité de comptes intègre des avertissements en description des publications.

Ces observations peuvent être généralisées aux autres médias sociaux, la plupart des publicateurs d'images de chimpanzés sur Instagram possédant également des comptes sur d'autres plateformes.

- *Méthodes*

L'analyse des publications comporte une part importante de subjectivité, notamment pour la catégorisation des critères suivants : le cadre environnemental, le caractère professionnel du contact avec un être humain, la réalisation d'une activité humaine.

En effet, les soigneurs animaliers au sein des sanctuaires africains ne portent souvent pas d'uniforme sur les publications, mais la plupart du temps portent un masque. Dans les cas où il n'y avait ni masque, ni uniforme, il a été choisi de ne pas catégoriser le contact comme « professionnel ».

Il pouvait être difficile de placer une publication dans la catégorie « activité humaine », les chimpanzés présentant une proximité de gestes et de comportements très importante avec l'être humain. La réalisation de certaines des activités qui ont été placées dans cette catégorie, par exemple laver la vaisselle, s'inscrivait dans un contexte d'enrichissements, qui sont des modifications de l'environnement ou l'apport d'objets permettant de stimuler le chimpanzé, nécessaires au bien-être de l'animal vivant en captivité.

Le cadre environnemental a souvent semblé ambigu, et le choix de catégorie entre un cadre anthropomorphique et un cadre de captivité a parfois été difficile. Dans les cas où l'image ne semblait pas clairement avoir été capturée dans une maison, dans une cage ou dans un enclos, la publication n'a été classée dans aucune de ces catégories. Les publications concernées se retrouvent majoritairement dans les comptes montrant une importante proportion de chimpanzés dans un contexte anthropomorphique. De nombreuses publications étaient tout simplement des portraits en gros plan de chimpanzés où l'arrière-plan n'était pas suffisamment visible pour être catégorisé. C'est le cas de la majorité des publications non classées des comptes de sanctuaires de chimpanzés. Les images de chimpanzés dans des grands enclos arborés ou de petites cages de transport ont toutes été classées dans le critère « cadre captivité », qui regroupe donc des publications très hétérogènes.

Cette analyse représente une tentative d'application de critères théoriques à des cas pratiques sur des comptes Instagram partageant du contenu impliquant des chimpanzés. Cela

reste subjectif et souvent ambigu. Pour atténuer ces biais, il aurait été intéressant que la même analyse soit menée indépendamment par différents observateurs.

De nombreux facteurs entrent en compte et c'est un travail complexe pour les acteurs de la conservation de communiquer à travers les médias. En effet, il est très difficile de retranscrire, par le biais d'une simple publication, les principaux enjeux de la conservation des chimpanzés et les nombreux aspects du travail réalisé par les sanctuaires. Attirer l'intérêt du public pour promouvoir la conservation tout en minimisant les risques de mauvaise interprétation des images est le défi majeur posé par la présence des chimpanzés et des autres primates dans les médias sociaux. D'autre part, les professionnels travaillant au contact des primates sont aussi concernés par la tentation de publier des images d'eux avec des animaux sur leurs comptes personnels dans les médias sociaux.

C) Comparaison et évolution des audiences

a) Objectifs

Comme nous l'avons vu précédemment, les médias Facebook, Instagram, Twitter et YouTube sont les plus utilisés par les sanctuaires pour promouvoir la conservation des chimpanzés. Néanmoins, ces plateformes comportent également des comptes utilisant des codes de communication *a priori* néfastes pour la conservation. L'étude comparative qui suit a pour objectifs de mettre en évidence le type de compte présentant l'audience la plus large dans chacun des médias sociaux cités, ainsi que l'évolution de cette audience au cours des deux dernières années. Cela permet de déterminer le contenu le plus populaire aux yeux du public et donc le plus susceptible d'influencer la conservation des chimpanzés dans les médias sociaux.

b) Matériel et méthodes

Les médias Instagram, Facebook, Twitter et YouTube ont été étudiés sur une période d'un an et demi environ, de novembre 2020 à août 2022 pour Instagram et de février 2021 à août 2022 pour les autres. Des comptes publiant du contenu impliquant des chimpanzés ont été recensés sur cette période et les informations suivantes concernant ces comptes ont été recueillies tous les trois mois :

- Pour chaque compte Instagram : le nombre d'abonnés et le nombre de publications,
- Pour chaque page Facebook : le nombre de mentions « J'aime » et le nombre d'abonnés,
- Pour chaque chaîne YouTube : le nombre d'abonnés, le nombre de vidéos publiées, et le nombre total de vues de la chaîne,
- Pour chaque compte Twitter : le nombre d'abonnés et le nombre de tweets.

La liste des comptes étudiés dans chaque média social est présentée en annexe 2.

c) Résultats

- *Comparaison des audiences des différents comptes en août 2022*

Un total de 28 comptes Facebook, 28 comptes Instagram, 22 comptes Twitter et 22 comptes YouTube ont été étudiés dans cette partie. Leur liste est présentée en annexe 2.

Sur Instagram, le nombre moyen d'abonnés aux différents comptes est de $148\,717 \pm 410\,251$. Le nombre d'abonnés varie de 767 à 1,9 millions. Les comptes de Myrtle Beach Safari, de l'institut Jane Goodall et de Limbani de la Zoological Wildlife Foundation (ZWF) ont, dans l'ordre décroissant, le plus grand nombre d'abonnés (figure 26).

Sur YouTube, le nombre moyen d'abonnés aux chaînes est de $43\,372 \pm 164\,286$. Les trois chaînes les plus suivies, Myrtle Beach Safari, ZWF Miami, comptent respectivement 795 000, 35 800 et 29 600 abonnés (figure 27). La chaîne Myrtle Beach Safari présente également le plus grand nombre de vues, qui est de 151 065 224 (figure 28).

Le nombre d'abonnés aux différents comptes Facebook en août 2022 varie de 3 678 à 423 690. Il est en moyenne de $57\,649 \pm 86\,467$. Le compte présentant le plus grand nombre d'abonnés est Zoological Wildlife Foundation (figure 29).

Sur Twitter, le nombre d'abonnés varie de 52 à 28 000, et est en moyenne de $4\,856 \pm 6249$. Le compte Ape Action Africa, d'un sanctuaire de l'alliance PASA, regroupe le plus d'abonnés (figure 30).

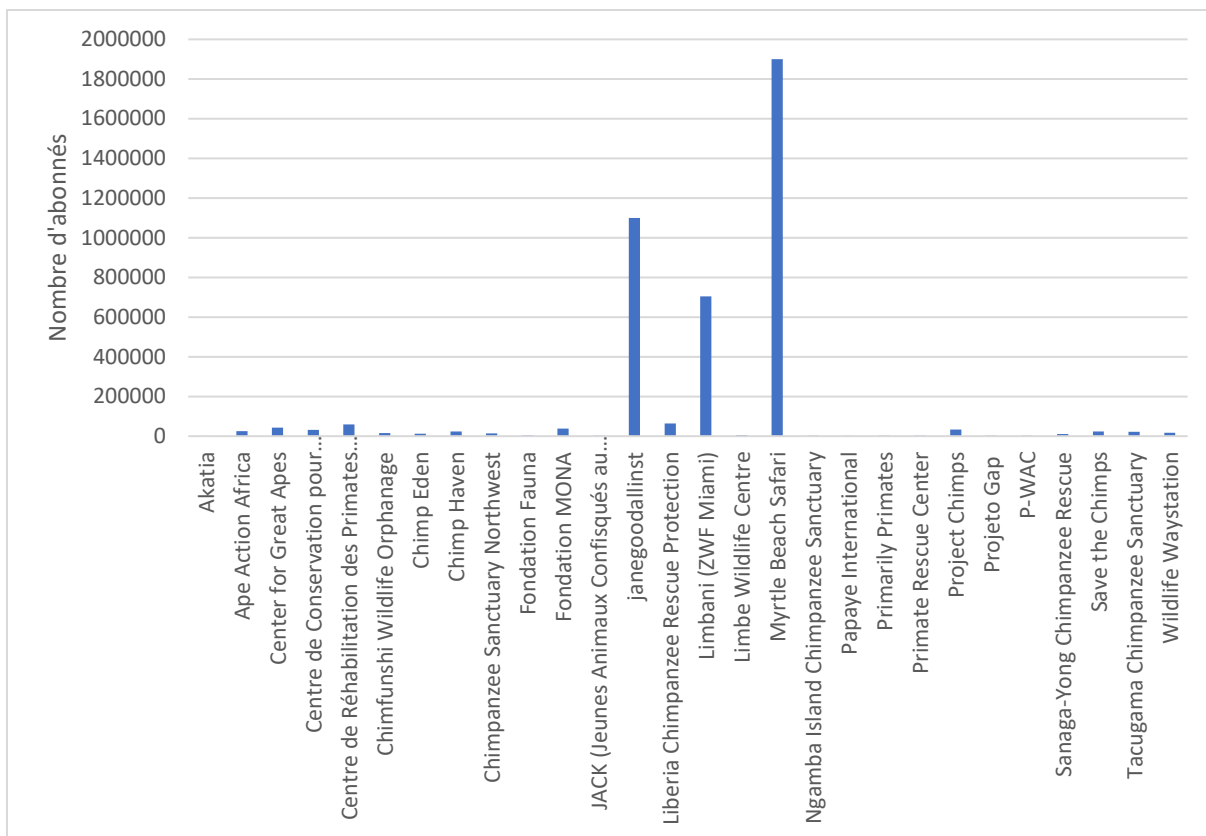


Figure 26 : Nombre d'abonnés aux différents comptes Instagram étudiés le 5 août 2022.

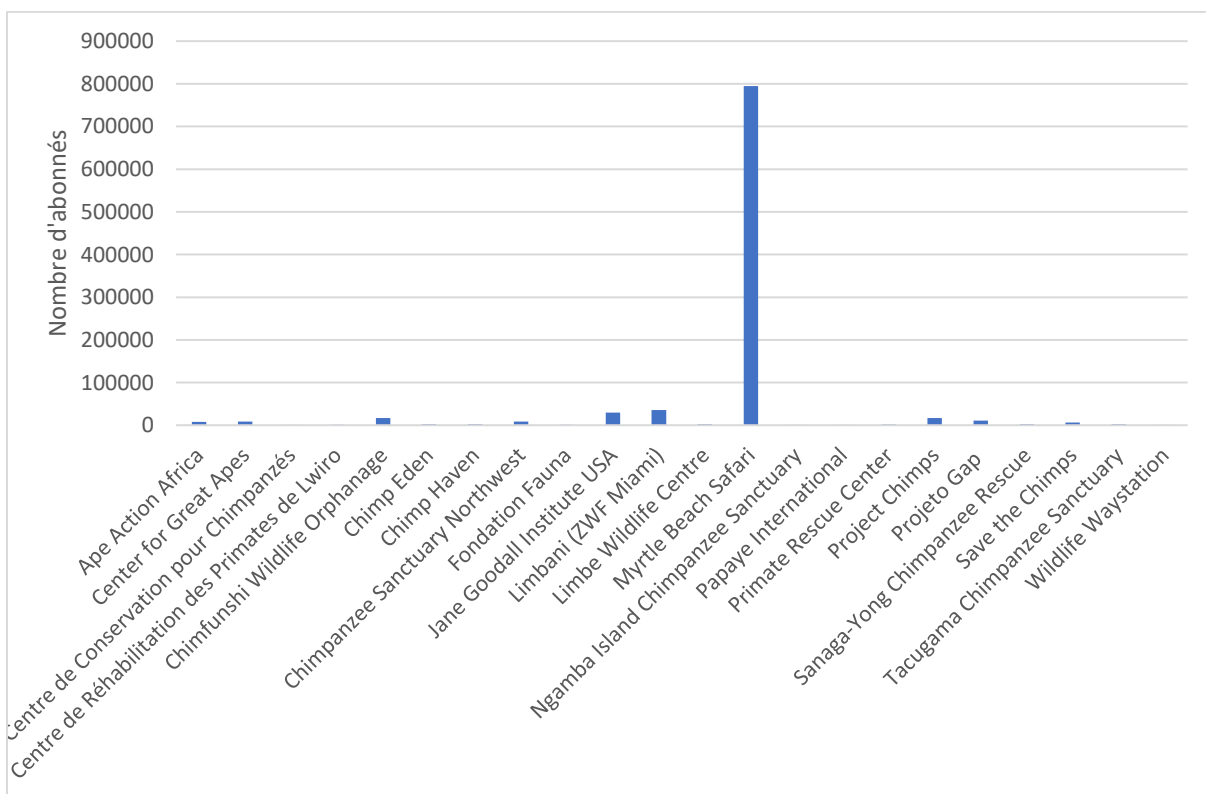


Figure 27 : Nombre d'abonnés aux différentes chaînes YouTube étudiées le 5 août 2022.

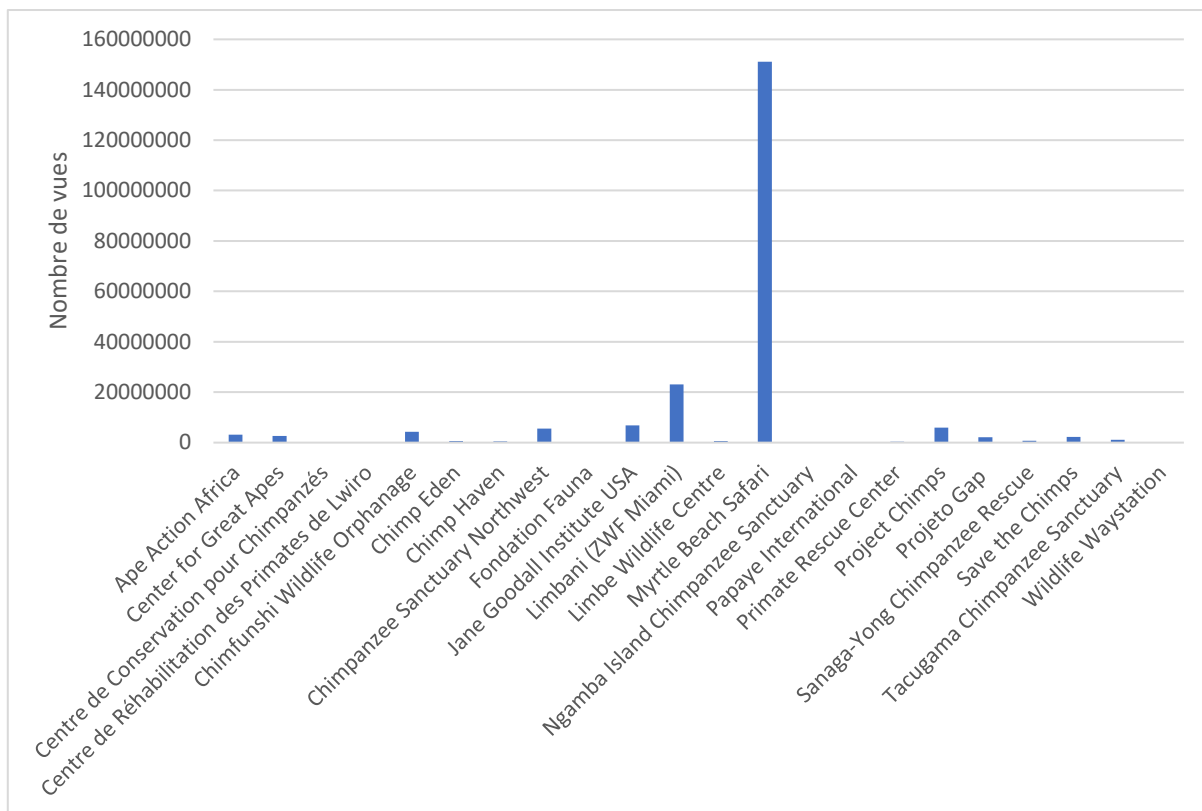


Figure 28 : Nombre de vues de chaque chaîne YouTube étudiée le 5 août 2022.

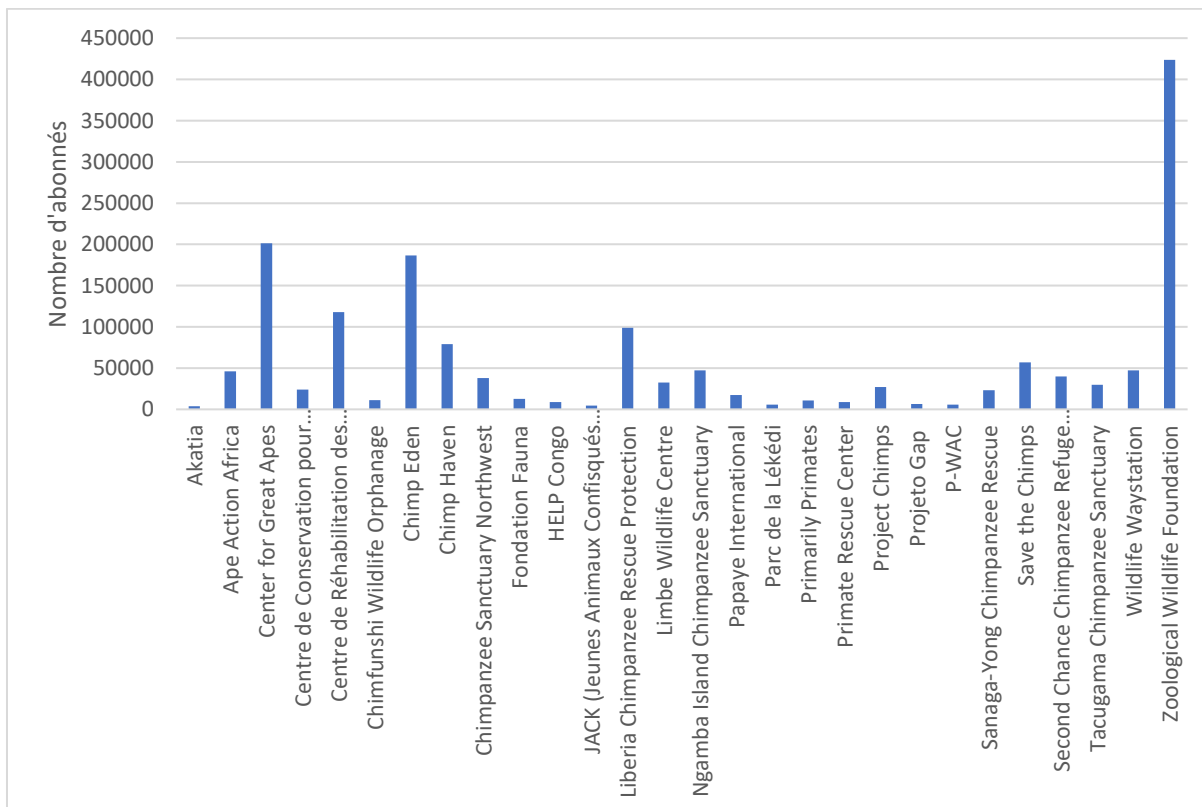


Figure 29 : Nombre d'abonnés aux différents comptes étudiés sur Facebook le 5 août 2022.

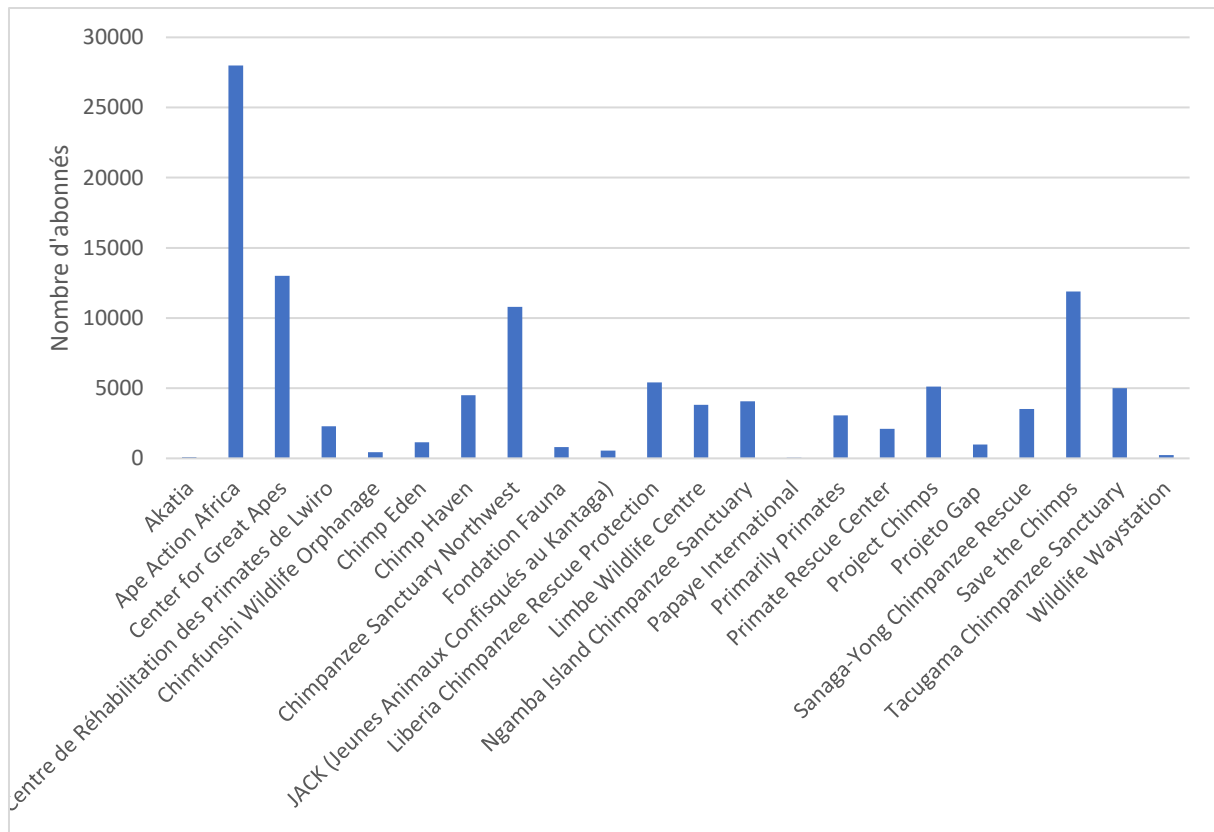


Figure 30 : Nombre d'abonnés aux différents comptes étudiés sur Twitter le 5 août 2022.

Les écarts importants entre les nombres d'abonnés aux différents comptes gênant la lecture des figures 26 et 27, des histogrammes excluant les comptes les plus suivis sont présentés en annexe 3.

Les comptes de Myrtle Beach Safari sont de loin les plus suivis sur Instagram et YouTube. Il s'agit de comptes présentant des contenus néfastes pour la conservation des chimpanzés d'après les recommandations pour la publication d'images de primates.

- *Comparaison des croissances des différents comptes*

Un total de 27 comptes Facebook, 25 comptes Instagram, 14 comptes Twitter et 17 comptes YouTube ont été étudiés dans cette partie. Leur liste est présentée en annexe 2.

Sur Instagram, le nombre d'abonnés total aux comptes étudiés a augmenté de 73 % sur Instagram entre février 2021 et août 2022, croissance majoritairement liée aux comptes *myrtlebeachsafari* et *chimpbrothers* (figure 31).

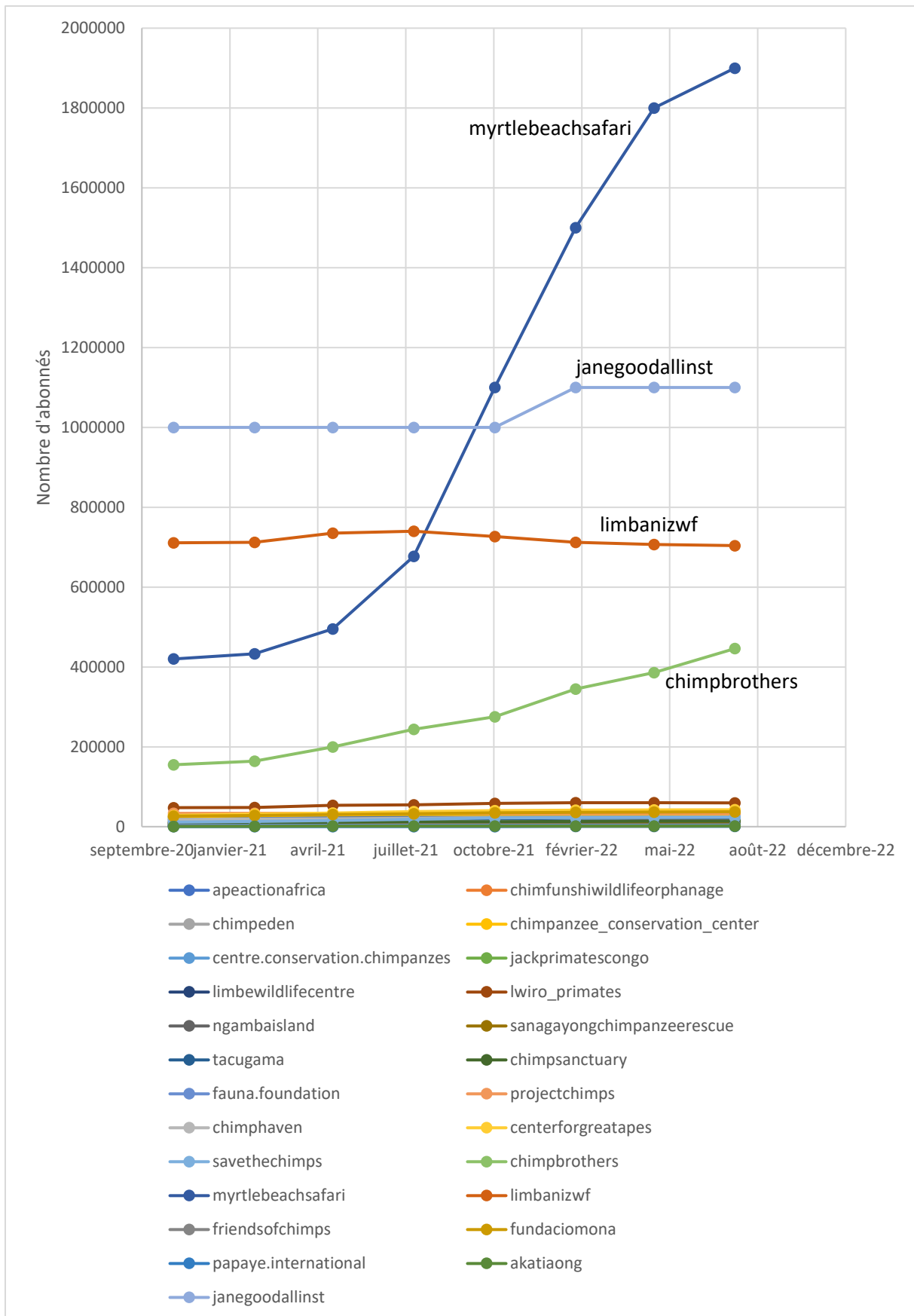


Figure 31 : Evolution du nombre d'abonnés aux différents comptes Instagram de novembre 2020 à août 2022.

Les quatre comptes ayant présenté la plus forte croissance entre novembre 2020 et août 2022 sont *myrtlebeachsafari* dont le nombre d'abonnés a augmenté de 352 % (passant de 420 000 à 1,9 millions d'abonnés), *papaye.international* avec une augmentation de 317 % (passant de 184 à 767 abonnés), *akatiaong* avec une croissance de 206 % (passant de 561 à 1719 abonnés) et *chimpbrothers* avec une croissance de 188 % (passant de 155 000 à 446 000 abonnés) (figure 31). Le compte *chimpbrothers* est consacré à la publication d'images de chimpanzés du parc Myrtle Beach Safari. Deux comptes ont présenté une diminution de leur nombre d'abonnés : *limbanizwf* avec une diminution de 1 % (passant de 711 000 à 704 000 abonnés) et *projectchimps* avec une diminution de 2,7 % (passant de 33 400 à 32 500 abonnés). Alors que le nombre d'abonnés au compte *projectchimps* a été en diminution constante durant toute la période d'étude, le nombre d'abonnés à *limbanizwf* a d'abord présenté une augmentation jusqu'à 740 000 en août 2021 puis une diminution.

Sur Facebook, le nombre total d'abonnés aux comptes a augmenté de 9 % entre février 2021 et août 2022. La plus forte croissance est observée pour *Limbe Wildlife Center* avec une augmentation de 88 % (de 17 357 à 32 572 abonnés), alors que les comptes *Zoological Wildlife Foundation* et *The Jane Goodall Institute South Africa* ont vu leur nombre d'abonnés diminuer de 1,9 % chacun. L'évolution du nombre d'abonnés au compte de Myrtle Beach Safari n'a pas été suivie sur la période d'étude.

Sur Twitter, le nombre d'abonnés aux comptes a augmenté de 17 % entre février 2021 et août 2022 (figure 33).

Globalement, les nombres d'abonnés aux comptes Facebook et Twitter ont stagné sur la période.

Sur YouTube, le nombre d'abonnés aux chaînes a augmenté de 29 % entre février 2021 et août 2022. L'évolution du nombre d'abonnés à la chaîne de Myrtle Beach Safari n'a pas été suivie durant toute la période d'étude, mais une augmentation de 766 000 à 795 000 abonnés a été observée entre février et août 2022 (figure 34).

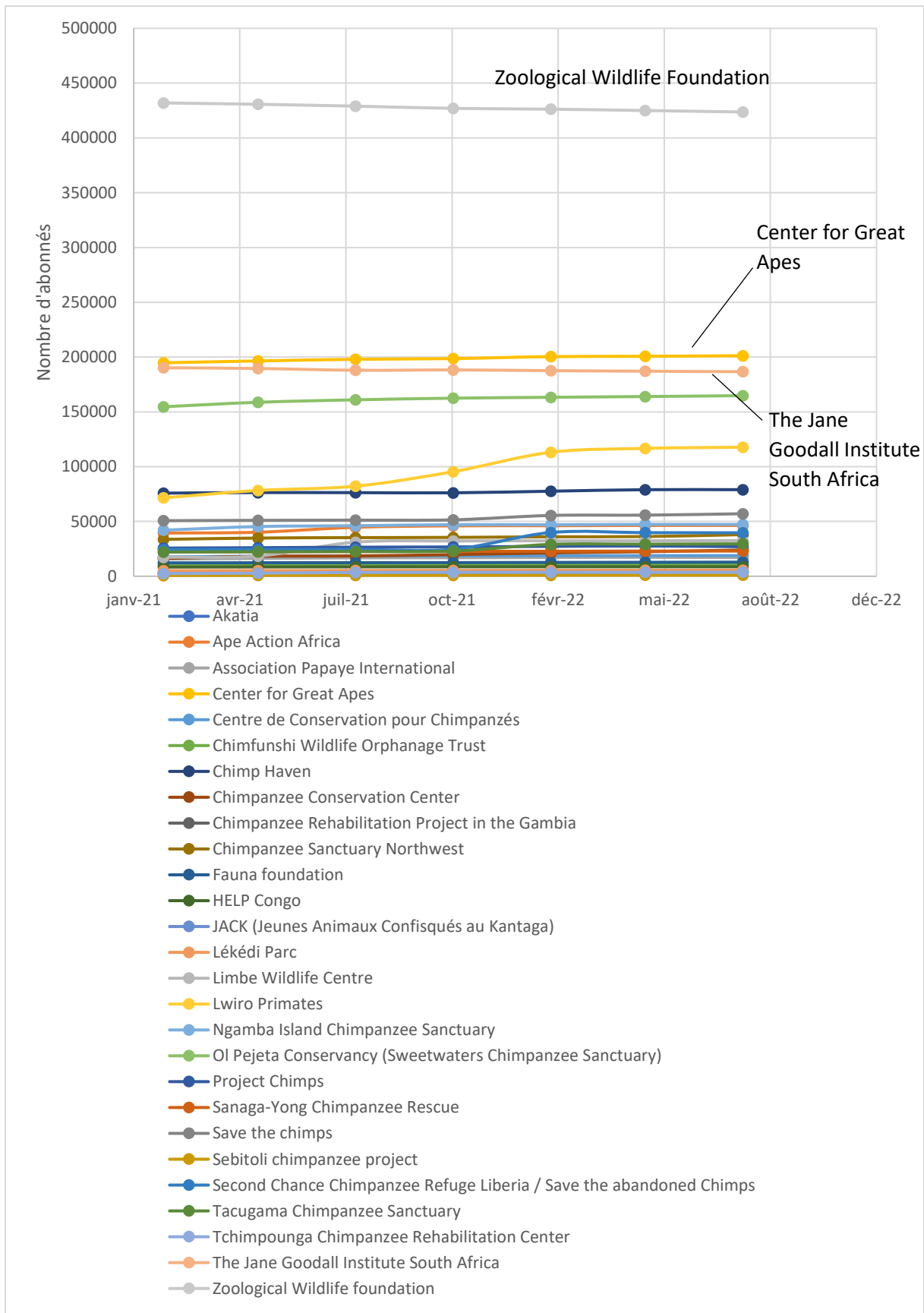


Figure 32 : Evolution du nombre d'abonnés aux différents comptes Facebook de février 2021 à août 2022.

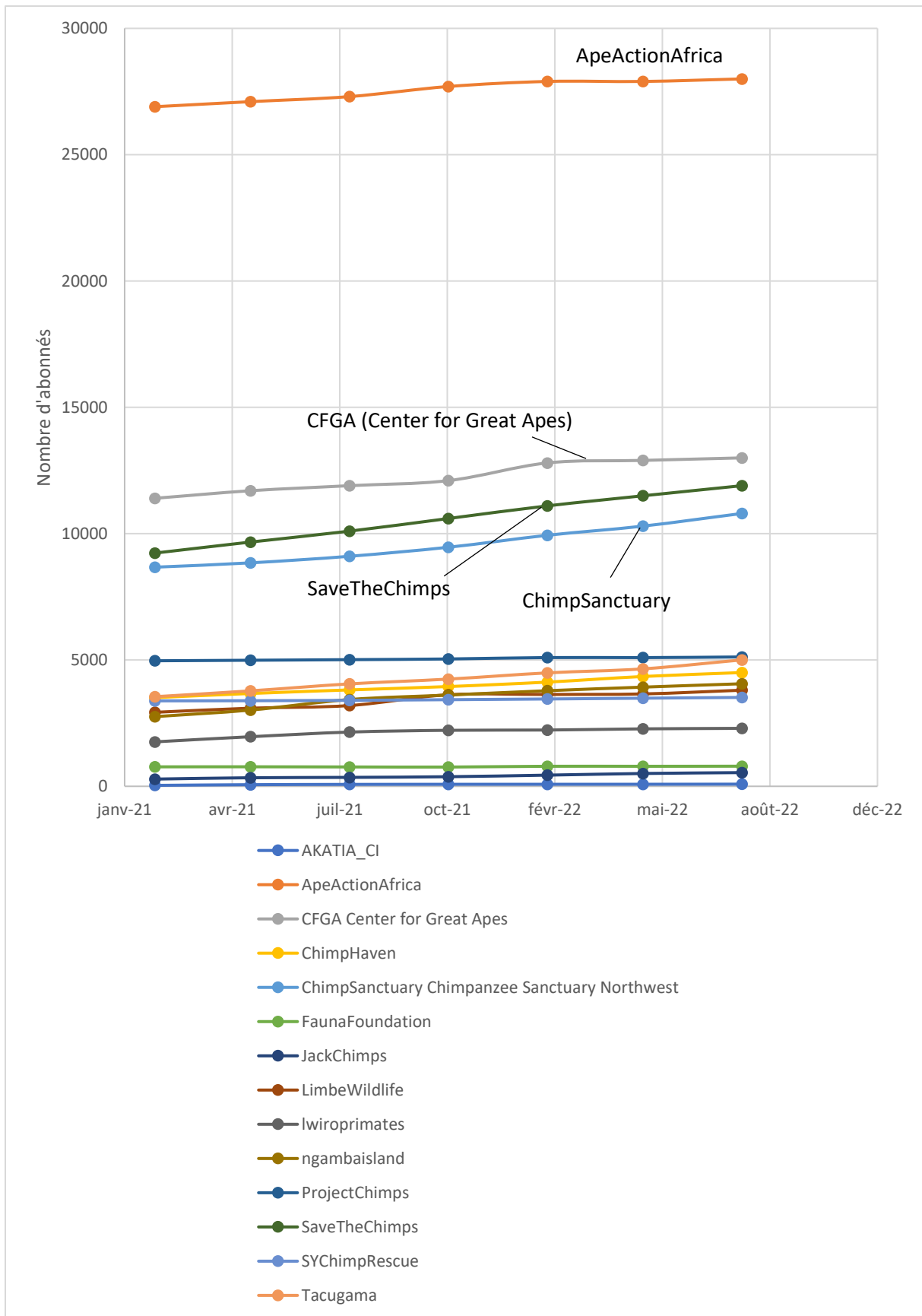


Figure 33 : Evolution du nombre d'abonnés aux différents comptes Twitter de février 2021 à août 2022.

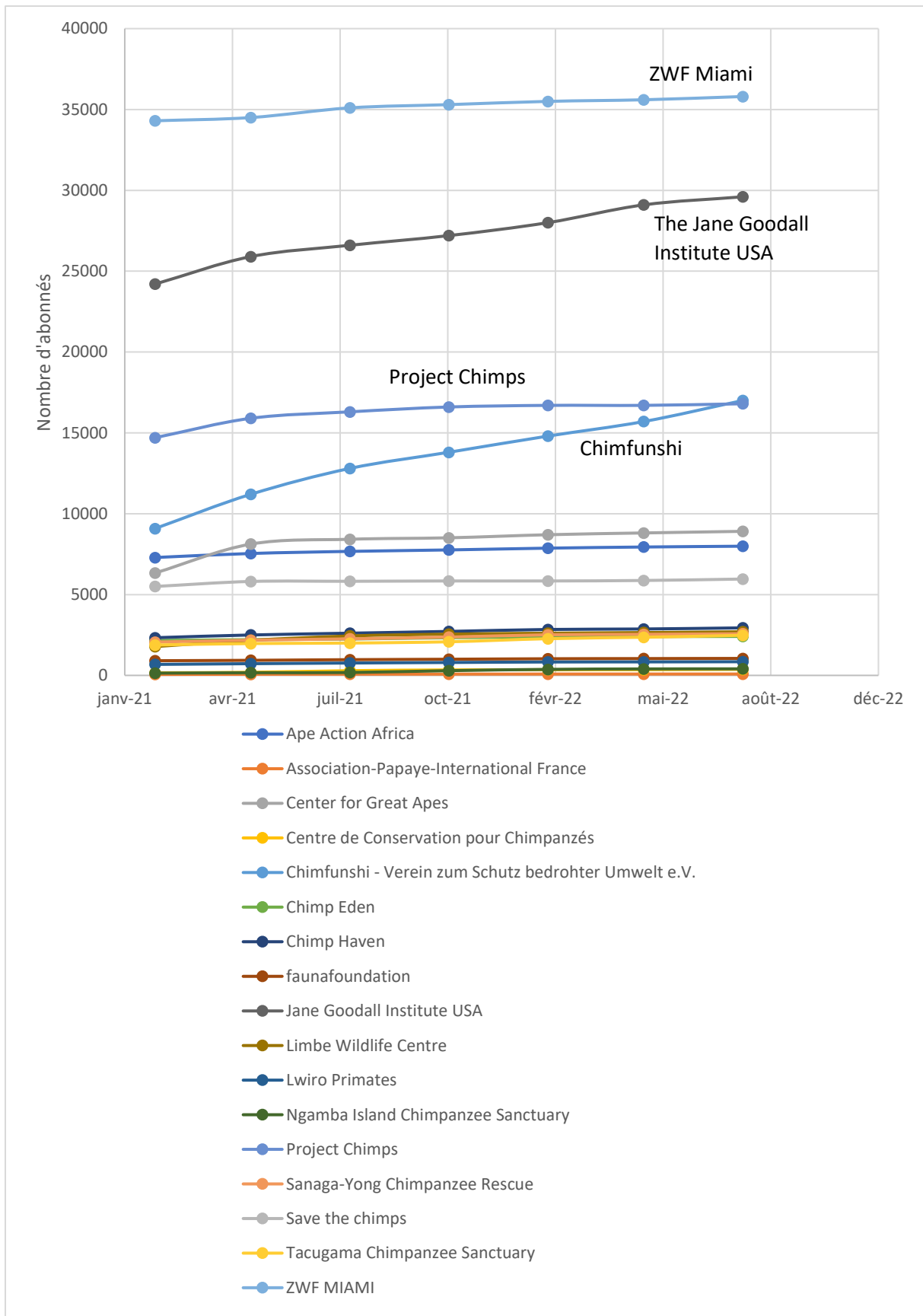


Figure 34 : Evolution du nombre d'abonnés aux différentes chaînes YouTube de février 2021 à août 2022.

d) Discussion

Instagram est le média social où les images de chimpanzés présentent la plus forte audience. L'audience des comptes à contenu *a priori* néfaste pour la conservation est largement supérieure à celle des comptes des sanctuaires de chimpanzés, et est également celle dont la croissance est la plus importante sur la période allant de février 2021 à août 2022. De plus, plusieurs employés du parc Myrtle Beach Safari possèdent des comptes Instagram sur lesquels ils partagent des publications des chimpanzés de même nature que celles visibles sur le compte *myrtlebeachsafari*. Ces comptes possèdent plusieurs dizaines de milliers voire plusieurs centaines de milliers d'abonnés. Il est également important de noter que les personnes visitant le parc Myrtle Beach Safari sont aussi susceptibles de diffuser via les médias sociaux des images de la même nature.

La perte de popularité du compte Instagram *limbanizwf* à partir de l'été 2021 pourrait s'expliquer par le fait que Limbani intéresse de moins en moins le public à mesure qu'il grandit. En effet, il a de moins en moins l'apparence d'un bébé, et pourrait donc être jugé moins « mignon ». En outre, à partir de début 2021, il apparaît de plus en plus souvent avec une laisse nouée à la taille. Cette représentation assez explicite de la captivité de l'animal pourrait être un facteur dérangeant le spectateur.

Pour le compte *projectchimps*, la diminution du nombre d'abonnés pourrait s'expliquer par le fait que celui-ci était « privé » durant une partie de l'étude. Ce niveau de confidentialité implique que seuls les abonnés peuvent visualiser les publications mises en ligne, et que les utilisateurs doivent effectuer une demande d'abonnement pour pouvoir suivre le compte.

Pour d'autres comptes, la stagnation du nombre d'abonnés s'explique par leur faible, voire leur absence d'activité. Le rythme de mise en ligne de nouvelles publications, reflet du niveau d'activité des différents comptes, est présenté en annexe 4.

L'affichage du nombre d'abonnés sur Facebook, Twitter et Instagram est imprécis au-delà de certains seuils. Par exemple, concernant le compte Instagram *janegoodallinst*, on peut uniquement voir que le nombre d'abonnés est passé de 1 à 1,1 million.

Dans les médias sociaux, les comptes faisant la promotion de la conservation font face à des comptes beaucoup plus suivis diffusant des images *a priori* néfastes pour la cause.

D) Enquête sur la réponse du public à la représentation des chimpanzés sur Instagram

En plus des recommandations concernant la nature des images publiées dans les médias sociaux, il existe également des recommandations sur la façon d'interagir avec des contenus inappropriés (Ape Alliance 2021). Il n'est pas recommandé d'utiliser le « dislike », « je n'aime pas », ou tout autre bouton de réaction négative, car cela participe à la popularité de la publication (Aldrich 2021). L'ajout d'un commentaire négatif présente le même inconvénient, il favorise la mise en avant de la publication au même titre qu'un commentaire positif. Il présente tout de même l'avantage de permettre de sensibiliser les autres spectateurs de la publication. Néanmoins, les commentaires négatifs peuvent être supprimés par les utilisateurs ayant mis en ligne les publications concernées. Il est donc recommandé de signaler les publications inappropriées au lieu, ou en plus, de l'ajout d'un commentaire négatif. L'inconvénient du signalement est qu'il peut être décourageant car il est la plupart du temps infructueux (Aldrich 2021).

a) Objectifs et hypothèses

Plusieurs études visant à évaluer l'influence des médias sociaux sur le public dans le domaine de la conservation se sont intéressées à l'analyse des commentaires des utilisateurs (Moloney et al. 2021 ; Nekaris et al. 2013 ; Freund et al. 2021 ; Spee et al. 2019). Il est cependant à noter que les utilisateurs postant des commentaires ne représentent qu'un échantillon, possiblement non représentatif, de l'audience. Les commentaires jouent tout de même un rôle important dans une publication puisqu'ils représentent, aux yeux des personnes qui les voient, l'opinion du public face à celle-ci.

Des entretiens ont été réalisés pour répondre à plusieurs objectifs. Le premier objectif était de comprendre comment la visualisation de chimpanzés dans les médias sociaux peut générer des attitudes positives ou négatives vis-à-vis de la conservation de l'espèce. Le second objectif était de déterminer quel type de contenu mettant en scène des chimpanzés génère le plus d'interactions de la part du public et pourquoi.

D'après les études précédentes, les contenus montrant des chimpanzés dans des contextes anthropomorphiques, en contact avec des êtres humains dans des cadres non professionnels, génèrent des croyances et attitudes négatives pour la conservation. Au contraire, les contenus montrant des chimpanzés dans des cadres naturels, en interaction avec d'autres

chimpanzés, génèrent des attitudes positives pour la conservation (Aldrich 2018 ; Ross et al. 2011). Il était donc attendu que les personnes interrogées présentent davantage de réponses négatives ou positives pour la conservation selon le type de contenu visualisé. Les propos négatifs, vis-à-vis de la conservation, attendus dans les réponses étaient les suivants : le Chimpanzé n'est pas une espèce menacée d'extinction, un chimpanzé peut être un animal de compagnie, un chimpanzé peut être utilisé à des fins de divertissement, un chimpanzé peut vivre comme un être humain ou au contact d'humains uniquement. Les propos positifs, vis-à-vis de la conservation, attendus dans les réponses étaient les suivants : le Chimpanzé est menacé d'extinction, un chimpanzé est un animal sauvage, un chimpanzé doit vivre dans son milieu naturel, un chimpanzé doit vivre en interaction avec ses congénères.

Etant donné les audiences des comptes présentant des contenus *a priori* néfastes pour la conservation, il était attendu que ceux-ci génèrent plus d'interactions de la part du public et que peu de personnes signalent le contenu néfaste pour la conservation.

b) Matériel et méthodes

- *Choix des contenus*

A partir des analyses des publications des comptes Instagram, deux comptes ont été choisis pour représenter des contenus *a priori* bénéfiques ou néfastes pour la conservation : le compte *myrtlebeachsafari*, regroupant le plus de critères négatifs, et le compte *apectionafrica*, regroupant le plus de critères positifs. Trois publications de chaque compte ont été choisies comme un échantillon le plus représentatif possible des publications mises en ligne entre le 1^{er} janvier au 30 juin 2022.

Ainsi, pour le compte *myrtlebeachsafari*, trois *reels* ont été sélectionnées (figure 35) :

- Une vidéo d'un bébé chimpanzé enlaçant successivement deux femmes (nommée « Embrassade ») ;
- Une vidéo d'un homme dînant à table dans une salle à manger, dans une assiette avec un chimpanzé adulte utilisant une fourchette et un bébé chimpanzé (nommée « Dîner à table ») ;
- Une vidéo d'une femme jouant avec un bébé chimpanzé (nommée « Jeu »).

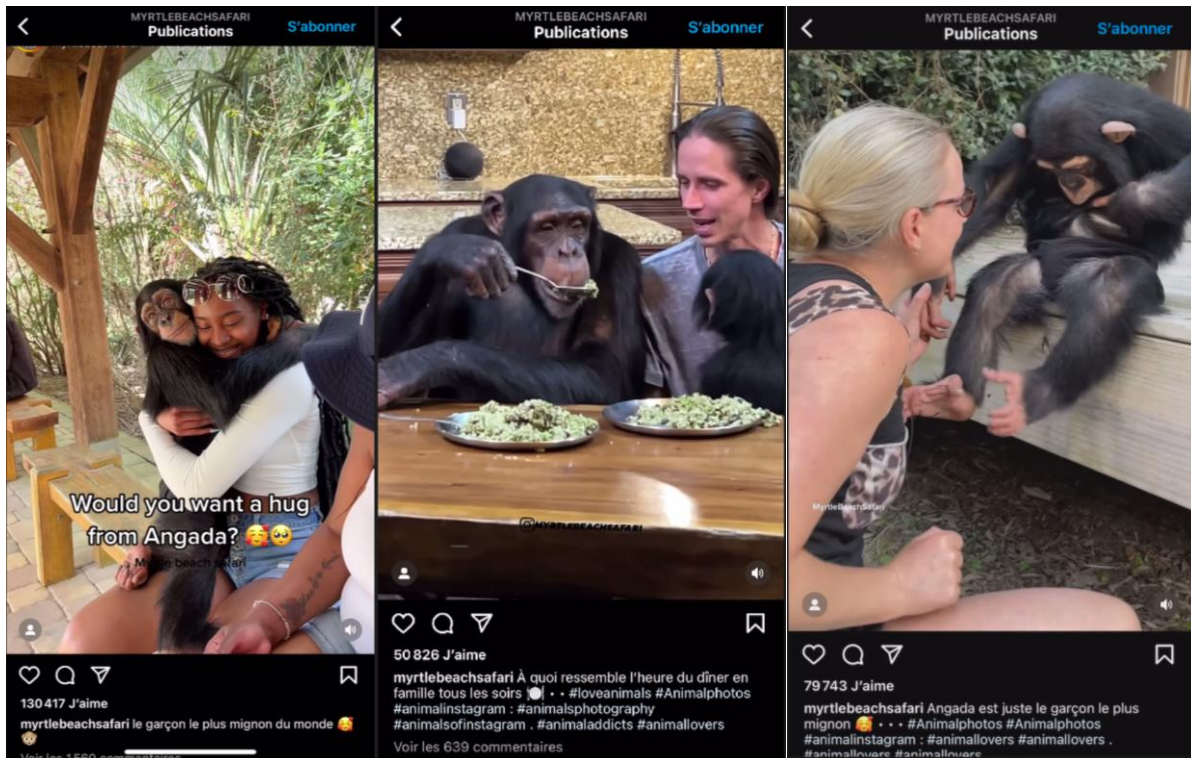


Figure 35 : Publications utilisées pour représenter le contenu néfaste pour la conservation des chimpanzés.
 Publication 1 : Embrassade (*reel*) ; publication 2 : Dîner à table (*reel*) ; publication 3 : Jeu (*reel*).
 Auteur : Myrtle Beach Safari

Pour le compte *apectionafrica* (figure 36) :

- Une photo d'un bébé chimpanzé dans un arbre dans un environnement de type forêt (nommée « Bébé arbre »),
- Une photo d'un chimpanzé adulte (nommée « Portrait »),
- Une vidéo de trois bébés chimpanzés marchant en forêt (nommée « Marche bébés »).

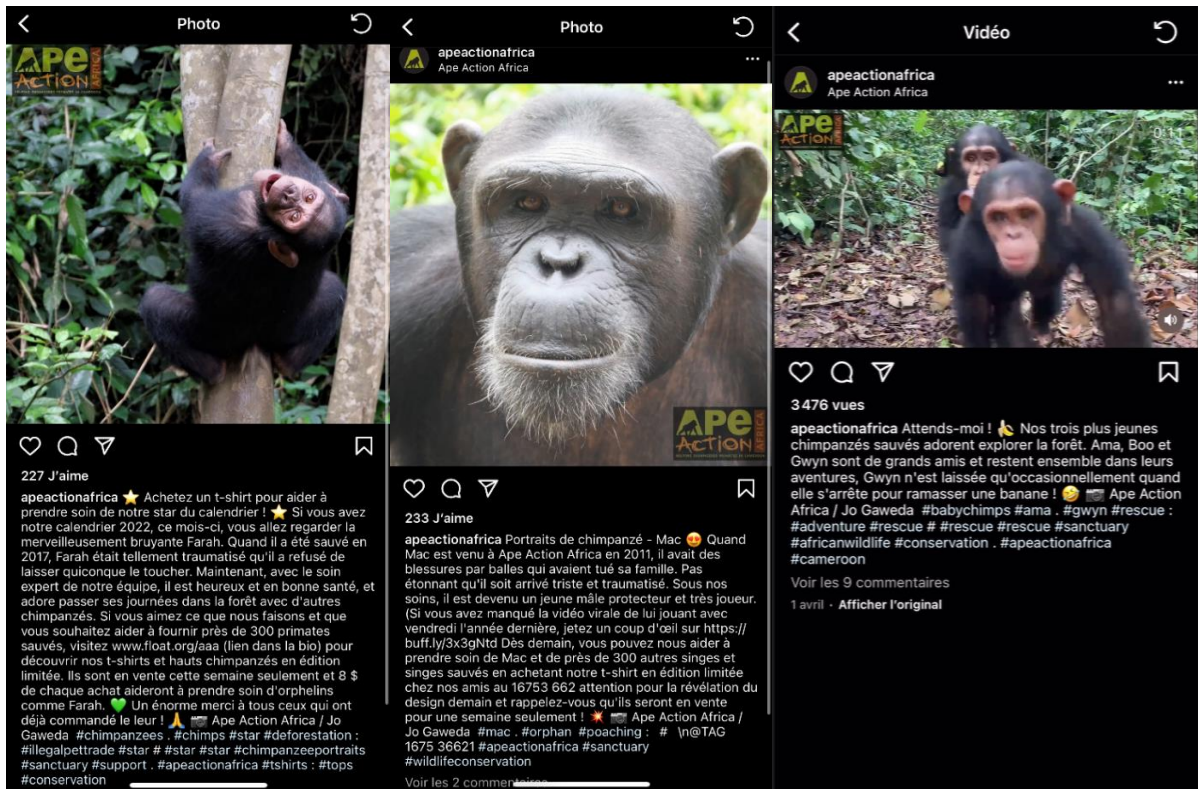


Figure 36 : Publications utilisées pour représenter le contenu bénéfique pour la conservation des chimpanzés. Publication 1 : Bébé arbre (photo) ; publication 2 : Portrait (photo) ; publication 3 : Marche bébés (vidéo). Auteur : Ape Action Africa

- *Construction des entretiens*

Les entretiens ont été divisés en trois groupes : un groupe contrôle (groupe C) dans lequel les enquêtés ne visualisaient pas de publications Instagram, un groupe visualisant les publications du compte *myrtlebeachsafari* (groupe M) et un groupe visualisant les publications du compte *apeactionafrica* (groupe A).

Au cours de la prise de contact, l’entretien était présenté comme une enquête portant sur le rapport du public à la présence des animaux sur Instagram réalisée dans le cadre d’une thèse vétérinaire.

La première partie de l’entretien était constituée de questions introductives s’intéressant brièvement à l’identité de l’enquêté, son niveau d’activité sur Instagram et son rapport avec la présence d’animaux sur Instagram. Les questions étaient les suivantes :

- Quel âge as-tu ?
- Que fais-tu dans la vie ?
- Est-ce que tu utilises beaucoup Instagram ?
- A quel point est-ce que tu es acti.ve.f sur Instagram, c’est-à-dire est-ce que tu likes, commentes, partages ou enregistres souvent des publications ?

- Est-ce qu'il t'arrive de signaler des publications ?
- Est-ce que tu vois souvent des animaux sur Instagram ? (Si oui, quels animaux ?)
- Est-ce que tu réagis à des photos ou vidéos d'animaux sur Instagram ?
- Est-ce que tu as déjà publié des photos ou vidéos d'animaux sur Instagram ? (Si oui, quels animaux ? Des photos d'animaux seuls ou avec quelqu'un ?)

L'enquêté visualisait ensuite des captures d'écran des publications, toujours dans le même ordre. Il lui était demandé de se comporter comme en situation réelle : il pouvait quitter la publication quand il en avait envie ou la visualiser autant de fois qu'il le souhaitait.

La série de questions suivantes était ensuite posée :

- Est-ce que tu vois souvent ce genre de contenu sur Instagram ?
- Est-ce que tu pourrais partager, commenter, liker ou signaler une de ces publications, ou est-ce que tu les ignorerais ?
- Est-ce que tu aimerais te faire prendre en photo avec un chimpanzé ?
- Que penses-tu du fait d'adopter un bébé chimpanzé ?
- Est-ce que tu pourrais participer à une collecte de fonds pour la sauvegarde des chimpanzés ?
- Est-ce que tu pourrais réaliser une mission de volontariat pour la sauvegarde des chimpanzés ?
- Est-ce que tu penses que le compte Instagram que je t'ai montré a influencé tes réponses ?

L'enquêté était ensuite invité à exprimer ce qu'il souhaitait ajouter à la discussion.

Les entretiens étaient de type semi-directif. La liste de questions citées plus haut permettait d'amorcer le discours, puis des précisions étaient demandées ou d'autres questions étaient posées selon les thèmes introduits dans les réponses des enquêtés.

- *Enquêtés*

Les enquêtés étaient des utilisateurs d'Instagram de plus de dix-huit ans. Les personnes interrogées ont été approchées par le biais de mon réseau relationnel mais ne me connaissaient pas.

- *Déroulement des entretiens*

Les entretiens se sont déroulés du mercredi 20 juillet au jeudi 11 août 2022 en visioconférence sur l'application zoom. Il s'agissait d'entretiens individuels. Les publications Instagram ont été montrées en partage d'écran. Les entretiens ont été enregistrés pour être retranscrits manuellement par la suite.

- *Analyse des résultats*

Les discours des différents enquêtés ont été étudiés pour recueillir les principaux avis exprimés ainsi que les thèmes abordés par chacun d'entre eux. Des propos négatifs ou positifs vis-à-vis de la conservation ont été recensés dans chaque entretien selon les axes cités précédemment. Pour rappel, les propos négatifs attendus étaient : le Chimpanzé n'est pas une espèce menacée d'extinction, un chimpanzé peut être un animal de compagnie, un chimpanzé peut être utilisé à des fins de divertissement, un chimpanzé peut vivre comme un être humain ou au contact d'humains uniquement. Les propos positifs attendus étaient : le Chimpanzé est menacé d'extinction, un chimpanzé est un animal sauvage, un chimpanzé doit vivre dans son milieu naturel, un chimpanzé doit vivre en interaction avec ses congénères.

c) Résultats

Dans chaque groupe, huit personnes ont été interrogées, soit vingt-quatre personnes au total.

Le groupe contrôle (groupe C), était constitué de cinq femmes et trois hommes âgés de 22 à 50 ans pour une moyenne d'âge de $31,6 \pm 8,5$ ans. Trois enquêtés ont dit aimer les animaux, deux enquêtés ont dit ne pas être intéressés par les animaux et trois enquêtés n'ont pas exprimé d'avis à ce sujet.

Le groupe M (visualisant les publications du compte *myrtlebeachsafari*, contenu a priori néfaste) était constitué de trois femmes et cinq hommes âgés de 22 à 52 ans pour une moyenne d'âge de $28,4 \pm 9,5$ ans. Trois enquêtés ont dit aimer les animaux, deux enquêtés ont dit ne pas être intéressés par les animaux et trois enquêtés n'ont pas exprimé d'avis à ce sujet.

Le groupe A (visualisant les publications du compte *apectionafrica*, contenu a priori bénéfique) était constitué de cinq femmes et trois hommes âgés de 22 à 47 ans pour une moyenne d'âge de $28,1 \pm 7,8$ ans. Quatre enquêtés ont dit aimer les animaux, deux enquêtés ont dit ne pas être intéressés par les animaux et deux enquêtés n'ont pas exprimé d'avis à ce sujet.

Le profil des différents enquêtés est détaillé en annexe 2.

A la suite de la visualisation des publications, les enquêtés pouvaient réagir à chacune d'entre elles. Au cours des questions suivantes, différents thèmes importants vis-à-vis de la conservation des chimpanzés ont été abordés par les enquêtés : le statut de conservation et de protection des chimpanzés, la domestication des chimpanzés (thème directement abordé dans les questions de l'entretien), l'utilisation des chimpanzés pour le divertissement, le milieu de vie des chimpanzés et les interactions sociales entre chimpanzés. En réponse aux dernières questions de l'entretien, les enquêtés devaient dire s'ils pourraient participer à une collecte de fonds et à une mission de volontariat pour la sauvegarde des chimpanzés.

Les discours ont ainsi été synthétisés selon les réponses aux points abordés dans les questions ainsi que selon les thèmes amenés par les enquêtés au cours de leurs réponses.

- *Réactions des enquêtés aux publications*

Au cours de chaque entretien, l'enquêté pouvait choisir de liker, de partager, de commenter, de signaler ou d'ignorer chaque publication qui lui était montrée. Un enquêté de chaque groupe ne connaissait pas la fonctionnalité de signalement avant l'entretien.

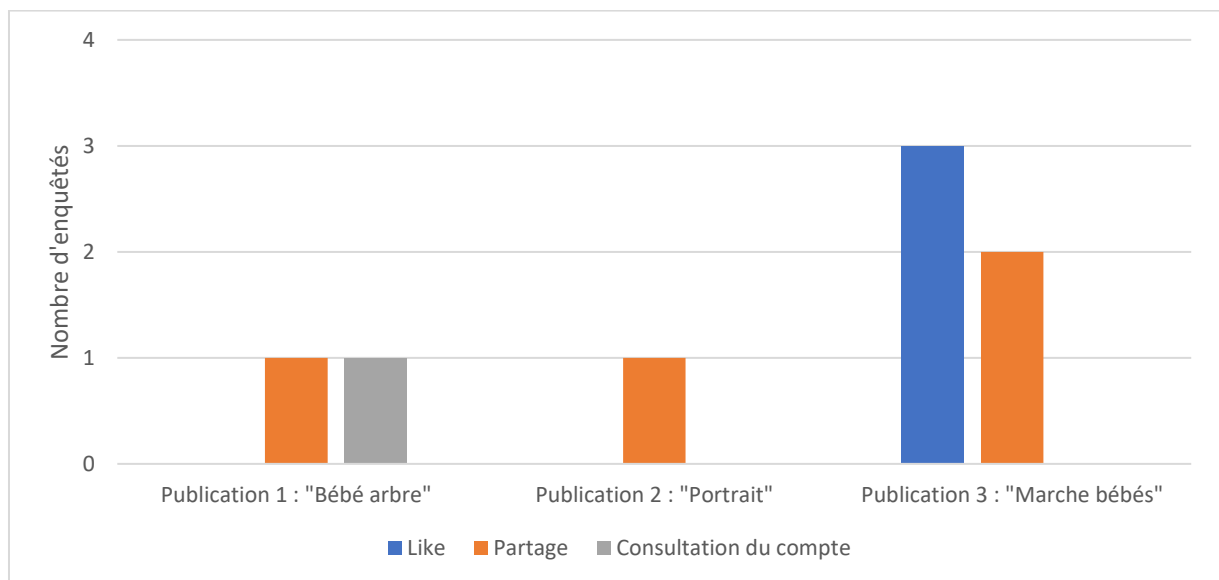


Figure 37 : Réactions des enquêtés du groupe A aux publications du compte *apectionafrica* (contenu *a priori* bénéfique).

Dans le groupe A (visualisant les publications du compte *apectionafrica*), les publications 1 et 2, qui sont des photos, ont été ignorées par sept enquêtés sur huit. Un seul

enquêté a choisi de partager les deux publications. La publication 3, la vidéo des trois bébés chimpanzés, a été likée par deux enquêtés, partagée par un enquêté, et à la fois likée et partagée par un enquêté. Après avoir vu la première publication, un enquêté a dit vouloir consulter le compte afin de vérifier qu'il ne s'agisse pas d'un faux compte. La moitié des enquêtés du groupe a choisi d'ignorer toutes les publications. Le nombre de réactions aux différentes publications est représenté dans la figure 37.

Deux enquêtés ont affirmé préférer la vidéo car elle met en scène des bébés. Deux enquêtés ont dit ignorer les publications pour des raisons esthétiques, l'un ayant l'habitude de voir des images « plus travaillées », « avec beaucoup plus de couleurs », « plus modernes », et l'autre estimant que le public est attiré par un contenu plus « trash ». Ce dernier a trouvé la troisième publication plus « créative » car il s'agissait d'une vidéo. Aucun enquêté n'a lu l'intégralité des descriptions des publications.

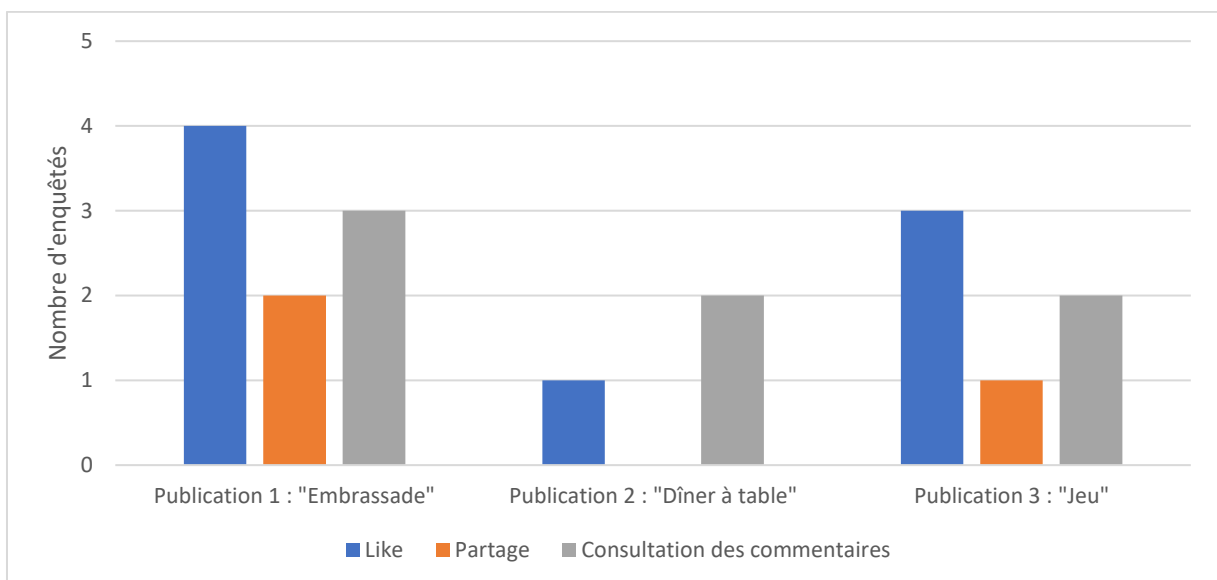


Figure 38 : Réactions des enquêtés du groupe M aux publications du compte *myrtlebeachsafari* (contenu *a priori* néfaste).

Dans le groupe M (visualisant les publications du compte *myrtlebeachsafari*), la publication 1 a été ignorée par la moitié des enquêtés, deux enquêtés ont choisi de la liker et les deux autres ont choisi à la fois de la liker et de la partager. Trois enquêtés ont souhaité voir les commentaires de la publication. Deux d'entre eux ont choisi d'ignorer la publication après avoir vu les commentaires et le troisième a choisi de liker et partager la publication. La publication 2 a été likée par un seul enquêté. Deux enquêtés ont souhaité voir les commentaires et ont ensuite choisi d'ignorer la publication. La publication 3 a été likée et partagée par un enquêté, et

uniquement likée par deux autres enquêtés. Deux enquêtés ont souhaité voir les commentaires de la publication. L'un d'entre eux l'a likée et l'autre l'a ignorée. Le nombre de réactions aux différentes publications est représenté dans la figure 38.

Un enquêté a déclaré préférer la première publication car le chimpanzé « semble en liberté » et le contact avec le chimpanzé semble « un peu plus naturel », par rapport à la deuxième publication où « il sert juste à amuser la galerie ». Un autre a déclaré sentir une « complicité » dans la première et dans la troisième publication alors que la deuxième « faisait moins naturelle » et semblait « scénarisée ». La troisième vidéo a semblé « bizarre » à un enquêté, mais il a tout de même souhaité la liker après n'avoir vu que des commentaires positifs associés à la publication. Un enquêté a trouvé « bizarre » de « domestiquer » les animaux vus dans les vidéos, mais a déclaré ne pas souhaiter signaler de publication en affirmant « je ne suis pas dans la polémique ». Un seul enquêté a été davantage dérangé par la première vidéo que par les deux autres, estimant que le chimpanzé y était utilisé « pour amuser la galerie », alors que les personnes présentes dans les deux autres vidéos « sont des gens qui vivent avec ».

En résumé, les publications du compte *myrtlebeachsafari* ont généré davantage de réactions de la part des enquêtés. On retrouve d'un côté des réactions positives avec un total de 8 likes de la part de cinq enquêtés et 3 partages de la part de deux enquêtés, toutes publications confondues. Les publications ont également suscité des réactions négatives, du malaise ou de la désapprobation, mais qui ne se traduisent par aucun commentaire négatif et aucun signalement, notamment en conséquence du fait que ces vidéos n'étaient associées qu'à des commentaires positifs.

Les publications du compte *apeactionafrica* ont quant à elles généré 3 likes de la part de trois enquêtés et 4 partages de la part de deux enquêtés. Les avis négatifs exprimés à leur sujet au cours des entretiens, bien moins nombreux que ceux concernant les publications du compte *myrtlebeachsafari*, concernaient l'esthétique des images et la longueur des descriptions.

- *Statut de conservation du Chimpanzé*

Le statut de conservation des chimpanzés a été évoqué spontanément par trois enquêtés. Au sein du groupe C, un enquêté a déclaré « j'espère qu'ils ne sont pas en voie de disparition » en réponse à la question « Est-ce qu'il y a quoi que ce soit que tu aurais envie d'ajouter sur le sujet ? ». Deux enquêtés du groupe M ont exprimé leur surprise d'apprendre que les chimpanzés

sont menacés d'extinction, à la suite de la question « Est-ce que tu pourrais participer à une collecte de fonds pour la sauvegarde des chimpanzés ? ».

L'aspect légal de la détention d'un chimpanzé comme animal de compagnie a été évoqué par trois enquêtés en réponse à la question « Qu'est-ce que tu penses du fait d'adopter un bébé chimpanzé ? ». Dans le groupe C, l'un a déclaré « je ne connais pas [...] la légalité par rapport à ça », et un autre a répondu « je ne sais même pas si on a le droit ». Un enquêté du groupe A a répondu « j'aurais aimé, mais ce n'est pas légal en France, je crois ». Un enquêté du groupe M a déclaré s'interroger sur l'origine des chimpanzés montrés dans les vidéos, « Je me demande [...] si ce n'est pas du braconnage, s'ils n'ont pas tué la mère du chimpanzé pour avoir le bébé ».

Tous les autres enquêtés ont ignoré ces notions dans leurs réponses.

En résumé, le statut de conservation des chimpanzés a été peu pris en compte dans les réponses des enquêtés. Un seul enquêté sur vingt-quatre, ayant visualisé les publications du compte *apeactionafrica*, a parlé du fait que l'adoption d'un bébé chimpanzé est illégale en France. Deux enquêtés ayant visualisé les publications du compte *myrtlebeachsafari* ont été étonnés d'apprendre que les chimpanzés étaient menacés d'extinction, après avoir vu les publications.

- *Utilisation des chimpanzés pour le divertissement*

Dans le groupe C, la moitié des enquêtés aurait aimé se faire photographier avec un chimpanzé et trois enquêtés sur huit sont contre le fait de se faire photographier avec un chimpanzé (figure 39).

Ces trois derniers enquêtés se sont dits, respectivement, contre la captivité des animaux et leur utilisation comme « bêtes de foire », contre l'idée de se faire prendre en photo avec « un animal sauvage » et contre « la mise en scène des animaux ».

Un enquêté a déclaré ne pas voir l'intérêt de se faire photographier avec un chimpanzé.

Les autres enquêtés ont déclaré qu'ils pourraient se faire photographier avec un chimpanzé dans une démarche touristique en vacances pour trois d'entre eux, ou dans un zoo pour le dernier. L'un d'entre eux s'était déjà fait photographier avec des animaux sauvages au cours de précédents voyages.

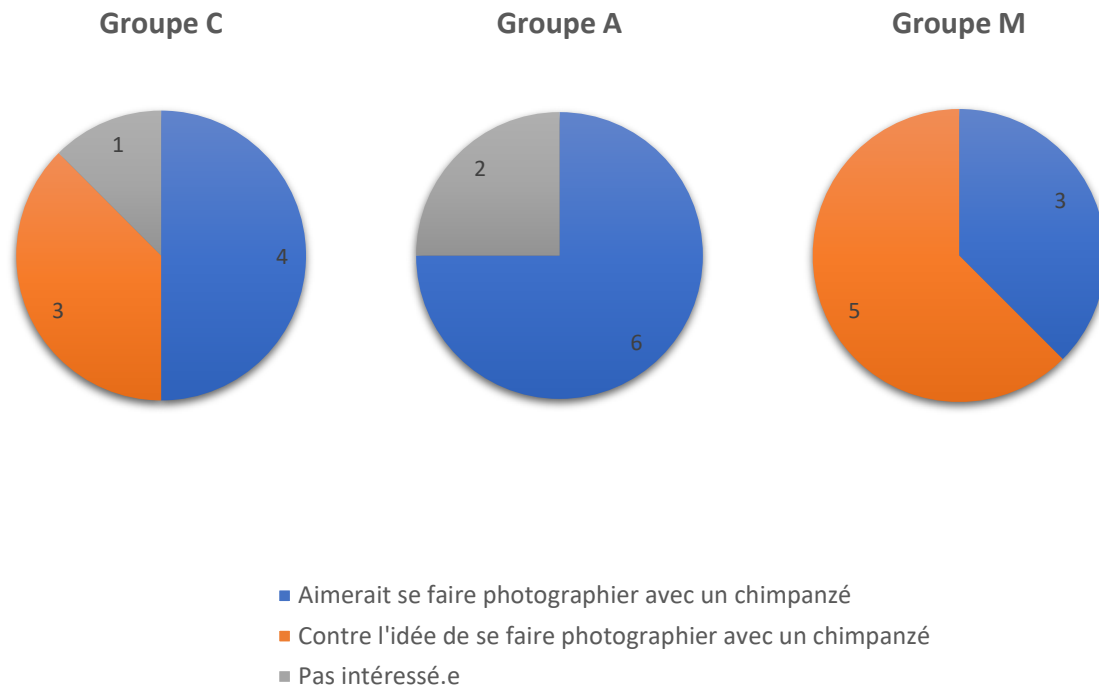


Figure 39 : Avis des enquêtés sur le fait de se faire photographier avec un chimpanzé. Groupe C : enquêtés ne visualisant pas de publications Instagram ; Groupe A : enquêtés visualisant des publications du compte *apectionafrica* (contenu *a priori* bénéfique) ; Groupe M : enquêtés visualisant des publications du compte *myrtlebeachsafari* (contenu *a priori* néfaste).

Dans le groupe A, six enquêtés auraient aimé se faire photographier avec un chimpanzé et les deux autres n'étaient pas intéressés (figure 39).

Parmi les six enquêtés intéressés, un enquêté a déclaré s'être déjà fait photographier avec des animaux sauvages lors de voyages et deux enquêtés ont précisé qu'ils ne souhaiteraient le faire que si cela n'entraînait pas de mal-être pour l'animal.

Dans le groupe M, cinq enquêtés étaient contre le fait de se faire photographier avec un chimpanzé et trois enquêtés auraient pu se faire photographier avec un chimpanzé (figure 39).

Parmi les cinq enquêtés contre, l'un a estimé que « quand il y a des animaux de la savane qui sont en captivité, il ne faut pas trop encourager ces économies », un autre a considéré que la prise de photo est une « utilisation commerciale » de l'animal. Un enquêté s'est dit contre une utilisation des animaux « comme gadgets » et un autre a parlé d' « exploitation de l'animal ».

Parmi les enquêtés pour, l'un aurait pu se faire photographier avec un chimpanzé dans un parc où il serait « en semi-liberté ». Un autre aurait aimé se faire prendre en photo « si c'est un animal apprivoisé » mais pas « si c'est un animal sauvage qui a été pris juste pour éclater la

galerie ». Le dernier aurait beaucoup aimé se faire photographier avec un chimpanzé et avait déjà pris des photos avec des singes lors d'une randonnée en montagne en Algérie.

En résumé, aucun des enquêtés visualisant les publications du compte *apeactionafrica* ne s'est exprimé contre le fait de se faire photographier avec un chimpanzé. Au contraire, la majorité des enquêtés visualisant les publications du compte *myrtlebeachsafari* a exprimé une désapprobation face à l'utilisation des chimpanzés pour le divertissement.

- *Domestication du chimpanzé*

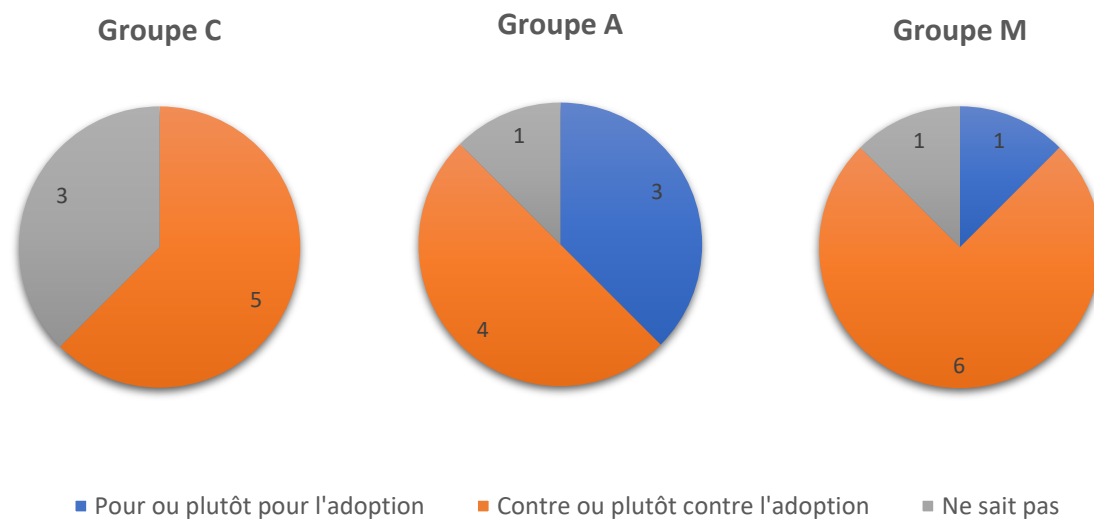


Figure 40 : Avis des enquêtés sur l'adoption d'un bébé chimpanzé.
 Groupe C : enquêtés ne visualisant pas de publications Instagram ; Groupe A : enquêtés visualisant des publications du compte *apeactionafrica* (contenu *a priori* bénéfique) ; Groupe M : enquêtés visualisant des publications du compte *myrtlebeachsafari* (contenu *a priori* néfaste).

Cinq enquêtés du groupe C ont déclaré être contre l'adoption d'un bébé chimpanzé et trois enquêtés ne se sont pas positionnés (figure 40).

Parmi les enquêtés opposés à l'adoption, l'un a cependant émis une réserve si les adoptants sont « des gens qui habitent près de leur environnement ».

Parmi les enquêtés ne s'étant pas positionnés, l'un a déclaré qu'il s'interrogerait « d'abord sur la santé de l'animal ». Les deux autres ne seraient « pas contre l'idée » d'adopter un bébé chimpanzé. L'un a estimé que cela devait être fait « dans la bienveillance » et non

« pour faire le buzz », et a dit penser qu'il existe des animaux davantage « domesticables ». L'autre a déclaré ne pas savoir « si ça pourrait être un animal domestique ».

Quatre enquêtés du groupe A se sont déclarés contre l'adoption d'un bébé chimpanzé et trois enquêtés ont dit qu'ils pourraient adopter un bébé chimpanzé (figure 40).

Les enquêtés opposés à l'adoption ont respectivement déclaré : « je préfère qu'ils restent dans un environnement sauvage » et qu'ils restent « libres [...] dans une jungle » ; « c'est un animal sauvage » ; le fait de l'adopter n'est pas « intéressant pour l'animal » et « c'est dangereux ». Néanmoins, deux de ces enquêtés ont précisé qu'ils pensent que les chimpanzés peuvent être domestiqués et un autre considère qu'une personne peut adopter un bébé chimpanzé pour le sauver.

Un enquêté a déclaré avoir « un double avis » sur la question, trouvant que les bébés chimpanzés sont « mignons », mais que les adopter les « enlève de leur milieu naturel ». Il estime également qu'une personne peut adopter un bébé chimpanzé pour le sauver.

Un enquêté a déclaré que « ça peut être sympa » d'adopter un bébé chimpanzé et que ce serait comme adopter un bébé humain. Un autre a déclaré que « ça peut être drôle » et que « c'est original ». Le dernier a affirmé qu'il aurait bien aimé adopter un bébé chimpanzé « mais ce n'est pas légal en France ».

Six enquêtés du groupe M ont déclaré être contre l'adoption d'un bébé chimpanzé et un seul enquêté aurait aimé adopter un bébé chimpanzé (figure 40).

Deux enquêtés ont dit explicitement penser que les chimpanzés montrés dans les publications sont des animaux domestiqués appartenant aux personnes visibles sur la deuxième et la troisième vidéo. L'un d'entre eux a estimé que « c'est une mauvaise idée » d'adopter un bébé chimpanzé après avoir vu « beaucoup de films » sur le sujet, mais « qu'il est mieux de le garder à la maison » s'il s'agit d'un orphelin qui n'est pas apte à vivre en communauté avec d'autres chimpanzés. Il a également déclaré qu'« on peut les élever comme des humains ». L'autre a dit être contre l'adoption d'un bébé chimpanzé et a déclaré « il est peut-être mieux dans la nature ».

Trois enquêtés ont dit être contre l'adoption car les chimpanzés sont des animaux sauvages. Deux enquêtés ont dit estimer que ce n'est pas la place d'un chimpanzé, mais l'un d'eux a déclaré pouvoir être d'accord si l'adoptant « habite dans une région où le chimpanzé est censé vivre » et que celui-ci vit en semi-liberté.

Un seul enquêté a déclaré vouloir adopter un chimpanzé et a affirmé « on sait qu'il peut faire des trucs d'humains », « c'est un animal qui n'est pas dangereux pour l'Homme », « regarde juste la série *Friends* [...], ça donne envie d'avoir un singe ».

En résumé, contrairement à l'hypothèse de départ, la majorité des enquêtés ayant visualisé les publications du compte *myrtlebeachsafari* s'est déclarée contre l'adoption d'un bébé chimpanzé alors que le groupe comprenant le plus d'enquêtés favorables à l'adoption est celui ayant visualisé les publications du compte *apeactionafrica*. Dans le groupe contrôle, n'ayant pas visualisé de publications Instagram, aucun enquêté ne s'est montré favorable à l'adoption d'un bébé chimpanzé.

- *Milieu de vie du Chimpanzé et interaction avec ses congénères*

Dans le groupe C, trois enquêtés ont évoqué le milieu de vie du Chimpanzé, en parlant de « la nature », d'un « cadre naturel » ou de « son espace naturel ».

Dans le groupe A, trois enquêtés ont évoqué le milieu de vie du chimpanzé. L'un a mentionné le climat en déclarant « en Métropole, ce n'est pas forcément le bon climat ». Un autre a parlé d' « un environnement sauvage », d' « une jungle ». Le dernier a parlé d' « habitat naturel ».

Dans le groupe M, quatre enquêtés ont évoqué le milieu de vie du chimpanzé. Un a déclaré « les chimpanzés sont mieux dans la jungle ou dans leur environnement naturel ». Un autre a évoqué l'Afrique comme continent d'origine des chimpanzés. Le troisième a dit ne pas savoir dans quelle région vivent les chimpanzés, mais a affirmé « ils ne sont pas censés être dans notre maison ». Le dernier a déclaré « je pense que l'animal a besoin d'un environnement propice à sa croissance ».

Seul un enquêté, appartenant au groupe C, a évoqué les besoins sociaux du Chimpanzé en déclarant qu'il doit vivre avec ses congénères.

En résumé, le thème des conditions de vie naturelles du Chimpanzé a été pris en compte par certains enquêtés dans leurs réponses mais abordé avec peu de précision.

- *Don pour une collecte de fonds ou réalisation d'une mission de volontariat*

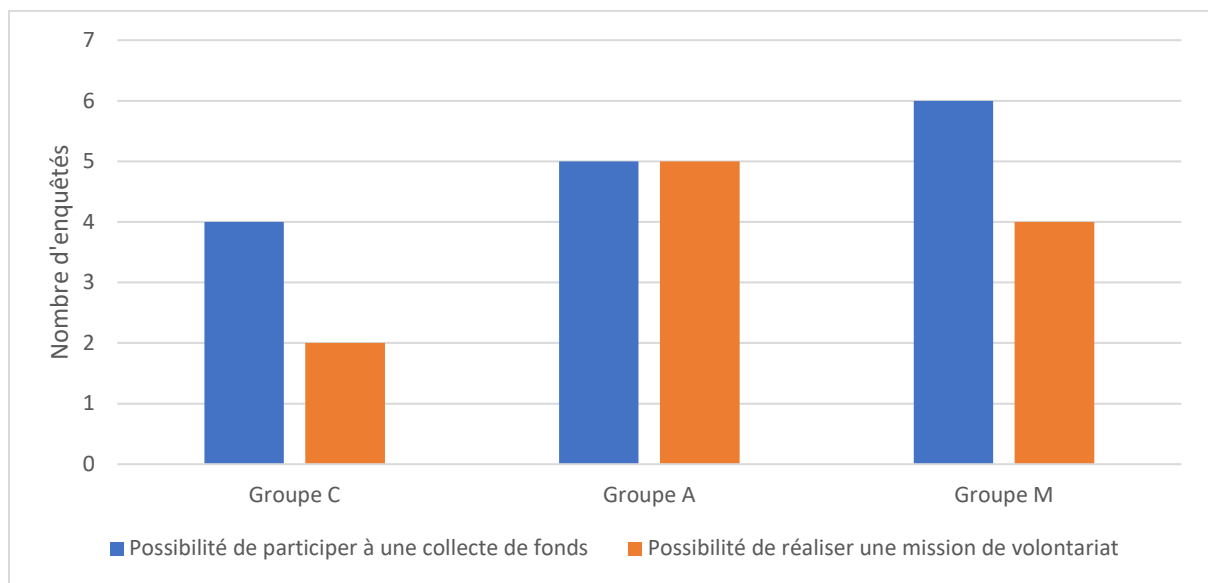


Figure 41 : Volonté de participer à une collecte de fonds ou réaliser un bénévolat, exprimée au cours des entretiens.

Groupe C : enquêtés ne visualisant pas de publications Instagram ; Groupe A : enquêtés visualisant des publications du compte *apectionafrica* (contenu *a priori* bénéfique) ; Groupe M : enquêtés visualisant des publications du compte *myrtlebeachsafari* (contenu *a priori* néfaste).

Les enquêtés visualisant des publications Instagram ont répondu plus positivement que les enquêtés du groupe C aux questions portant sur la réalisation d'un don pour une collecte de fonds ou d'une mission de volontariat (figure 41). Trois enquêtés du groupe C, un enquêté du groupe A et zéro enquêté du groupe M n'ont souhaité participer ni à une collecte de fonds, ni à une mission de volontariat.

La majorité des enquêtés a évoqué un besoin de transparence sur la destination des fonds avant de pouvoir donner. Plusieurs enquêtés ont déclaré qu'ils ne pensent pas être mis au courant de l'existence d'une potentielle collecte de fonds. Les personnes ne souhaitant pas donner d'argent ont justifié leur choix par un manque de moyens, l'existence d'autres priorités, ou simplement le fait qu'elles ne se sentent pas touchées par la cause. Les personnes ne souhaitant pas réaliser de mission de volontariat ont évoqué un manque de temps, des obligations professionnelles, une stabilité de vie insuffisante ou le fait qu'elles ne se sentent pas touchées par la cause.

- *Influence des publications sur les réponses aux questions*

Dans le groupe A, deux enquêtés ont déclaré avoir été « touchés » par les photos, notamment la deuxième (« Portrait »). Un enquêté a déclaré : « je pense que ça me donne plus d'empathie pour les chimpanzés ». Un autre a déclaré que la visualisation des publications a plongé son imaginaire dans un écosystème forestier. Deux enquêtés ont dit ne pas avoir lu les descriptions des publications. L'enquêté qui aurait aimé adopter un bébé chimpanzé a dit ne pas avoir été influencé dans sa réponse car « le but de l'association, c'est de les aider dans leur état naturel ».

Dans le groupe M, un enquêté a déclaré que c'est la vision des publications qui l'a conduit à penser à l'aspect commercial des photos avec des animaux sauvages. Un enquêté a déclaré que les publications lui ont rappelé « l'influence nocive des médias sur les animaux » et « ce que devrait être un animal sauvage ». Un enquêté a trouvé que les publications étaient plus « subjectives » que d'autres images qu'il avait déjà vues, « où les singes [...] étaient en moins bonnes conditions », où « on voyait que l'humain qui était avec lui, [...] lui faisait faire des tours, ou ce genre de choses ».

Les autres enquêtés ont estimé ne pas avoir été influencés par les publications ou ont dit ne pas savoir en quoi ils ont été influencés.

- *Synthèse des propos positifs ou négatifs exprimés au cours des entretiens*

Au cours des entretiens, à travers les différentes questions abordées, les enquêtés ont exprimé six principaux propos positifs vis-à-vis de la conservation : le chimpanzé est un animal sauvage, le chimpanzé doit vivre dans la nature, le chimpanzé doit vivre en liberté, le chimpanzé ne doit pas être anthropomorphisé, le chimpanzé doit vivre avec ses congénères, le chimpanzé ne doit pas être utilisé comme un outil de divertissement (figure 42).

L'anthropomorphisme et la nécessité d'interactions sociales avec les congénères ont été les notions les moins abordées par les enquêtés, tous groupes confondus. Le thème de l'utilisation des chimpanzés comme un outil de divertissement n'a pas été abordé dans le groupe A.

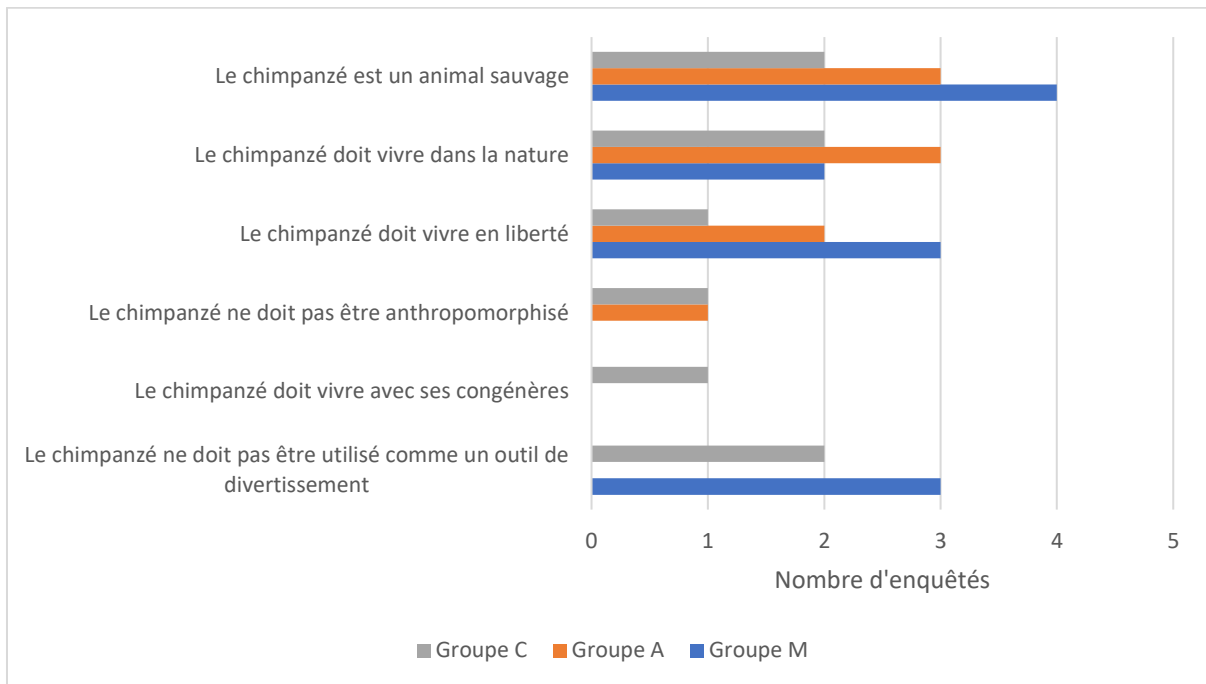


Figure 42 : Synthèse des propos positifs, vis-à-vis de la conservation, exprimés au cours des entretiens. Groupe C : enquêtés ne visualisant pas de publications Instagram ; Groupe A : enquêtés visualisant des publications du compte *apectionafrica* ; Groupe M : enquêtés visualisant des publications du compte *myrtlebeachsafari*.

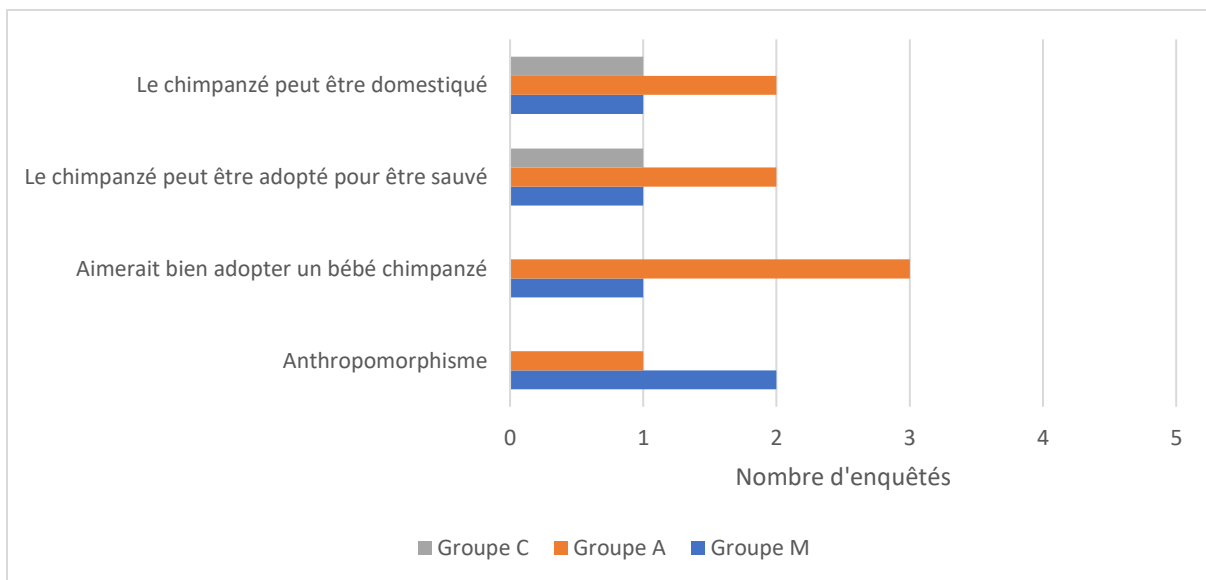


Figure 43 : Synthèse des propos négatifs, vis-à-vis de la conservation, exprimés au cours des entretiens. Groupe C : enquêtés ne visualisant pas de publications Instagram ; Groupe A : enquêtés visualisant des publications du compte *apectionafrica* ; Groupe M : enquêtés visualisant des publications du compte *myrtlebeachsafari*.

Les enquêtés ont exprimé quatre principaux propos négatifs vis-à-vis de la conservation : le chimpanzé peut être domestiqué, on peut adopter un bébé chimpanzé pour le sauver, l'enquêté aimerait adopter un bébé chimpanzé, l'enquêté fait de l'anthropomorphisme (figure 43).

- *Autres propos notés au cours des entretiens*

Il a été noté un emploi fréquent du mot « singe » pour désigner les chimpanzés quand le mot « chimpanzé » n'avait pas encore été prononcé au cours des questions. Cela s'est observé principalement dans le groupe M, le mot « chimpanzé » n'apparaissant pas en description des trois publications du compte *myrtlebeachsafari*.

Au cours des questions introductives, les enquêtés décrivant les images d'animaux vues sur Instagram les caractérisaient comme « drôles », « mignonnes », ou faisaient référence, à de plus rares occasions, à leur esthétique.

d) Discussion

- *Résultats*

La conservation des chimpanzés est un sujet très spécifique dont les enjeux sont majoritairement méconnus du grand public. L'habitat, le comportement et le statut de protection du Chimpanzé sont notamment souvent ignorés bien qu'ils constituent une base importante pour la compréhension des enjeux de la conservation.

On constate qu'au sein des deux groupes visualisant des publications Instagram, les enquêtés ont exprimé à la fois davantage de propos positifs et négatifs pour la conservation par rapport au groupe contrôle. Ils ont également été plus enclins à répondre positivement aux questions portant sur la collecte de fonds et la mission de volontariat. On peut donc penser que la visualisation d'images de chimpanzés favorise l'empathie envers ces animaux ainsi que la réflexion autour de sujets en lien avec leur conservation. Le nombre important de réponses positives à ces questions dans chaque groupe est tout de même à nuancer compte tenu du biais de désirabilité sociale, les enquêtés pouvant souhaiter se montrer sous une facette positive au cours de l'entretien.

Globalement, les enquêtés des trois groupes ont souvent fait preuve d'incertitude quand ils exprimaient des propos positifs vis-à-vis de la conservation. En effet, un manque de connaissances concernant les conditions de vies naturelles du Chimpanzé et son statut de

protection les a conduits à faire preuve d'une certaine prudence dans leurs propos. Si la question légale a parfois été évoquée, aucun enquêté ne semblait savoir que les chimpanzés sont protégés par une réglementation internationale car l'espèce est en voie d'extinction. Même ceux se prononçant contre l'adoption d'un bébé chimpanzé ne semblaient pas conscients du fait que la loi appuie leur opinion. Cela représente un danger certain pour la conservation des chimpanzés. Le fait de penser qu'un particulier puisse adopter un chimpanzé pour le sauver constitue également une idée dangereuse puisqu'elle fait partie des facteurs favorisant le braconnage, comme évoqué dans la première partie.

On observe que, contrairement à l'hypothèse de départ, davantage de propos négatifs et moins de propos positifs ont été exprimés dans le groupe A par rapport au groupe M. Cela s'explique par le fait que dans le groupe M, les propos positifs exprimés en réaction aux images vues étaient souvent formulés en désapprobation du contenu observé. C'est le cas lorsque, par exemple, un enquêté affirme que les chimpanzés devraient vivre en liberté dans la nature, en réponse à la vidéo d'un chimpanzé installé à une table à manger. De même, aucun des enquêtés du groupe A n'a abordé le thème de l'utilisation des chimpanzés comme outil de divertissement, les publications montrées ne s'y prêtant pas. Dans le groupe A, les idées négatives exprimées vont parfois dans le sens d'une mauvaise compréhension du statut de conservation et des besoins sociaux du chimpanzé, les enquêtés pensant faire preuve d'empathie dans certaines de leurs réponses, notamment concernant l'adoption d'un bébé chimpanzé pour le « sauver ».

L'incertitude des enquêtés influence également leur attitude vis-à-vis des publications. Alors qu'ils présentaient souvent des réactions instinctivement négatives par rapport aux publications du compte *myrtlebeachsafari*, aucun d'entre eux n'a souhaité signaler ou publier de commentaire négatif. Plusieurs enquêtés se sont intéressés aux commentaires des publications afin de rechercher des réactions identiques aux leurs, mais n'ont trouvé que des commentaires positifs. Cela les a conduits à ne pas réaliser de signalement et à préférer ignorer la publication, voire à remettre en question leur propre opinion vis-à-vis de la publication. Cette attitude pose d'autant plus problème que les commentaires ne reflètent pas la véritable opinion du public car le propriétaire du compte a la possibilité de supprimer les commentaires négatifs, ce qui a déjà été observé sur les publications de *myrtlebeachsafari*.

En plus du contenu des commentaires des publications, on peut penser que l'attitude du public est influencée par d'autres facteurs concernant le compte visualisé. Le nombre d'abonnés au compte ou le nombre de likes et de commentaires sous les publications peuvent également conduire le spectateur à penser que le contenu présenté bénéficie de l'approbation du public et donc augmenter son influence.

La popularité de ce contenu sur Instagram pourrait encourager des personnes à adopter illégalement un chimpanzé afin de le mettre en scène à travers les médias sociaux et bénéficier de la même attention de la part du public. En effet, des images de chimpanzés à l'intérieur de maisons sont visibles sur d'autres comptes Instagram - ne répondant pas aux critères d'inclusion dans l'étude car elles représentent une proportion trop faible des publications du compte. Sur ces images, rien ne permet de savoir que le chimpanzé montré n'a pas été acquis de manière illégale. Le fait que plusieurs enquêtés s'imaginent, en voyant les images du compte *myrtlebeachsafari*, que les animaux montrés sont les animaux de compagnie des personnes avec lesquelles ils interagissent, est une confusion tout à fait compréhensible compte tenu de la nature des vidéos. Rien n'est fait pour pallier cette confusion et les personnes visualisant les publications de ce compte très populaire n'ont donc aucun moyen de comprendre, si elles ne le savent pas initialement, que le Chimpanzé est une espèce en danger d'extinction et protégée par des lois internationales. Aucun enquêté du groupe M ne questionne la légalité de la détention d'un chimpanzé en tant qu'animal de compagnie.

Les réactions des enquêtés montrent également que le suivi des recommandations concernant l'utilisation des images de chimpanzés dans les médias sociaux ne suffit pas à pallier le problème de mauvaise compréhension des enjeux de la conservation. En effet, à l'inverse de l'hypothèse initiale, un plus grand nombre d'enquêtés du groupe A se montre ouvert voire enthousiaste à l'idée d'adopter un bébé chimpanzé par rapport aux groupes C et M. Ces réponses sont exprimées malgré le fait qu'ils comprennent que le compte a pour vocation de sensibiliser à la protection des chimpanzés, qu'aucun être humain ne soit représenté sur les images et que les animaux soient exclusivement montrés dans un cadre naturel.

Il est bien sûr impossible de retranscrire et communiquer tous les enjeux de la conservation des chimpanzés à travers trois publications sur Instagram. Cela est d'autant plus vrai que peu de personnes prennent le temps de lire les descriptions, notamment lorsqu'elles sont longues. Il n'est donc pas surprenant que plusieurs enquêtés du groupe A apportent des réponses négatives vis-à-vis de la conservation. Néanmoins, comme nous l'avons vu en comparant les résultats du groupe contrôle à ceux des groupes visualisant des publications Instagram, la représentation des chimpanzés dans les médias sociaux a des effets bénéfiques pour la conservation puisqu'elle permet d'attirer l'attention du public et de générer de l'empathie pour l'espèce. L'important est donc de minimiser autant que possible la désinformation et l'ambiguïté, afin que l'utilisation de l'image des chimpanzés dans les médias sociaux ne serve que la cause de leur conservation.

- *Méthode*

Au cours des entretiens, les questions posées ne formulaient pas explicitement les propos négatifs ou positifs attendus dans les réponses. L'objectif était d'influencer au minimum les réponses des enquêtés afin de leur permettre d'orienter par eux-mêmes, ou non, leur discours vers les notions en lien avec la conservation. Ainsi, les thèmes abordés ont été introduits par les enquêtés dans leurs réponses, puis plus ou moins développés au cours de la discussion. Cette méthode a également permis d'obtenir des réactions relativement spontanées et honnêtes à la suite de la visualisation des publications. Néanmoins, ce choix introduit plusieurs biais. Les opinions des enquêtés sur les thèmes qu'ils n'ont pas abordés d'eux-mêmes n'ont pas pu être formulées et prises en compte. De plus, les entretiens ont pu être menés différemment d'un enquêté à l'autre et donc les conduire à exprimer des idées différentes, en dépit d'une volonté d'influencer au minimum leurs discours.

Compte tenu du faible effectif des enquêtés, la constitution des groupes n'est pas homogène vis-à-vis de tous les aspects pertinents pour l'étude. Les questions introductives permettaient d'obtenir des informations sur l'identité des enquêtés (âge, genre, profession), leur rapport à l'utilisation d'Instagram (niveau d'intérêt, niveau d'activité, niveau d'interactions), leur affinité avec les animaux (propriétaires ou non d'animaux de compagnie, affinité pour les animaux de compagnie et pour les animaux sauvages) et leur rapport à la représentation des animaux sur Instagram (quantité et type de contenu visualisé, opinion sur le contenu visualisé et interactions avec le contenu visualisé). Certains critères ont été privilégiés par rapport à d'autres dans la constitution des groupes : l'âge et le rapport à la représentation des animaux sur Instagram ont été pris en compte en priorité. Les âges des enquêtés reflètent ceux des plus nombreux utilisateurs d'Instagram, 30,2 % et 31,7 % d'entre eux étant respectivement âgés de 18 à 24 et de 25 à 34 ans (Dixon 2022b).

Le fait de présenter les entretiens comme inclus dans un travail de thèse vétérinaire a pu conduire certains enquêtés, consciemment ou non, à se montrer plus concernés par les causes animales qu'ils ne l'étaient vraiment. De plus, ils faisaient face à une personne proche d'un de leurs amis ou collègues. Cela a pu favoriser la création d'un climat de confiance au cours de l'entretien mais aussi encourager les enquêtés à se montrer plus sympathiques à travers leurs choix de réponses. Ces biais peuvent en partie expliquer le nombre important de propos positifs vis-à-vis de la conservation recueillis au cours des entretiens, qui pourraient également témoigner d'un éveil des consciences vis-à-vis des questions du bien-être animal et de la préservation de l'environnement.

E) Perspectives

Pour lutter contre la désinformation et la diffusion d'images inappropriées de chimpanzés dans les médias sociaux, il paraît naturel de souhaiter que des mesures soient prises par Instagram ou Facebook. Malheureusement, obtenir leur coopération s'avère souvent difficile (Stiles, 2019).

Instagram pourrait, *a minima*, faciliter les démarches de signalement des publications en ajoutant explicitement la mention de cruauté animale parmi les options. De plus, la plateforme devrait mettre en place des normes définissant clairement la cruauté animale selon des bases scientifiques, afin de faciliter la suppression des contenus signalés pour ce motif. Il serait surtout indispensable d'enlever aux utilisateurs publiant des images d'animaux protégés comme les chimpanzés, notamment sur des profils commerciaux, la possibilité de censurer les commentaires de leurs publications. Cette fonctionnalité constitue un instrument facilitant énormément la pratique de la désinformation par des comptes très influents.

Pour les comptes faisant la promotion de la conservation des chimpanzés, il est important de continuer de communiquer sur le sujet de la représentation de l'espèce dans les médias sociaux. Il est en effet primordial d'éduquer les spectateurs à tous les aspects de la cruauté animale, pour savoir identifier les cas semblant les moins évidents, et continuer de les encourager à signaler le contenu inapproprié et à sensibiliser leur entourage à faire de même. Ce travail de prévention est indispensable car, avec l'algorithme des médias sociaux, un utilisateur s'intéressant à des publications promouvant la conservation des chimpanzés est exposé à tous types d'images mettant en scène ces animaux.

Enfin, encourager les interactions de la part des abonnés, à travers des commentaires ou des réponses aux *stories*, présente un double avantage. D'une part, un grand nombre d'interactions favorise la mise en avant du compte dans les médias sociaux. D'autre part, les discussions avec le public visé permettent d'identifier les meilleures façons de communiquer en faveur de la conservation des chimpanzés.

Conclusion

Le Chimpanzé fait face à plusieurs menaces anthropogéniques pesant sur l'espèce, dont la préservation constitue aujourd'hui une urgence pour laquelle sont mobilisés de nombreux professionnels et bénévoles à travers le monde. La compréhension de notions telles que son statut de conservation, les conséquences du braconnage et de la destruction de son habitat, ainsi que l'importance de la limitation des contacts avec les humains, est un enjeu important pour la sensibilisation du grand public à la cause des chimpanzés. Celle-ci se fait en grande partie par le biais de la télévision ou de la radio, et depuis plusieurs années via les médias sociaux, qui constituent des outils de communication incontournables pour les acteurs de la conservation.

Malheureusement, certains films et émissions télévisées, visualisés par un public beaucoup plus large et diversifié que celui des documentaires animaliers, ont participé au cours du vingtième siècle à la construction d'une image divertissante du Chimpanzé, souvent perçu comme un animal drôle ou mignon pouvant être élevé et traité comme un humain. Cette image nuit à la lutte contre le braconnage et détourne l'attention du public de l'urgence de la situation. Aujourd'hui, dans les médias sociaux, et particulièrement sur Instagram, où les images de chimpanzés ont gagné le plus d'audience depuis début 2021, l'information et la sensibilisation du public sont rendues difficiles par le mode de consommation du contenu de ces plateformes. En effet, les utilisateurs passent de plus en plus rapidement d'une publication à l'autre, et interagissent plus souvent avec les contenus mignons ou amusants. Des comptes tels que *myrtlebeachsafari* en tirent profit, et voient considérablement augmenter leur nombre d'abonnés en exploitant l'image divertissante des chimpanzés. Bien que, depuis plusieurs années, les acteurs de la conservation tentent d'interpeler les médias sociaux sur la façon dont certaines représentations de primates peuvent être néfastes, les images de chimpanzés dans des contextes inappropriés se font toujours plus populaires et aucune mesure ne semble être mise en place sur les plateformes pour pallier ce problème.

Les médias sociaux restent tout de même des vitrines importantes à exploiter car ils offrent de nombreuses possibilités pour diffuser des informations et surtout interagir avec le public. La communication sur ces plateformes est aujourd'hui une activité professionnelle à part entière, dont les rouages sont parfaitement maîtrisés par certains utilisateurs. Cela en fait le lieu d'un combat à ne pas négliger, intégré dans la lutte pour la protection des chimpanzés, et dont les acteurs – les médias sociaux, les utilisateurs publiant des images de chimpanzés et le grand public – doivent être sensibilisés et responsabilisés. Cette étude s'inscrit dans l'espoir

qu'un jour, l'Homme ouvre les yeux sur le sort auquel il condamne ses plus proches parents, et réagisse afin de permettre une cohabitation saine et durable entre humains et chimpanzés.

Bibliographie

- 30 millions d'amis, 1995. *La Charte* [en ligne]. [Consulté le 29 juin 2022]. Disponible à l'adresse : https://www.30millionsdamis.fr/fileadmin/user_download/charte_01.pdf
- ALBERT, Céline, LUQUE, Gloria M. et COURCHAMP, Franck, 2018. The twenty most charismatic species. MALDONADO, Jesus E. (éd.), *PLOS ONE*. 9 juillet 2018. Vol. 13, n° 7, pp. e0199149. DOI 10.1371/journal.pone.0199149.
- ALDRICH, Brooke, 2015. Facial expressions in performing primates: could public perceptions impact primate welfare? [en ligne]. 2015. [Consulté le 20 avril 2022]. DOI 10.13140/RG.2.2.14639.53924. Disponible à l'adresse : <http://rgdoi.net/10.13140/RG.2.2.14639.53924>
- ALDRICH, Brooke Catherine, 2018. The Use of Primate “Actors” in Feature Films 1990–2013. *Anthrozoös*. 2 janvier 2018. Vol. 31, n° 1, pp. 5-21. DOI 10.1080/08927936.2018.1406197.
- ALDRICH, Brooke, 2021. Primates on Social Media : The Cruelty and the Crime. PASA, 28 octobre 2021. Disponible à l'adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=dtuM8TcJjTs>
- ALVES, Rômulo R. N., SOUTO, Wedson M. S. et BARBOZA, Raynner R. D., 2010. Primates in traditional folk medicine: a world overview. *Mammal Review*. 2010. Vol. 40, n° 2, pp. 155-180. DOI 10.1111/j.1365-2907.2010.00158.x.
- Amazon, 2022. *Dynasties*. Amazon [en ligne]. 2022. [Consulté le 18 octobre 2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.amazon.fr/Dynasties-David-Attenborough/dp/B07J9NVMQ6>
- AMERICAN HUMANE, 2022a. No Animals Were Harmed. *Humane Hollywood* [en ligne]. 2022. [Consulté le 29 juin 2022]. Disponible à l'adresse : <https://humanehollywood.org/about-us/>
- AMERICAN HUMANE, 2022b. Primate Guidelines. *Humane Hollywood* [en ligne]. 2022. [Consulté le 29 juin 2022]. Disponible à l'adresse : <https://humanehollywood.org/guideline/primate-guidelines/>
- APE ALLIANCE, 2021. #CruelNotCute - Primates on Social Media - Ape Alliance. [en ligne]. 2021. [Consulté le 30 juin 2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.4apes.com/news/item/1724-cruelnotcute-primates-on-social-media>
- BARRAY, Marine, 2022. Entretien personnel avec Marine Barray, ancienne bénévole chargée de la communication du CCC et co-réalisatrice du documentaire *Wodon, à l'école de la vie sauvage*. 28 juin 2022.
- BOESCH, Christophe, CAMPBELL, Genevieve, HUMLE, Tatyana, JUNKER, Jessica, KOOPS, Kathelijne, KUEHL, Hjalmar et SOP, Tenekwetche, 2016. IUCN Red List of Threatened Species: Pan troglodytes ssp. verus. *IUCN Red List of Threatened Species* [en ligne]. 18 mars 2016. [Consulté le 23 mai 2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.iucnredlist.org/en>

- BOISSAT, Laure, THOMAS-WALTERS, Laura et VERÍSSIMO, Diogo, 2021. Nature documentaries as catalysts for change: Mapping out the ‘Blackfish Effect’. *People and Nature*. 2021. Vol. 3, n° 6, pp. 1179-1192. DOI 10.1002/pan3.10221.
- CAMPBELL, Dr Geneviève et HOUNGBEDJI, Mariano, 2015. Conservation status of the West African chimpanzee (*Pan troglodytes verus*) in Togo and Benin. . 2015. pp. 18.
- CARLSEN, Frands, 2014. European studbook. Chimpanzee. 1st Edition of joint EEP studbook. Frands Carlsen Copenhagen Zoo Tom de Jongh Burgers Zoo - PDF Free Download. [en ligne]. 2014. [Consulté le 2 juin 2022]. Disponible à l'adresse : <https://docplayer.net/53480624-European-studbook-chimpanzee-1st-edition-of-joint-EEP-studbook-frands-carlsen-copenhagen-zoo-tom-de-jongh-burgers-zoo.html>
- CATALOGUE OF LIFE, 2021. Pan troglodytes (Blumenbach, 1775) | COL. [en ligne]. 2021. [Consulté le 25 mai 2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.catalogueoflife.org/data/taxon/4C92G>
- CFGA, Center For Great Apes, 2020. *Jonah* [en ligne]. [Consulté le 20 septembre 2022]. Disponible à l'adresse : <https://centerforgreatapes.org/chimpanzee/jonah/>
- CHALMERS PUBLISHING COMPANY, 1916. Moving Picture World (Jun 1916) [en ligne]. 1916. [Consulté le 13 octobre 2022]. Disponible à l'adresse : <http://archive.org/details/moviewor28chal>
- CHIMP EDEN, 2021. Joao - Group 2 | The Jane Goodall Institute South Africa. [en ligne]. 2021. [Consulté le 22 septembre 2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.chimpeden.com/group-2-joao.html>
- CHIMPCARE, 2020a. *Chimpanzees In The U.S.* [en ligne]. [Consulté le 31 mai 2022]. Disponible à l'adresse : <https://chimpcare.org/map>
- CHIMPCARE, 2020b. *Chimpanzees in media.* [en ligne]. [Consulté le 18 mai 2022]. Disponible à l'adresse : https://chimpcare.org/in_the_media/index
- CITES, 2022. List of Contracting Parties | CITES. [en ligne]. 2022. [Consulté le 2 juin 2022]. Disponible à l'adresse : <https://cites.org/fra/disc/parties/chronolo.php>
- CONLEE, Kathleen et BOYSEN, Sarah T, 2005. Chimpanzees in Research: Past, Present, and Future. . 2005. pp. 19.
- DAILY MAIL, 2009. Paris Hilton goes ape for a baby chimpanzee and plants a smacker on his wrinkly lips. *Mail Online* [en ligne]. 10 octobre 2009. [Consulté le 13 octobre 2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.dailymail.co.uk/tvshowbiz/article-1219326/Paris-Hilton-goes-ape-baby-chimpanzee-plants-smacker-wrinkly-lips.html>
- DIXON, S, 2022a. Most used social media 2021. *Statista* [en ligne]. 8 mars 2022. [Consulté le 10 juin 2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.statista.com/statistics/272014/global-social-networks-ranked-by-number-of-users/>
- DIXON, S, 2022b. Instagram: age distribution of global audiences 2022. *Statista* [en ligne]. 12 mai 2022. [Consulté le 18 octobre 2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.statista.com/statistics/325587/instagram-global-age-group/>

- DOUGLAS, Leo R. et WINKEL, Gary, 2014. The flipside of the flagship. *Biodiversity and Conservation*. avril 2014. Vol. 23, n° 4, pp. 979-997. DOI 10.1007/s10531-014-0647-0.
- FELIU, Olga, MASIP, Marti, MATÉ, Carmen, SÁNCHEZ-LÓPEZ, Sònia, CRAILSHEIM, Dietmar et KALCHER-SOMMERSGUTER, Elfriede, 2022. Behavioural Development of Three Former Pet Chimpanzees a Decade after Arrival at the MONA Sanctuary. *Animals*. janvier 2022. Vol. 12, n° 2, pp. 138. DOI 10.3390/ani12020138.
- FORMENTY, Pierre, BOESCH, Christophe, WYERS, Monique, STEINER, Claudia, DONATI, Franca, DIND, Frédéric, WALKER, Francine et LE GUENNO, Bernard, 1999. Ebola Virus Outbreak among Wild Chimpanzees Living in a Rain Forest of Côte d'Ivoire. *The Journal of Infectious Diseases*. 1999. Vol. 179, pp. S120-S126.
- FREEMAN, Hani D. et ROSS, Stephen R., 2014. The impact of atypical early histories on pet or performer chimpanzees. *PeerJ*. 23 septembre 2014. Vol. 2, pp. e579. DOI 10.7717/peerj.579.
- FREUND, Cathryn A., HEANING, Erin G., MULRAIN, Imani R., MCCANN, Jesse B. et DIGIORGIO, Andrea L., 2021. Building better conservation media for primates and people: A case study of orangutan rescue and rehabilitation YouTube videos. *People and Nature*. 2021. Vol. 3, n° 6, pp. 1257-1271. DOI 10.1002/pan3.10268.
- FWS, 2015. *Endangered and Threatened Wildlife and Plants; Listing All Chimpanzees as Endangered Species*. [en ligne]. [Consulté le 25 mai 2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.govinfo.gov/content/pkg/FR-2015-06-16/pdf/2015-14232.pdf>
- GAIN, Great Ape Information Network, 2009. *Chimpanzees (List) in Japan*. [en ligne]. 2009. [Consulté le 2 juin 2022]. Disponible à l'adresse : <https://shigen.nig.ac.jp/gain/ViewIndividualList.do?chim=true&livingOnly=&japan=true>
- GILIBERTI, Caroline, 2017. *L'éthique en documentaire: est-il possible aujourd'hui de réaliser un documentaire animalier éthique?* Mémoire de fin d'études. Faculté des sciences Aix-Marseille Université.
- GINN, Laura P., ROBISON, Josh, REDMOND, Ian et NEKARIS, K.A.I., 2013. Strong evidence that the West African chimpanzee is extirpated from Burkina Faso. *Oryx*. juillet 2013. Vol. 47, n° 3, pp. 325-326. DOI 10.1017/S0030605313000434.
- GLASSER, Darcey B., GOLDBERG, Tony L., GUMA, Nelson, BALYESIIMA, Godfrey, AGABA, Hillary, GESSA, Simplicious J. et ROTHMAN, Jessica M., 2021. Opportunities for respiratory disease transmission from people to chimpanzees at an East African tourism site. *American Journal of Primatology*. 2021. Vol. 83, n° 2, pp. e23228. DOI 10.1002/ajp.23228.
- GRUBER, Rachel, 2020. A Brief History of Chimpanzee Conservation. *Jane Goodall* [en ligne]. [Consulté le 27 mai 2022]. Disponible à l'adresse : <https://janegoodall.ca/our-stories/a-brief-history-of-chimpanzee-conservation/>
- HAVERCAMP, Kristin, WATANUKI, Koshiro, TOMONAGA, Masaki, MATSUZAWA, Tetsuro et HIRATA, Satoshi, 2019. Longevity and mortality of captive chimpanzees in Japan from 1921 to 2018. *Primates*. 1 novembre 2019. Vol. 60, n° 6, pp. 525-535. DOI 10.1007/s10329-019-00755-8.

HEINICKE, Stefanie, MUNDRY, Roger, BOESCH, Christophe, AMARASEKARAN, Bala, BARRIE, Abdulai, BRNCIC, Terry, BRUGIÈRE, David, CAMPBELL, Geneviève, CARVALHO, Joana, DANQUAH, Emmanuel, DOWD, Dervla, ESHUIS, Henk, FLEURY-BRUGIÈRE, Marie-Claire, GAMYS, Joel, GANAS, Jessica, GATTI, Sylvain, GINN, Laura, GOEDMAKERS, Annemarie, GRANIER, Nicolas, HERBINGER, Ilka, HILLERS, Annika, JONES, Sorrel, JUNKER, Jessica, KOUAKOU, Célestin Y, LAPEYRE, Vincent, LEINERT, Vera, MAISELS, Fiona, MARROCOLI, Sergio, MOLOKWU-ODOZI, Mary, N'GORAN, Paul K, PACHECO, Liliana, REGNAUT, Sébastien, SOP, Tenekwetché, TON, Els, VAN SCHIJNDEL, Joost, VERGNES, Virginie, VOIGT, Maria, WELSH, Adam, WESSLING, Erin G, WILLIAMSON, Elizabeth A et KÜHL, Hjalmar S, 2019. Advancing conservation planning for western chimpanzees using IUCN SSC A.P.E.S.—the case of a taxon-specific database. *Environmental Research Letters*. 1 juin 2019. Vol. 14, n° 6, pp. 064001. DOI 10.1088/1748-9326/ab1379.

HUMLE, Tatyana et HOCKINGS, Kimberley, 2009. Lignes directrices pour de meilleures pratiques en matière de prévention et d'atténuation des conflits entre humains et grands singes. . 2009. pp. 54.

IMDB, 2022. Judy the Chimpanzee. *IMDb* [en ligne]. 2022. [Consulté le 13 juin 2022]. Disponible à l'adresse : <http://www.imdb.com/name/nm8107243/bio>

Instagram, 2022a. Chimpanzee Sanctuary Northwest (@chimpsanctuary) Photos et vidéos Instagram. [en ligne]. 2022. [Consulté le 14 juillet 2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.instagram.com/chimpsanctuary/>

Instagram, 2022b. LCRP (@liberiachimprescueprotection) Photos et vidéos Instagram. [en ligne]. 2022. [Consulté le 14 juillet 2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.instagram.com/liberiachimprescueprotection/>

JONES, Julia P. G., THOMAS-WALTERS, Laura, RUST, Niki A. et VERÍSSIMO, Diogo, 2019. Nature documentaries and saving nature: Reflections on the new Netflix series Our Planet. *People and Nature*. 2019. Vol. 1, n° 4, pp. 420-425. DOI 10.1002/pan3.10052.

KABASAWA, Asami, 2009. Current State of the Chimpanzee Pet Trade in Sierra Leone. 2009. pp. 19.

KALCHER-SOMMERSGUTER, Elfriede, PREUSCHOFT, Signe, FRANZ-SCHAIDER, Cornelia, HEMELRIJK, Charlotte K., CRAILSHEIM, Karl et MASSEN, Jorg J. M., 2015. Early maternal loss affects social integration of chimpanzees throughout their lifetime. *Scientific Reports*. 21 décembre 2015. Vol. 5, n° 1, pp. 16439. DOI 10.1038/srep16439.

KEELE, Brandon F., VAN HEUVERSWYN, Fran, LI, Yingying, BAILES, Elizabeth, TAKEHISA, Jun, SANTIAGO, Mario L., BIBOLLET-RUCHE, Frederic, CHEN, Yalu, WAIN, Louise V., LIEGEOIS, Florian, LOUL, Severin, NGOLE, Eitel Mpoudi, BIENVENUE, Yanga, DELAPORTE, Eric, BROOKFIELD, John F. Y., SHARP, Paul M., SHAW, George M., PEETERS, Martine et HAHN, Beatrice H., 2006. Chimpanzee Reservoirs of Pandemic and Nonpandemic HIV-1. *Science*. 2006. Vol. 313, n° 5786, pp. 523-526.

KENNARD, Margaret A., 1944. EXPERIMENTAL ANALYSIS OF THE FUNCTIONS OF THE BASAL GANGLIA IN MONKEYS AND CHIMPANZEES. *Journal of Neurophysiology*. 1 mars 1944. Vol. 7, n° 2, pp. 127-148. DOI 10.1152/jn.1944.7.2.127.

KNAUF, Sascha, GOGARTEN, Jan F., SCHUENEMANN, Verena J., DE NYS, Hélène M., DŮX, Ariane, STROUHAL, Michal, MIKALOVÁ, Lenka, BOS, Kirsten I., ARMSTRONG, Roy, BATAMUZI, Emmanuel K., CHUMA, Idrissa S., DAVOUST, Bernard, DIATTA, Georges, FYUMAGWA, Robert D., KAZWALA, Reuben R., KEYYU, Julius D., LEJORA, Inyasi A. V., LEVASSEUR, Anthony, LIU, Hsi, MAYHEW, Michael A., MEDIANNIKOV, Oleg, RAOULT, Didier, WITTIG, Roman M., ROOS, Christian, LEENDERTZ, Fabian H., ŠMAJS, David, NIESELT, Kay, KRAUSE, Johannes et CALVIGNAC-SPENCER, Sébastien, 2018. Nonhuman primates across sub-Saharan Africa are infected with the yaws bacterium *Treponema pallidum* subsp. *pertenue*. *Emerging Microbes & Infections*. 1 décembre 2018. Vol. 7, n° 1, pp. 1-4. DOI 10.1038/s41426-018-0156-4.

KÖHLER, Wolfgang et WINTER, Ella, 2018. *The Mentality of Apes*. New York : Routledge. ISBN 978-1-351-29496-6.

KRIEF, Sabrina, BERNY, Philippe, GUMISIRIZA, Francis, GROSS, Régine, DEMENEIX, Barbara, FINI, Jean Baptiste, CHAPMAN, Colin A., CHAPMAN, Lauren J., SEGUYA, Andrew et WASSWA, John, 2017. Agricultural expansion as risk to endangered wildlife: Pesticide exposure in wild chimpanzees and baboons displaying facial dysplasia. *Science of The Total Environment*. novembre 2017. Vol. 598, pp. 647-656. DOI 10.1016/j.scitotenv.2017.04.113.

KÜHL, Hjalmar S., SOP, Tenekwetche, WILLIAMSON, Elizabeth A., MUNDRY, Roger, BRUGIÈRE, David, CAMPBELL, Genevieve, COHEN, Heather, DANQUAH, Emmanuel, GINN, Laura, HERBINGER, Ilka, JONES, Sorrel, JUNKER, Jessica, KORMOS, Rebecca, KOUAKOU, Celestin Y., N'GORAN, Paul K., NORMAND, Emma, SHUTT-PHILLIPS, Kathryn, TICKLE, Alexander, VENDRAS, Elleni, WELSH, Adam, WESSLING, Erin G. et BOESCH, Christophe, 2017. The Critically Endangered western chimpanzee declines by 80%. *American Journal of Primatology*. 1 septembre 2017. Vol. 79, n° 9, pp. e22681. DOI 10.1002/ajp.22681.

LACROUX, Camille, ROBIRA, Benjamin, KANE-MAGUIRE, Nicole, GUMA, Nelson et KRIEF, Sabrina, 2022. Between forest and croplands: Nocturnal behavior in wild chimpanzees of Sebitoli, Kibale National Park, Uganda. *PLOS ONE*. 6 mai 2022. Vol. 17, n° 5, pp. e0268132. DOI 10.1371/journal.pone.0268132.

LANGERGRABER, Kevin E., PRÜFER, Kay, ROWNEY, Carolyn, BOESCH, Christophe, CROCKFORD, Catherine, FAWCETT, Katie, INOUE, Eiji, INOUE-MURUYAMA, Miho, MITANI, John C., MULLER, Martin N., ROBBINS, Martha M., SCHUBERT, Grit, STOINSKI, Tara S., VIOLA, Bence, WATTS, David, WITTIG, Roman M., WRANGHAM, Richard W., ZUBERBÜHLER, Klaus, PÄÄBO, Svante et VIGILANT, Linda, 2012. Generation times in wild chimpanzees and gorillas suggest earlier divergence times in great ape and human evolution. *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*. 2012. Vol. 109, n° 39, pp. 15716-15721.

LE ROBERT, 2022. documentaire - Définitions, synonymes, conjugaison, exemples | Dico en ligne Le Robert. [en ligne]. 2022. [Consulté le 23 juin 2022]. Disponible à l'adresse : <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/documentaire>

LEENDERTZ, Fabian H., LANKESTER, Felix, GUISLAIN, Patrick, NÉEL, Cécile, DRORI, Ofir, DUPAIN, Jef, SPEEDE, Sheri, REED, Patricia, WOLFE, Nathan, LOUL, Severin, MPOUDI-NGOLE, E., PEETERS, Martine, BOESCH, Christophe, PAULI, Georg, ELLERBROK, Heinz et LEROY, Eric M., 2006. Anthrax in Western and Central African great apes. *American Journal of Primatology*. 2006. Vol. 68, n° 9, pp. 928-933. DOI 10.1002/ajp.20298.

LEENDERTZ, Siv Aina J., WICH, Serge A., ANCRENAZ, Marc, BERGL, Richard A., GONDER, Mary K., HUMLE, Tatyana et LEENDERTZ, Fabian H., 2017. Ebola in great apes – current knowledge, possibilities for vaccination, and implications for conservation and human health. *Mammal Review*. 2017. Vol. 47, n° 2, pp. 98-111. DOI 10.1111/mam.12082.

LEROY, Eric, POURRUT, Xavier et GONZALEZ, Jean-Paul, 2006. Les chauves-souris, réservoirs du virus Ebola : le mystère se dissipe. *médecine/sciences*. janvier 2006. Vol. 22, n°1, pp. 78-80. DOI 10.1051/medsci/200622178

LEWINO, Anne-Sophie Jahn, Frédéric, 2013. VIDÉO. Les incroyables trésors de l'histoire : le chimpanzé de Buffon conservé depuis 270 ans. *Le Point* [en ligne]. 20 novembre 2013. [Consulté le 31 mai 2022]. Disponible à l'adresse : https://www.lepoint.fr/culture/les-incroyables-tresors-de-l-histoire-le-chimpanze-de-buffon-conserve-depuis-270-ans-20-11-2013-1758887_3.php

INA, 1966. L'intelligence du chimpanzé. Un certain regard [en ligne]. 13 mars 1966. [Consulté le 30 septembre 2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.ina.fr/ina-eclairage-actu/video/i21029105/l-intelligence-du-chimpanze>

MAISELS, Fiona, DAVID MORGAN (MURDOCH UNIVERSITY, Western Australia, GREER, David, JEFFERY, Kathryn, SANZ, Crickette et STRINDBERG, Samantha, 2016. IUCN Red List of Threatened Species: Pan troglodytes ssp. troglodytes. *IUCN Red List of Threatened Species* [en ligne]. 29 janvier 2016. [Consulté le 23 mai 2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.iucnredlist.org/en>

MEGIAS, Diane A., ANDERSON, Sean C., SMITH, Robert J. et VERÍSSIMO, Diogo, 2017. Investigating the impact of media on demand for wildlife: A case study of Harry Potter and the UK trade in owls. ROULIN, Alexandre (éd.), *PLOS ONE*. 4 octobre 2017. Vol. 12, n° 10, pp. e0182368. DOI 10.1371/journal.pone.0182368.

MOLONEY, Georgia Kate, TUKE, Jonathan, GRANDE, Eleonora Dal, NIELSEN, Torben et CHABER, Anne-Lise, 2021. Is YouTube promoting the exotic pet trade? Analysis of the global public perception of popular YouTube videos featuring threatened exotic animals. *PLOS ONE*. 13 avril 2021. Vol. 16, n° 4, pp. e0235451. DOI 10.1371/journal.pone.0235451.

MORGAN, Bethan, ADELEKE, Alade, BASSEY, Tony, BERGL, Richard A., DUNN, Andrew, FOTSO, Roger, GADSBY, Elizabeth, GONDER, Katy, GREENGRASS, Elizabeth et KOUTOU KOULAGNA, Denis, 2011. Plan d'action régional pour la conservation du chimpanzé du Nigeria-Cameroun (*Pan troglodytes ellioti*). . 2011. pp. 52.

MOUNTAIN, Michael, 2013. Travis, Tragedy and the Other Chimpanzees. Nonhuman Rights Project [en ligne]. 27 juin 2013. [Consulté le 11 octobre 2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.nonhumanrights.org/blog/travis-and-tragedy>:

NAPSA, 2021. About - Primate Sanctuaries. *Primate Sanctuaries* [en ligne]. 2021. [Consulté le 30 mai 2022]. Disponible à l'adresse : <https://primatesanctuaries.org/about/>

NASA, 1963. *Results of the Project Mercury Ballistic and Orbital Chimpanzee Flights*. [en ligne]. [Consulté le 2 juin 2022]. Disponible à l'adresse : <https://history.nasa.gov/SP39Chimpanzee.pdf>

NEKARIS, By K. Anne-Isola, CAMPBELL, Nicola, COGGINS, Tim G., RODE, E. Johanna et NIJMAN, Vincent, 2013. Tickled to Death: Analysing Public Perceptions of 'Cute' Videos of Threatened Species (Slow Lorises – *Nycticebus* spp.) on Web 2.0 Sites. ROBERTS, David L. (éd.), *PLoS ONE*. 24 juillet 2013. Vol. 8, n° 7, pp. e69215. DOI 10.1371/journal.pone.0069215.

NIJMAN, Vincent, SMITH, Jaima H., FOREMAN, Grace, CAMPERA, Marco, FEDDEMA, Kim et NEKARIS, K. a. I., 2021. Monitoring the Trade of Legally Protected Wildlife on Facebook and Instagram Illustrated by the Advertising and Sale of Apes in Indonesia. *Diversity*. juin 2021. Vol. 13, n° 6, pp. 236. DOI 10.3390/d13060236.

NISHIDA, Toshisada, CORP, Nadia, HAMAI, Miya, HASEGAWA, Toshikazu, HIRAIWA-HASEGAWA, Mariko, HOSAKA, Kazuhiko, HUNT, Kevin D., ITOH, Noriko, KAWANAKA, Kenji, MATSUMOTO-ODA, Akiko, MITANI, John C., NAKAMURA, Michio, NORIKOSHI, Koshi, SAKAMAKI, Tetsuya, TURNER, Linda, UEHARA, Shigeo et ZAMMA, Koichiro, 2003. Demography, female life history, and reproductive profiles among the chimpanzees of Mahale. *American Journal of Primatology*. 2003. Vol. 59, n° 3, pp. 99-121. DOI 10.1002/ajp.10068.

NORCONK, Marilyn A., ATSALIS, Sylvia, TULLY, Gregg, SANTILLÁN, Ana Maria, WATERS, Siân, KNOTT, Cheryl D., ROSS, Stephen R., SHANEE, Sam et STILES, Daniel, 2020. Reducing the primate pet trade: Actions for primatologists. *American Journal of Primatology*. 2020. Vol. 82, n° 1, pp. e23079. DOI 10.1002/ajp.23079.

One Direction, 2014. One Direction - Steal My Girl. [en ligne]. [Consulté le 13 octobre 2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=UpsKGVpJAgw>

PASA, 2019. 2019 Census of African Primates.

PASA, 2021. Letter to end social media support for inhumane trade in primates. [en ligne]. 2021. [Consulté le 17 septembre 2022]. Disponible à l'adresse : <https://pasa.org/letter-to-end-social-media-support/>

PASA, 2022. PASA - HOME. *PASA* [en ligne]. 2022. [Consulté le 30 mai 2022]. Disponible à l'adresse : <https://pasa.org>

PETA, 2012. *Woman Mauled by Aggravated Ape « Performer »* [en ligne]. [Consulté le 15 juin 2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.peta.org/blog/woman-mauled-aggravated-ape-performer/>

- PLUMPTRE, A J, 2011. Chimpanzé de Schweinfurth (*Pan troglodytes schweinfurthii*), État de conservation de l'espèce et plan d'action 2010 -2020. *UICN*. 2011. pp. 56.
- PLUMPTRE, Andrew, MAISELS, Fiona, HUMLE, Tatyana, OATES, John et WILLIAMSON, Elizabeth A, 2016. IUCN Red List of Threatened Species: *Pan troglodytes*. *IUCN Red List of Threatened Species* [en ligne]. 24 mars 2016. [Consulté le 25 mai 2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.iucnredlist.org/en>
- REYNOLDS, V., 1967. On the identity of the ape described by Tulp 1641. *Folia Primatologica*. 1967. Vol. 5, n° 1-2, pp. 80-87. DOI 10.1159/000161939.
- ROSS, S. R., LUKAS, K. E., LONSDORF, E. V., STOINSKI, T. S., HARE, B., SHUMAKER, R. et GOODALL, J., 2008. Inappropriate Use and Portrayal of Chimpanzees. *Science*. 2008. Vol. 319, n° 5869, pp. 1487-1487.
- ROSS, Stephen R., VREEMAN, Vivian M. et LONSDORF, Elizabeth V., 2011. Specific Image Characteristics Influence Attitudes about Chimpanzee Conservation and Use as Pets. *PLOS ONE*. 13 juillet 2011. Vol. 6, n° 7, pp. e22050. DOI 10.1371/journal.pone.0022050.
- RUNGE, Claire A., WITHEY, John C., NAUGLE, David E., FARGIONE, Joseph E., HELMSTEDT, Kate J., LARSEN, Ashley E., MARTINUZZI, Sebastian et TACK, Jason D., 2019. Single species conservation as an umbrella for management of landscape threats. YUE, Bi-Song (éd.), *PLOS ONE*. 9 janvier 2019. Vol. 14, n° 1, pp. e0209619. DOI 10.1371/journal.pone.0209619.
- SAGA (Support for African/Asian Great Apes), 2012. *Statement about the Accident Surrounding a Chimpanzee Called Pan-kun* [en ligne]. 29 novembre 2012. [Consulté le 15 juin 2022]. Disponible à l'adresse : <https://saga-jp.wixsite.com/saga/post/statement-about-the-accident-surrounding-a-chimpanzee-called-pan-kun>
- SCHMIDT, Bob, 2002. Entertaining chimp keeps the Lilles on the go. *Sacramento Business Journal* [en ligne]. 16 juin 2002. [Consulté le 18 septembre 2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.bizjournals.com/sacramento/stories/2002/06/17/smallb1.html>
- SCHROEPFER, Kara K., ROSATI, Alexandra G., CHARTRAND, Tanya et HARE, Brian, 2011. Use of "Entertainment" Chimpanzees in Commercials Distorts Public Perception Regarding Their Conservation Status. *PLOS ONE*. 12 octobre 2011. Vol. 6, n° 10, pp. e26048. DOI 10.1371/journal.pone.0026048.
- SHARILEE, 2010. Saluting our Animal Actors: Peggy. *Saluting our Animal Actors* [en ligne]. 6 février 2010. [Consulté le 13 juin 2022]. Disponible à l'adresse : <http://animal-actors.blogspot.com/2010/02/peggy.html>
- SILK, Matthew J., CROWLEY, Sarah L., WOODHEAD, Anna J. et NUNO, Ana, 2018. Considering connections between Hollywood and biodiversity conservation. *Conservation Biology*. 2018. Vol. 32, n° 3, pp. 597-606. DOI 10.1111/cobi.13030.
- SOMERVILLE, Keith, DICKMAN, Amy, JOHNSON, Paul J. et HART, Adam G., 2021. Soap operas will not wash for wildlife. *People and Nature*. 2021. Vol. 3, n° 6, pp. 1160-1165. DOI 10.1002/pan3.10202.

SPEE, Leonarda B., HAZEL, Susan J., DAL GRANDE, Eleonora, BOARDMAN, Wayne S. J. et CHABER, Anne-Lise, 2019. Endangered Exotic Pets on Social Media in the Middle East: Presence and Impact. *Animals*. août 2019. Vol. 9, n° 8, pp. 480. DOI 10.3390/ani9080480.

STILES, Daniel, 2019. Holding social media companies accountable for facilitating illegal wildlife trade (commentary). *Mongabay news & inspiration for nature's frontline* [en ligne]. 25 octobre 2019. [Consulté le 18 septembre 2022] Disponible à l'adresse : <https://news.mongabay.com/2019/10/holding-social-media-companies-accountable-for-facilitating-illegal-wildlife-trade-commentary/>

STILES, Daniel, 2021. Primates on Social Media : The Cruelty and the Crime. PASA, 28 octobre 2021. Disponible à l'adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=dtuM8TcJjTs>

TAWIRI, 2018. Tanzania Chimpanzee Conservation Action Plan 2018-2023. 19 juin 2018.

The Last Chimpanzee, 2019. *The Last Chimpanzee* [en ligne]. [Consulté le 13 juin 2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.thelastchimpanzee.org>

THOMAS-WALTERS, Laura et J RAIHANI, Nichola, 2017. Supporting Conservation: The Roles of Flagship Species and Identifiable Victims. *Conservation Letters*. 2017. Vol. 10, n° 5, pp. 581-587. DOI 10.1111/conl.12319.

THOMAS-WALTERS, Laura, MCNULTY, Claire et VERÍSSIMO, Diogo, 2020. A scoping review into the impact of animal imagery on pro-environmental outcomes. *Ambio*. juin 2020. Vol. 49, n° 6, pp. 1135-1145. DOI 10.1007/s13280-019-01271-1.

UICN, 2012. *Catégories et Critères de la Liste rouge de l'UICN : version 3.1, deuxième édition* [en ligne]. 2012. UICN, Gland, Suisse. [Consulté le 2 juin 2022]. Disponible à l'adresse : <https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/RL-2001-001-2nd-Fr.pdf>

UICN, 2015. *Plan d'action régional pour la conservation des gorilles de plaine de l'Ouest et des chimpanzés d'Afrique centrale 2015–2025* [en ligne]. [Consulté le 19 mai 2022]. Disponible à l'adresse : <https://portals.iucn.org/library/node/45257>

UICN, 2020. *Plan d'action régional pour la conservation des chimpanzés d'Afrique de l'Ouest (Pan troglodytes verus) 2020–2030* [en ligne]. Gland, Suisse. [Consulté le 18 mai 2022]. Disponible à l'adresse : <https://portals.iucn.org/library/node/49051>

UICN, 2022. The IUCN Red List of Threatened Species. *IUCN Red List of Threatened Species* [en ligne]. 2022. [Consulté le 23 mai 2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.iucnredlist.org/en>

UNION AFRICAINE, 2013. *African Convention on the Conservation of Nature and Natural Resources* [en ligne]. [Consulté le 1 juin 2022]. Disponible à l'adresse : https://au.int/sites/default/files/treaties/7763-treaty-0003_-_african_convention_on_the_conservation_of_nature_and_natural_resources_f.pdf

VAN LAWICK-GOODALL, Jane, 1968. The Behaviour of Free-living Chimpanzees in the Gombe Stream Reserve. *Animal Behaviour Monographs*. janvier 1968. Vol. 1, pp. 161-IN12. DOI 10.1016/S0066-1856(68)80003-2.

WATERS, Siân, SETCHELL, Joanna M, MARÉCHAL, Laëtitia, ORAM, Felicity, WALLIS, Janette et CHEYNE, Susan M, 2021. Best Practice Guidelines for Responsible Images of Non-Human Primates. 2021. pp. 4.

WHITEN, A., GOODALL, J., MCGREW, W. C., NISHIDA, T., REYNOLDS, V., SUGIYAMA, Y., TUTIN, C. E. G., WRANGHAM, R. W. et BOESCH, C., 1999. Cultures in chimpanzees. *Nature*. juin 1999. Vol. 399, n° 6737, pp. 682-685. DOI 10.1038/21415.

WIKIPEDIA, 2022a. J. Fred Muggs. *Wikipedia* [en ligne]. [Consulté le 13 juin 2022]. Disponible à l'adresse : https://en.wikipedia.org/w/index.php?title=J._Fred_Muggs&oldid=1070328640

WIKIPEDIA, 2022b. Jiggs (chimpanzee). *Wikipedia* [en ligne]. [Consulté le 15 juin 2022]. Disponible à l'adresse : [https://en.wikipedia.org/w/index.php?title=Jiggs_\(chimpanzee\)&oldid=1092480581](https://en.wikipedia.org/w/index.php?title=Jiggs_(chimpanzee)&oldid=1092480581)

WOOD, Bernard, 2020. Birth of primate comparative anatomy. *Evolutionary Anthropology: Issues, News, and Reviews*. 2020. Vol. 29, n° 1, pp. 9-13. DOI 10.1002/evan.21815.

WYNNE, Clive D. L., 2008. Rosalià Abreu and the Apes of Havana. *International Journal of Primatology*. avril 2008. Vol. 29, n° 2, pp. 289-302. DOI 10.1007/s10764-008-9242-0.

Annexes

I. Annexe 1 : Informations sur les sanctuaires mentionnés

Tableau I-1 : Liste des sanctuaires, années de création, pays, et médias sociaux utilisés d'après les informations disponibles sur leurs sites Internet.

	Sanctuaire	Année de création	Pays	Médias sociaux indiqués sur le site Internet
PASA	Ape Action Africa	1996	Cameroun	Facebook, Twitter, YouTube, Instagram
	Centre de Conservation pour Chimpanzés	1997	Guinée	Facebook, YouTube, Instagram
	Centre de Réhabilitation des Primates de Lwiro	2002	D.R. Congo	Facebook, Twitter, Instagram
	Chimfunshi Wildlife Orphanage	1995	Zambie	Facebook, Twitter, YouTube, Instagram
	Chimp Eden	2006	Afrique du Sud	Facebook, Twitter, YouTube, Instagram
	Chimpanzee Rehabilitation Project	1979	Gambie	Facebook, Twitter, YouTube, Instagram
	Drill Ranch	1991	Nigeria	-
	HELP Congo	1990	Congo	Facebook
	JACK (Jeunes Animaux Confisqués au Kantaga)	2006	D.R. Congo	Facebook, Twitter, Instagram
	Limbe Wildlife Centre	1993	Cameroun	Facebook, Twitter, Instagram, YouTube
	Ngamba Island Chimpanzee Sanctuary	1998	Ouganda	Facebook, Twitter
	Parc de la Lékédi	1994	Gabon	Facebook, YouTube
	Sanaga-Yong Chimpanzee Rescue	1999	Cameroun	Facebook, Twitter, Instagram, YouTube, TikTok
	Sweetwaters Chimpanzee Sanctuary		Kenya	Facebook, Twitter, Flickr, Instagram, YouTube
	Tacugama Chimpanzee Sanctuary	1995	Sierra Leone	Facebook, Instagram, Twitter, YouTube
	Tchimpounga Chimpanzee Rehabilitation Center	1992	Congo	Facebook, Twitter, Instagram
NAPSA	Center for Great Apes	1997	Etats-Unis	Facebook, Twitter, YouTube, Instagram, Pinterest
	Chimp Haven	1995	Etats-Unis	Facebook, Twitter, YouTube, Instagram
	Chimpanzee Sanctuary Northwest	2003	Etats-Unis	Facebook, Twitter, YouTube, Instagram
	Fondation Fauna	1997	Canada	Facebook, Twitter, YouTube, Instagram
	Project Chimps	2016	Etats-Unis	Facebook, Twitter, YouTube, Instagram
	Save the Chimps	1997	Etats-Unis	Facebook, Twitter, YouTube, Instagram, TikTok
	Akatia	2017	Côte d'Ivoire	Facebook, Instagram, Twitter
	Cybelle Planète - Sanctuaire de chimpanzés	1995	Sierra Leone	Facebook
	Fondation MONA	1999	Espagne	Instagram
	Kumamoto Sanctuary	2006	Japon	-
Liberia Chimpanzee Rescue Protection	2015	Liberia	Facebook, Instagram, Twitter	
Papaye International	2002	Cameroun	Facebook, Twitter, Instagram, YouTube	
Primarily Primates	1978	Etats-Unis	Facebook, Instagram, Twitter	
Primate Rescue Center	1996	Etats-Unis	Facebook, Instagram, Twitter, YouTube	
Projeto GAP	1994	Brésil	Facebook, Instagram, Twitter, YouTube	
P-WAC	2013	RDC	Facebook, Instagram, Twitter	
Second Chance Chimpanzee Refuge Liberia	2015	Liberia	Facebook, Instagram, Twitter	

II. Annexe 2 : Liste des comptes étudiés dans la partie II.C

Tableau II-1 : Comptes inclus dans l'étude comparative de l'évolution des audiences.

	Facebook	Instagram	Twitter	YouTube
Akatia	<i>Akatia</i>	<i>akatiaong</i>	<i>AKATIA_CI</i>	
Ape Action Africa	<i>Ape Action Africa</i>	<i>apeactionafrica</i>	<i>ApeActionAfrica</i>	<i>Ape Action Africa</i>
Center for Great Apes	<i>Center for Great Apes</i>	<i>centerforgreatapes</i>	<i>CFGA</i>	<i>Center for Great Apes</i>
Centre de Conservation pour Chimpanzés	<i>Centre de Conservation pour Chimpanzés ; Chimpanzee Conservation Center</i>	<i>chimpanzee_conservation_center ; centre.conservation.chimpanzes</i>		<i>Centre de Conservation pour Chimpanzés</i>
Centre de Réhabilitation des Primates de Lwiro	<i>Lwiro Primates</i>	<i>lwiro_primates</i>	<i>lwiroprimates</i>	<i>Lwiro Primates</i>
Chimfunshi Wildlife Orphanage	<i>Chimfunshi Wildlife Orphanage Trust</i>	<i>chimfunshiwildlifeorphanage</i>		<i>Chimfunshi - Verein zum Schutz bedrohter Umwelt e.V.</i>
Chimp Eden		<i>chimpeden</i>		<i>Chimp Eden</i>
Chimp Haven	<i>Chimp Haven</i>	<i>chiphaven</i>	<i>ChimpHaven</i>	<i>Chimp Haven</i>
Chimpanzee Rehabilitation Project	<i>Chimpanzee Rehabilitation Project in the Gambia</i>			
Chimpanzee Sanctuary Northwest	<i>Chimpanzee Sanctuary Northwest</i>	<i>chimpsanctuary</i>	<i>ChimpSanctuary</i>	
Fondation Fauna	<i>Fauna Foundation</i>	<i>fauna.foundation</i>	<i>FaunaFoundation</i>	<i>faunafoundation</i>
Fondation MONA		<i>fundaciomona</i>		
HELP Congo	<i>HELP Congo</i>			
Institut Jane Goodall	<i>The Jane Goodall Institute South Africa</i>	<i>janegoodallinst</i>		<i>The Jane Goodall Institute USA</i>
JACK (Jeunes Animaux Confisqués au Kantaga)	<i>JACK (Jeunes Animaux Confisqués au Kantaga)</i>	<i>jackprimates</i>	<i>JackChimps</i>	
Limbani (ZWF)	<i>Zoological Wildlife Foundation</i>	<i>limbanizwf</i>		<i>ZWF Miami</i>
Limbe Wildlife Centre	<i>Limbe Wildlife Centre</i>	<i>limbewildlifecentre</i>	<i>LimbeWildlife</i>	<i>Limbe Wildlife Centre</i>
Myrtle Beach Safari		<i>myrtlebeachsafari ; chimpbrothers</i>		
Ngamba Island Chimpanzee Sanctuary	<i>Ngamba Island Chimpanzee Sanctuary</i>	<i>ngambaisland ; friendsofchimps</i>	<i>ngambaisland</i>	<i>Ngamba Island Chimpanzee Sanctuary</i>
Papaye International	<i>Association Papaye International</i>	<i>papaye.international</i>		<i>Association-Papaye-International France</i>
Parc de la Lékédi	<i>Lékédi Parc</i>			
Project Chimps	<i>Project Chimps</i>	<i>projectchimps</i>	<i>ProjectChimps</i>	<i>Project Chimps</i>
Sabrina Krief / Sebitoli	<i>Sebitoli Chimpanzee Project</i>			
Sanaga-Yong Chimpanzee Rescue	<i>Sanaga-Yong Chimpanzee Rescue</i>	<i>sanagayongchimpanzeerescue</i>	<i>SYChimpRescue</i>	<i>Sanaga-Yong Chimpanzee Rescue</i>
Save the Chimps	<i>Save the Chimps</i>	<i>savethechimps</i>	<i>SaveTheChimps</i>	<i>Save the Chimps</i>
Second Chance Chimpanzee Refuge Liberia	<i>Second Chance Chimpanzee Refuge Liberia</i>			
Sweetwaters Chimpanzee Sanctuary	<i>Ol Pejeta Conservancy</i>			
Tacugama Chimpanzee Sanctuary	<i>Tacugama Chimpanzee Sanctuary</i>	<i>tacugama</i>	<i>Tacugama</i>	<i>Tacugama Chimpanzee Sanctuary</i>
Tchimpounga Chimpanzee Rehabilitation Center	<i>Tchimpounga Chimpanzee Rehabilitation Center</i>			
Total	27 comptes	25 comptes	14 comptes	17 comptes
	Sanctuaire africain	Autre sanctuaire	Primatologue	Parc animalier

Tableau II-2 : Comptes inclus dans l'étude comparative des audiences en août 2022.

	Facebook	Instagram	Twitter	YouTube
Akatia	Akatia	akatiaong	AKATIA_CI	
Ape Action Africa	Ape Action Africa	apeactionafrica	ApeActionAfrica	Ape Action Africa
Center for Great Apes	Center for Great Apes	centerforgreatapes	CFGA	Center for Great Apes
Centre de Conservation pour Chimpanzés	Centre de Conservation pour Chimpanzés	chimpanzee_conservation_center		Centre de Conservation pour Chimpanzés
Centre de Réhabilitation des Primates de Lwiro	Lwiro Primates	lwiro_primates	lwiroprimates	Lwiro Primates
Chimfunshi Wildlife Orphanage	Chimfunshi Wildlife Orphanage Trust	chimfunshiwildlifeorphanage	Chimfunshi	Chimfunshi - Verein zum Schutz bedrohter Umwelt e.V.
Chimp Eden	Chimp Eden	chimpeden	chimpeden	Chimp Eden
Chimp Haven	Chimp Haven	chimplhaven	ChimpHaven	Chimp Haven
Chimpanzee Sanctuary Northwest	Chimpanzee Sanctuary Northwest	chimpsanctuary	ChimpSanctuary	Chimpanzee Sanctuary Northwest
Fondation Fauna	Fauna Foundation	fauna.foundation	FaunaFoundation	faunafoundation
Fondation MONA		fundaciomona		
HELP Congo	HELP Congo			
Institut Jane Goodall		janegoodallinst		The Jane Goodall Institute USA
JACK (Jeunes Animaux Confisqués au Kantaga)	JACK (Jeunes Animaux Confisqués au Kantaga)	jackprimates	JackChimps	
Liberia Chimpanzee Rescue Protection	Liberia Chimpanzee Rescue	liberiachimprescueprotection	liberiachimps	
Limbani (ZWF)	Zoological Wildlife Foundation	limbanizwf		ZWF Miami
Limbe Wildlife Centre	Limbe Wildlife Centre	limbewildlifecentre	LimbeWildlife	Limbe Wildlife Centre
Myrtle Beach Safari		myrtlebeachsafari		Myrtle Beach Safari
Ngamba Island Chimpanzee Sanctuary	Ngamba Island Chimpanzee Sanctuary	ngambaisland	ngambaisland	Ngamba Island Chimpanzee Sanctuary
Papaye International	Association Papaye International	papaye.international	PapayeInternat	Association-Papaye-International France
Parc de la Lékédi	Lékédi Parc			
Primarily Primates	Primarily Primates	primarily_primates	primate_refuge	
Primate Rescue Center	Primate Rescue Center, Inc	prim8rescue	prim8rescue	PrimateRescueCenter
Project Chimps	Project Chimps	projectchimps	ProjectChimps	Project Chimps
Projeto GAP	Projeto GAP	projetogapbrasil	projetogap	projetogap
P-WAC	P-WAC	pwac_primates		
Sanaga-Yong Chimpanzee Rescue	Sanaga-Yong Chimpanzee Rescue	sanagayongchimpanzeerescue	SYChimpRescue	Sanaga-Yong Chimpanzee Rescue
Save the Chimps	Save the Chimps	savethechimps	SaveTheChimps	Save the Chimps
Second Chance Chimpanzee Refuge Liberia	Second Chance Chimpanzee Refuge Liberia			
Tacugama Chimpanzee Sanctuary	Tacugama Chimpanzee Sanctuary	tacugama	Tacugama	Tacugama Chimpanzee Sanctuary
Wildlife Waystation	Wildlife Waystation	wwaystation	Wwaystation	Wildlife Waystation
Total	28 comptes	28 comptes	22 comptes	22 comptes
	Sanctuaire africain	Autre sanctuaire	Primatologue	Parc animalier

III. Annexe 3 : Histogrammes de comparaison des audiences excluant les comptes les plus suivis

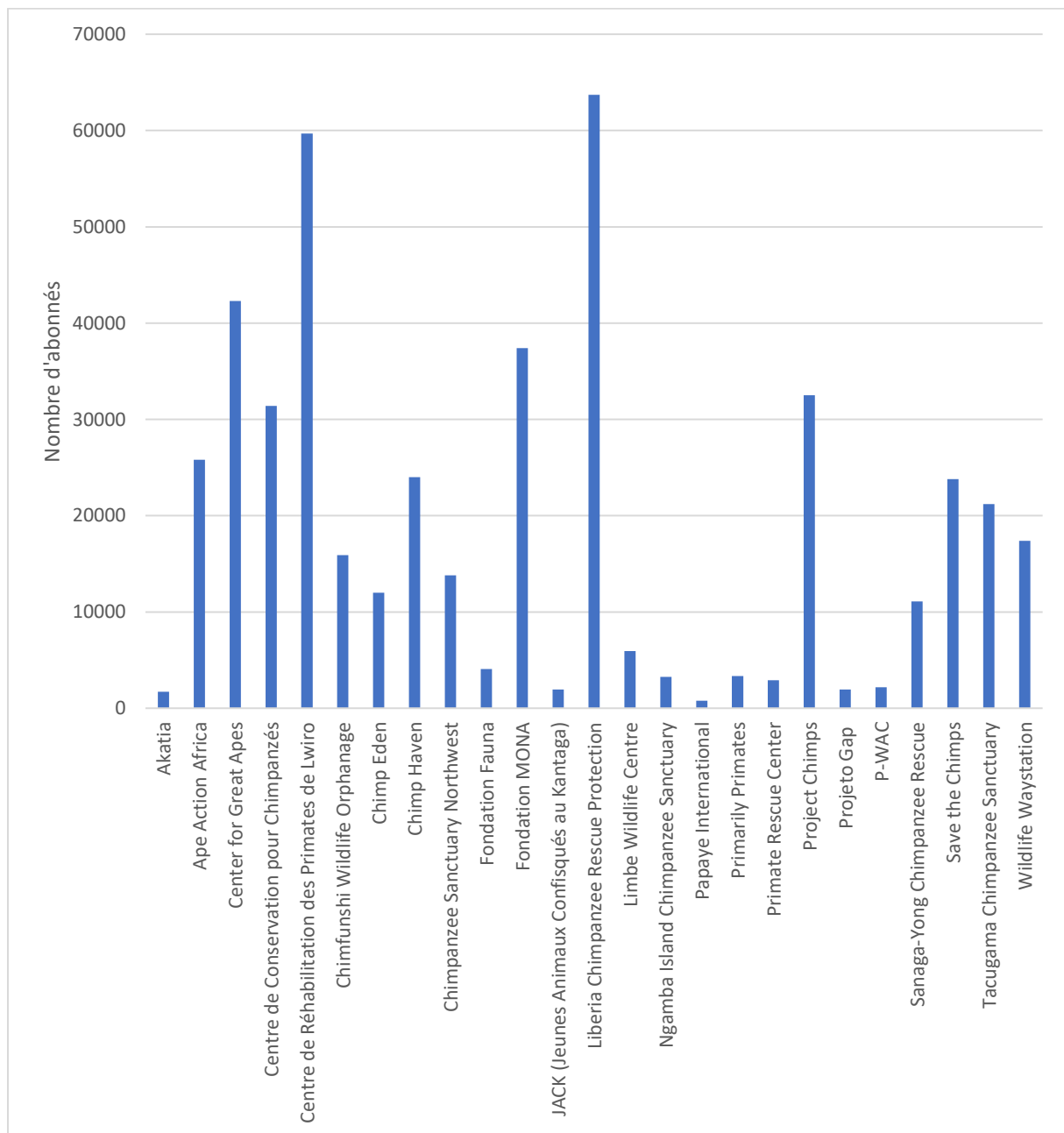


Figure III-1 : Nombre d'abonnés aux différents comptes Instagram étudiés (en excluant *myrtlebeachsafari*, *limbanizwf* et *janegoodallinst*).

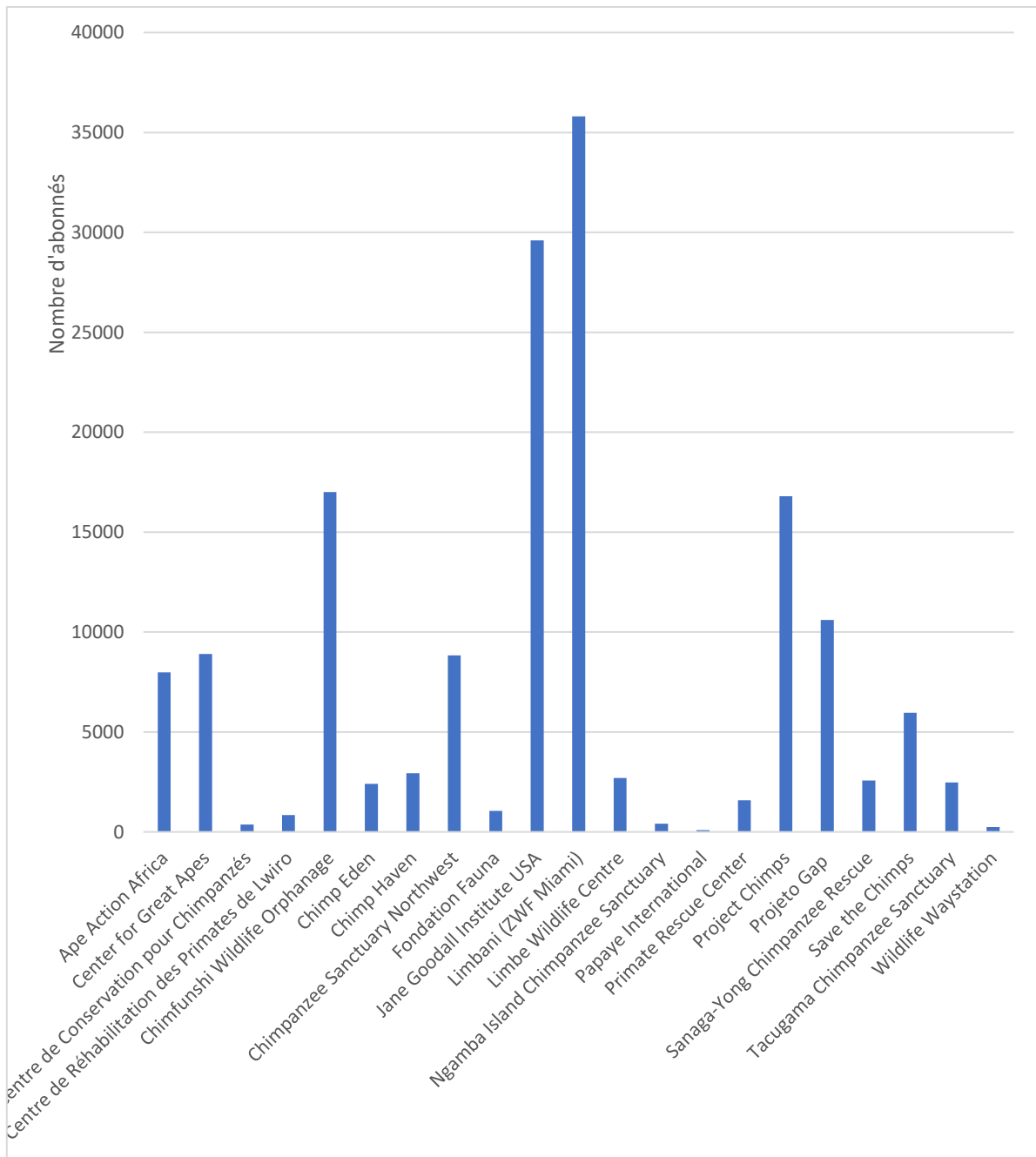


Figure III-2 : Nombre d'abonnés aux différentes chaînes YouTube étudiées le 5 août 2022 (en excluant *Myrtle Beach Safari*).

IV. Annexe 4 : Rythme de mise en ligne de nouvelles publications

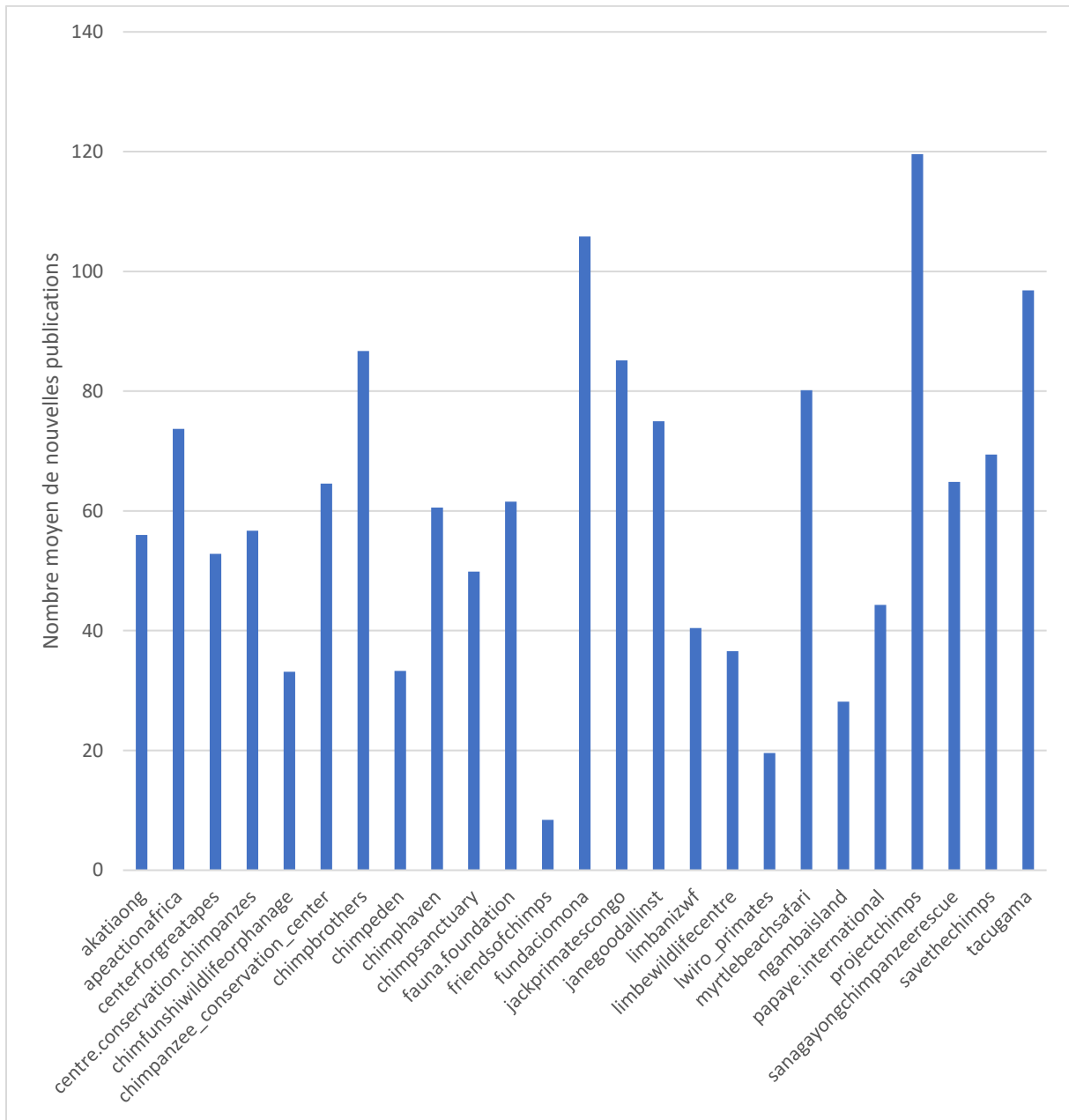


Figure IV-1 : Nombre moyen de publications mises en ligne tous les trois mois entre novembre 2020 et août 2022 sur chaque compte Instagram étudié.

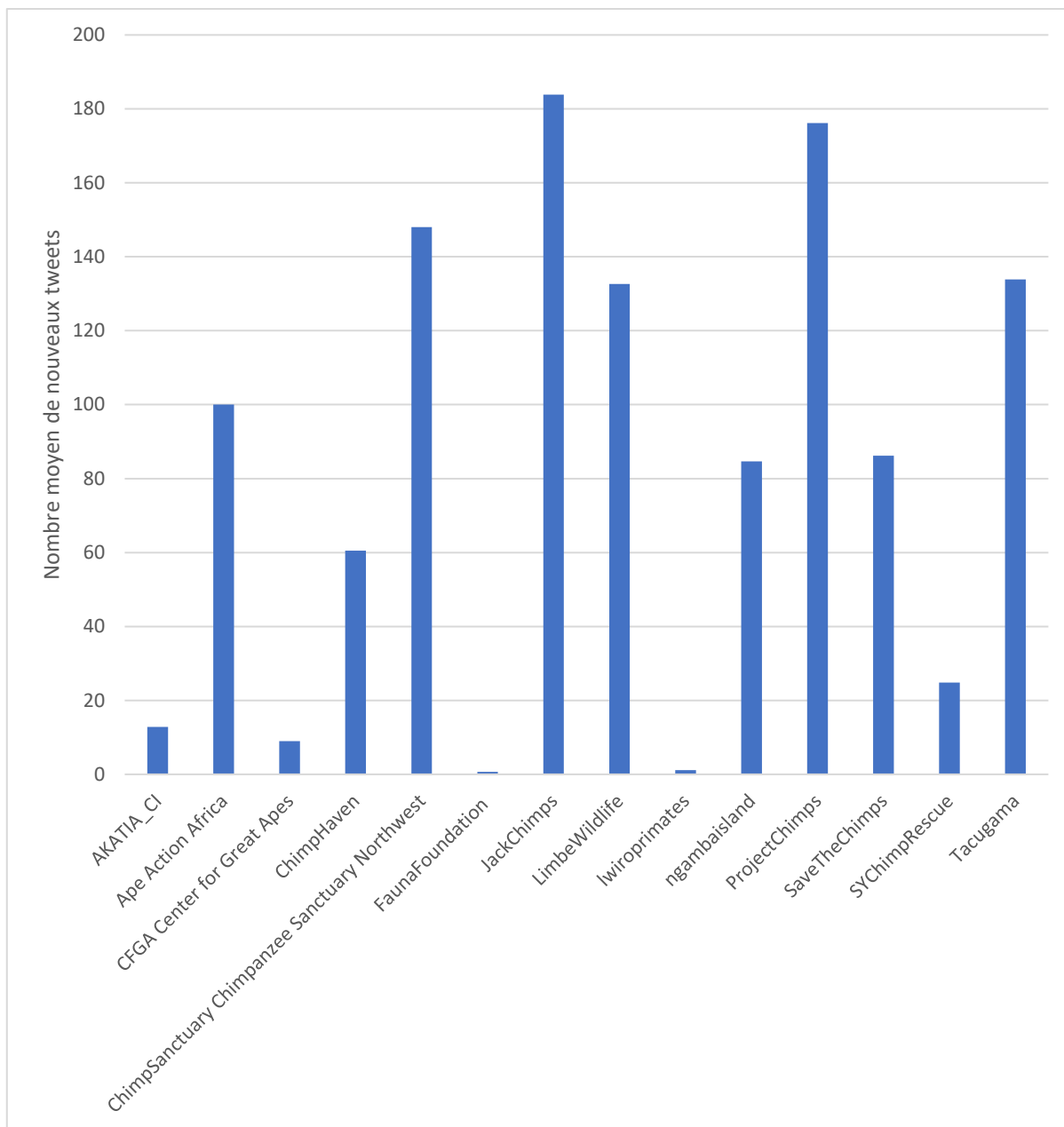


Figure IV-2 : Nombre moyen de nouveaux tweets mis en ligne tous les trois mois entre février 2021 et août 2022 sur chaque compte Twitter étudié.

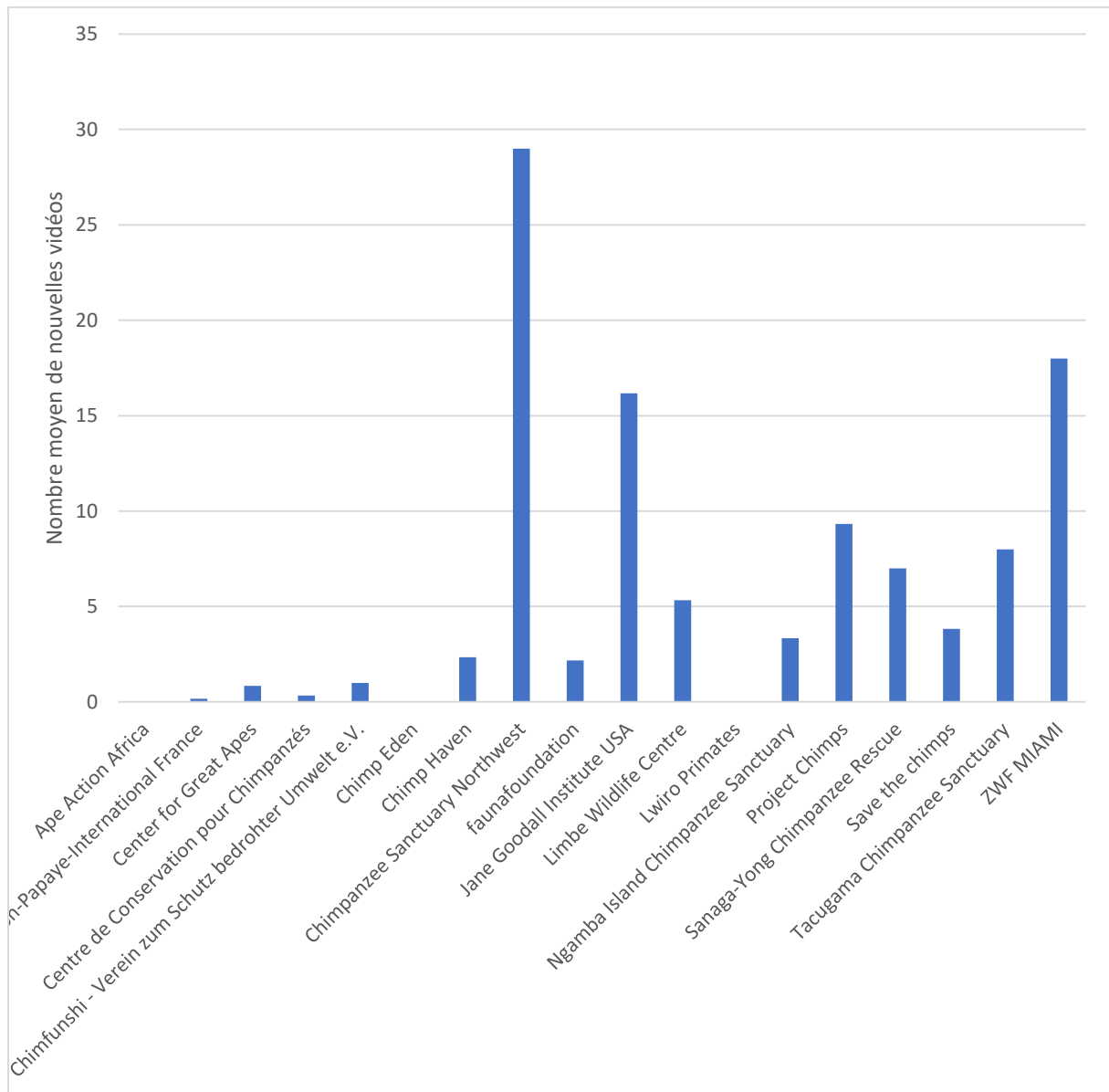


Figure IV-3 : Nombre moyen de nouvelles vidéos mises en ligne tous les trois mois entre février 2021 et août 2022 sur chaque chaîne YouTube étudiée.

La chaîne Myrtle Beach Safari a mis en ligne en moyenne 5,4 nouvelles vidéos tous les trois mois entre novembre 2021 et août 2022.

V. Annexe 5 : Résumé des profils des enquêtés

- *Groupe C (contrôle)*

L'enquêté n°1 est une femme de 25 ans, coach sportive et étudiante en kinésithérapie qui voit peu d'animaux sur Instagram et ne s'intéresse pas aux animaux, elle a peur des chiens.

L'enquêté n°5 est un homme de 50 ans, chef d'entreprise, qui est peu actif sur Instagram et n'y voit pas souvent d'animaux.

L'enquêté n°7 est une femme de 39 ans, psychologue clinicienne, qui aime beaucoup les animaux sauvages et domestiques et en voit souvent sur Instagram, elle a deux chats dont elle publie des images sur son compte.

L'enquêté n°14 est un homme de 25 ans en reprise d'études dans l'enseignement qui voit de plus en plus souvent des animaux domestiques sur Instagram.

L'enquêté n°15 est une femme de 22 ans, étudiante en biologie, qui voit beaucoup d'animaux domestiques et sauvages sur Instagram et a signalé une publication de braconniers exposant leurs trophées, elle a fait de l'équitation et a déjà publié des images avec son chien sur Instagram.

L'enquêté n°20 est une femme de 31 ans, responsable des ressources humaines, qui a eu des animaux de compagnie pendant très longtemps et n'aime pas la mise en scène des animaux sur Instagram.

L'enquêté n°21 est une femme de 30 ans, assistante en ressources humaines, qui voit peu d'animaux sur Instagram.

L'enquêté n°22 est une femme de 31 ans travaillant en finances, qui voit souvent des animaux domestiques sur Instagram.

- *Groupe M (myrtlebeachsafari)*

L'enquêté n°2 est un homme de 22 ans étudiant ingénieur, qui a un bouledogue français et voit souvent des chiens de la même race sur Instagram.

L'enquêté n°6 est un homme de 26 ans, *business developer*, qui voit souvent des animaux sur Instagram mais n'est pas intéressé par les vidéos « mignonnes ».

L'enquêté n°8 est un homme de 31 ans, responsable marketing et communication, qui voit régulièrement des vidéos d'animaux domestiques et sauvages sur Instagram, mais n'aime pas les animaux.

L'enquêté n°9 est une femme de 22 ans, employée polyvalente dans un fast-food qui a plusieurs animaux de compagnie et souhaite leur créer un compte Instagram, elle voit souvent des animaux de compagnie sur Instagram et a déjà signalé des cas de violence animale sur Instagram.

L'enquêté n°13 est un homme de 23 ans en master de biologie dans l'environnement, qui voit souvent sur Instagram des publications liées à la protection animale et à la sensibilisation des violences faites aux animaux.

L'enquêté n°18 est une femme de 22 ans, *data scientist*, qui aime beaucoup les animaux mais n'en voit pas souvent sur Instagram.

L'enquêté n°19 est une femme de 28 ans, anciennement contrôleuse de gestion, qui a plusieurs animaux de compagnie et en voit régulièrement sur Instagram.

L'enquêté n°24 est un homme de 52 ans, ingénieur travaux, qui utilise peu Instagram et n'y voit pas d'animaux.

- *Groupe A (apeactionafrica)*

L'enquêté n°3 est un homme de 22 ans étudiant en BTS informatique, qui aime beaucoup les animaux et voit souvent des publications d'animaux de compagnie ou sauvages.

L'enquêté n°4 est un homme de 24 ans *data scientist*, qui a plusieurs chiens et souhaite avoir un beagle, et en voit régulièrement sur Instagram.

L'enquêté n°10 est une femme de 23 ans étudiante en master de gestion de l'environnement, qui voit souvent des animaux sauvages sur Instagram.

L'enquêté n°11 est une femme de 27 ans, directrice projet, qui voit parfois des animaux sur Instagram.

L'enquêté n°12 est un homme de 22 ans, étudiant ingénieur, qui voit beaucoup d'animaux de compagnie et sauvages sur Instagram, il signale souvent des publications et des commentaires et a déjà signalé des publications montrant des interventions humaines dans la vie sauvage ou faisant la promotion du braconnage.

L'enquêté n°16 est une femme de 29 ans chargée de ressources humaines, qui ne voit pas beaucoup d'animaux sur Instagram.

L'enquêté n°17 est une femme de 31 ans gestionnaire de ressources humaines qui n'est pas intéressée par les animaux et n'est pas très active sur Instagram.

L'enquêté n°23 est une femme de 47 ans dessinateur projeteur, qui voit et interagit avec les publications des animaux de compagnie de ses proches sur Instagram, elle possède deux tortues mais n'aime pas le contact avec les animaux à poils.

VI. Annexe 6 : Tableaux synthétiques des réponses aux entretiens

Les enquêtés sont désignés dans les tableaux suivant par leurs numéros d'enquêtés (cf annexe 5).

- *Réactions des enquêtés aux publications*

Tableau VI-1 : Réactions des enquêtés du groupe A aux publications du compte *apectionafrica* (contenu *a priori* bénéfique).

Publication	1 : Bébé arbre	2 : Portrait	3 : Marche bébés
Like			n° 4, n° 10, n° 11
Partage	n° 3	n° 3	n° 3, n° 10
Consultation du compte	n° 10		

Tableau VI-2 : Réactions des enquêtés du groupe M aux publications du compte *myrtlebeachsafari* (contenu *a priori* néfaste).

Publication	1 : Embrassade	2 : Dîner à table	3 : Jeu
Like	n° 2, n° 8, n° 9, n° 18	n° 24	n° 9, n° 18, n° 24
Partage	n° 9, n° 18		n° 9
Consultation des commentaires	n° 9, n° 13, n° 19	n° 13, n° 19	n° 18, n° 19

- *Avis sur le fait de se faire photographier avec un chimpanzé*

Tableau VI-3 : Avis des enquêtés sur le fait de se faire photographier avec un chimpanzé.

Groupe C : enquêtés ne visualisant pas de publications Instagram ; Groupe A : enquêtés visualisant des publications du compte *apectionafrica* (contenu *a priori* bénéfique) ; Groupe M : enquêtés visualisant des publications du compte *myrtlebeachsafari* (contenu *a priori* néfaste).

Groupe	Groupe C	Groupe A	Groupe M
Aimerait se faire photographier avec un chimpanzé	n° 1, n° 7, n° 21, n° 22	n° 3, n° 4, n° 10, n° 11, n° 12, n° 23	n° 6, n° 9, n° 18
Contre l'idée de se faire photographier avec un chimpanzé	n° 14, n° 15, n° 20		n° 2, n° 8, n° 13, n° 19, n° 24
Pas intéressé	n° 5	n° 16, n° 17	

- *Avis sur l'adoption d'un bébé chimpanzé*

Tableau VI-4 : Avis des enquêtés sur l'adoption d'un bébé chimpanzé.

Groupe C : enquêtés ne visualisant pas de publications Instagram ; Groupe A : enquêtés visualisant des publications du compte *apeactionafrica* (contenu *a priori* bénéfique) ; Groupe M : enquêtés visualisant des publications du compte *myrtlebeachsafari* (contenu *a priori* néfaste).

Groupe	Groupe C	Groupe A	Groupe M
Pour ou plutôt pour l'adoption		n° 3, n° 4, n° 10,	n° 18
Contre ou plutôt contre l'adoption	n° 5, n° 7, n° 14, n° 15, n° 20	n° 11, n° 12, n° 17, n° 23	n° 2, n° 6, n° 8, n° 13, n° 19, n° 24
Ne sait pas	n° 1, n° 21, n° 22	n° 16	n° 9

- *Avis sur la participation à une collecte de fonds ou la réalisation d'un bénévolat*

Tableau VI-5 : Volonté de participer à une récolte de fonds ou réaliser un bénévolat, exprimée au cours des entretiens.

Groupe C : enquêtés ne visualisant pas de publications Instagram ; Groupe A : enquêtés visualisant des publications du compte *apeactionafrica* (contenu *a priori* bénéfique) ; Groupe M : enquêtés visualisant des publications du compte *myrtlebeachsafari* (contenu *a priori* néfaste).

Groupe	Groupe C	Groupe A	Groupe M
Possibilité de participer à une collecte de fonds	n° 5, n° 7, n° 14, n° 20	n° 3, n° 10, n° 11, n° 16, n° 23	n° 8, n° 24, n° 6, n° 9, n° 13, n° 19
Possibilité de réaliser une mission de volontariat	n° 15, n° 20	n° 3, n° 4, n° 10, n° 12, n° 16	n° 8, n° 24, n° 2, n° 18

- *Synthèse des propos positifs et négatifs vis-à-vis de la conservation*

Tableau VI-6 : Synthèse des propos positifs, vis-à-vis de la conservation, exprimés au cours des entretiens.
 Groupe C : enquêtés ne visualisant pas de publications Instagram ; Groupe A : enquêtés visualisant des publications du compte *apeactionafrica* ; Groupe M : enquêtés visualisant des publications du compte *myrtlebeachsafari*.

Groupe	Groupe C	Groupe A	Groupe M
Le Chimpanzé est un animal sauvage	n° 7, n° 15	n° 10, n° 11, n° 23	n° 2, n° 8, n° 19, n° 24
Le Chimpanzé doit vivre dans la nature	n° 1, n° 20	n° 12, n° 16, n° 17	n° 8, n° 19
Le Chimpanzé doit vivre en liberté	n° 14	n° 12, n° 23	n° 8, n° 13, n° 19
Le Chimpanzé ne doit pas être anthropomorphisé	n° 7	n° 23	
Le Chimpanzé doit vivre avec ses congénères	n° 7		
Le Chimpanzé ne doit pas être utilisé comme un outil de divertissement	n° 14, n° 20		n° 8, n° 19, n° 24

Tableau VI-7 : Synthèse des propos négatifs, vis-à-vis de la conservation, exprimés au cours des entretiens.
 Groupe C : enquêtés ne visualisant pas de publications Instagram ; Groupe A : enquêtés visualisant des publications du compte *apeactionafrica* ; Groupe M : enquêtés visualisant des publications du compte *myrtlebeachsafari*.

Groupe	Groupe C	Groupe A	Groupe M
Le Chimpanzé peut être domestiqué	n° 21	n° 11, n° 17	n° 9
Le Chimpanzé peut être adopté pour être sauvé	n° 15	n° 16, n° 23	n° 9
Aimerait bien adopter un bébé chimpanzé		n° 3, n° 4, n° 10	n° 18
Anthropomorphisme		n° 3	n° 9, n° 18

REMION
Alexia

L'utilisation de l'image du Chimpanzé commun (*Pan troglodytes*) dans les médias et ses conséquences sur la conservation de l'espèce

Résumé : La représentation anthropomorphique des chimpanzés au cinéma, à la télévision et dans les médias sociaux peut avoir des conséquences néfastes pour leur conservation. Cette thèse propose l'étude de différents comptes sur Facebook, Instagram, Twitter et YouTube de novembre 2020 à août 2022. Aujourd'hui, Instagram est la plateforme où le nombre d'abonnés aux comptes publiant des images de chimpanzés est le plus élevé et augmente le plus rapidement. Ceux des parcs montrant des chimpanzés dans des contextes anthropomorphiques sont largement plus populaires que ceux des sanctuaires faisant la promotion de leur conservation. Des entretiens menés avec 24 enquêtés ayant visualisé l'un de ces deux types de comptes ont montré que même si certains désapprouvent la mise en scène des chimpanzés pour le divertissement, aucun d'entre eux ne signale les publications concernées, notamment car elles ne sont associées qu'à des commentaires positifs, donnant l'impression qu'elles font l'unanimité. Les enquêtés s'attardent très peu sur les longues descriptions des publications et manifestent davantage d'intérêt pour les images de bébés par rapport aux adultes. L'utilisation des médias sociaux est tout de même incontournable pour la conservation, notamment pour la sensibilisation et les collectes de fonds.

Mots-clés : chimpanzé, conservation, média, médias sociaux, Instagram

Use of the image of the common Chimpanzee (*Pan troglodytes*) in the media and its consequences on the conservation of the species

Summary: Anthropomorphic portrayal of chimpanzees in cinema, television and social media can lead to harmful consequences towards their conservation. This thesis introduces the study of different Facebook, Instagram, Twitter and YouTube accounts from November 2020 to August 2022. Today, Instagram is the platform where accounts publishing images of chimpanzees have the highest and the fastest growing number of followers. Those of parks showing off chimpanzees in anthropomorphic contexts are largely more popular than those of sanctuaries promoting their conservation. Interviews of 24 respondents visualizing one of these two types of accounts showed that even though some of them disapprove the portrayal of chimpanzees for entertainment purposes, none of them report the publications in question, especially because they are only linked to positive comments, which makes it seem like they win unanimous support. Respondents don't linger over long captions and show more interest in images of babies than adults. The use of social media is still essential to conservation, especially to raise awareness and funds.

Key words: chimpanzee, conservation, media, social media, Instagram